

Etudes Marxistes

N°2 – 1^{er} trimestre 1989

Si, depuis Marx jusqu'à nos jours, il est de bon ton de crier à «la mort du marxisme», contre tous ses adversaires le marxisme a fait la preuve de sa fécondité et de son efficacité créatrice.

Il a permis à des milliers d'hommes, aliénés depuis des millénaires, de se libérer économiquement et socialement. Il donne aux asservis du Tiers Monde et du monde capitaliste une conscience lucide de leurs possibilités libératrices. Il donne à la classe ouvrière et à ses alliés une méthode scientifique de combat pour construire une société qui mettra fin à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Le marxisme unifie en lui science et philosophie et érige en principe premier que la pierre angulaire de la connaissance est donnée par le critère de la pratique qui, seul, garantit que la construction conceptuelle correspond à la réalité objective.

Comme toute science, le marxisme se développe sans pour cela détruire ses principes, mais, basé sur la vérification expérimentale, il n'est pas un dogme.

Pour un marxiste toute vérité est à la fois relative et absolue, c'est-à-dire, comme le soulignait Lénine (1) faisant référence à Marx et à Engels : «qu'elle admet la relativité de toutes nos connaissances non point au sens de la négation de la vérité objective, mais au sens de la réalité historique des limites de l'approximation de nos connaissances par rapport à cette vérité».

Nous vivons dans un monde en plein bouleversement : internationalisation de l'économie, nouvelles technologies, Tiers Monde croulant sous le poids des dettes, poussée de l'extrême-droite...

La revue «Etudes Marxistes» veut rendre compte des analyses matérialistes, progressistes susceptibles d'affiner la réflexion marxiste dans tous les domaines de l'actualité comme dans ceux du passé qui éclairent les situations d'aujourd'hui.

Elle se veut aussi un instrument de réflexion pour tous ses lecteurs ; c'est dans cet esprit que nous souhaitons leur collaboration à la critique des articles que nous publions et, d'avance, nous les en remercions.

Le comité de rédaction

(1) Matérialisme et empiriocriticisme Lénine, Oeuvres complètes, Tome 14, page 139.

Sommaire :

I - La révolution française : Avant-propos (p.2)

II - La philosophie des lumières et la pensée moderne (G. Politzer) (p.4)

III - Le curé Meslier, matérialiste, athée et communiste (S. Démette) (p.15)

IV - La Table Ronde des Industriels européens (P. De Boosere) (p.27)

V - Le Zaïre étranglé par le FMI (L. Martens) (p.44)

VI - Les Palestiniens et l'Etat d'Israël : Deux peuples, deux Etats ? (W. De Neuter) (p.63)

VII - Un Programme pour la Paix (Abou Iyad) (p.70)

VIII - Bernard Chariot : L'école en mutation (G. Moreau) (p.78)

Edition électronique réalisée par Vincent Gouysse. Cette revue est à prendre en compte à titre documentaire (Cf. « Impérialisme et anti-impérialisme ».)

WWW.MARXISME.FR

La révolution française - Avant-propos

Il y a deux cents ans, la Révolution française bouleversait le monde. Elle amenait au pouvoir une classe nouvelle, la bourgeoisie, alors révolutionnaire.

La bourgeoisie était la classe montante du XVIIIe siècle français. Pour qu'elle s'affirme, il lui était nécessaire de contester les structures sclérosées de l'Ancien Régime, celles de la féodalité.

Pour ce faire, les penseurs qui en exprimaient les intérêts, les philosophes des «Lumières», développèrent la critique de la société féodale. Ils le firent d'un point de vue matérialiste, opposé à l'idéalisme religieux par lequel la pensée dominante de l'Ancien Régime masquait les oppositions de classes.

Les penseurs de la bourgeoisie n'avaient rien à cacher. Au contraire, ils tenaient à démontrer que le régime féodal était injuste et devait être remplacé. C'est la raison pour laquelle ils étaient résolument matérialistes.

Une fois au pouvoir, la bourgeoisie, dès le XIXe siècle - et à fortiori au XXe - eut à justifier son exploitation de la nouvelle classe dominée que le capital avait engendrée, celle des prolétaires. Les penseurs de la bourgeoisie rejetèrent alors - et rejettent avec d'autant plus de force aujourd'hui - le matérialisme.

Il revenait au prolétariat, nouvelle classe opprimée, de dénoncer l'ordre social fondé sur la propriété et l'exploitation. Les penseurs qui exprimèrent ses intérêts, celui du socialisme, reprirent le flambeau du matérialisme que la pensée bourgeoise dominante avait délaissé.

Engels et Marx furent ces penseurs du prolétariat moderne qui n'avait «rien d'autre à perdre que ses chaînes». Pour fonder leur critique de la société, ils développèrent le matérialisme moderne : le matérialisme dialectique et historique.

Ils furent ainsi à même de démontrer la réalité et les lois de fonctionnement du capitalisme, sa nécessaire progression et la lutte des classes que celle-ci entraîne inévitablement, et qui amèneront sa disparition et l'instauration du socialisme puis du communisme.

Le marxisme est le successeur moderne du matérialisme du siècle des «Lumières». C'est pourquoi, il est d'un grand intérêt pour les marxistes de connaître l'évolution qui va du matérialisme bourgeois du XVIIIe siècle au matérialisme prolétarien de notre époque.

Les deux textes que les Etudes Marxistes reproduisent ici ont pour objet de donner un aperçu de cette pensée matérialiste. Le texte de Politzer montre les conditions de la naissance et de l'évolution du matérialisme du XVIIIe siècle, ainsi que les liens de filiation du marxisme (le matérialisme moderne) avec lui.

L'article de Serge Démette porte sur le matérialisme de Jean Meslier, cet étonnant curé du début du XVIIIe siècle français, très peu connu encore aujourd'hui, et qui fut pourtant le premier penseur à développer de façon systématique, non seulement l'athéisme et le matérialisme, mais aussi la pensée révolutionnaire.

Comme on le lira, G. Politzer et S. Démette font référence à Descartes, le grand philosophe français de la première moitié du XVIIe siècle, qui manifesta le premier avec force l'avancée du matérialisme à l'intérieur d'un monde entièrement dominé par l'idéalisme et l'obscurantisme religieux.

Politzer met l'accent sur le matérialisme de Descartes. Il montre que la pensée bourgeoise de notre siècle a à ce point retrouvé l'idéalisme qu'elle peut difficilement accepter encore ce que Descartes avait de matérialiste. S. Démette montre, par contre, le retard de Descartes par rapport au curé Meslier. Il insiste sur l'aspect idéaliste du cartésianisme.

Rien de contradictoire donc entre ces deux approches de Descartes. Car la pensée de ce philosophe présente elle-même une double face, celle du dualisme : d'un côté elle est matérialiste (dans le domaine de la «physique»), de l'autre, elle est idéaliste (dans le domaine de la «métaphysique»).

Que l'idéalisme bourgeois de notre temps ne puisse se reconnaître en Descartes, n'est-ce pas significatif de l'état de décrépitude, deux siècles après la Révolution, de la société bourgeoise contemporaine ?

La Rédaction.

Georges Politzer est essentiellement connu chez nous par son livre «Les principes élémentaires de philosophie» reproduisant les notes prises par un de ses élèves de «l'Université ouvrière» où Politzer apportait aux travailleurs manuels la science marxiste en tant que mode de pensée et d'action.

Ce que l'on sait moins, c'est que ce philosophe militant, membre du Comité Central du Parti Communiste Français, dont il dirigeait la section économique, est l'auteur d'une série d'ouvrages parmi lesquels : «Le Bergsonisme, une mystification philosophique», «La philosophie et les mythes», «Les fondements de la psychologie» et aussi d'un texte paru clandestinement en mars 1941, recopié par bribes sur des morceaux de papier qui passaient de main en main. Nous avons pu, en Belgique, en prendre connaissance sur des petits feuillets très minces et maladroitement dactylographiés.

Ce texte, «Révolution et contre-Révolution» est une réponse cinglante aux théories de l'idéologue de l'hitlérisme, le Reichsleiter Rosenberg, qui, en novembre 1940, avait devant un parterre de traîtres français, prononcé un discours intitulé «Règlement de comptes avec les idées de 1789».

L'article «La philosophie des Lumières et la pensée moderne», que nous publions aujourd'hui, a été écrit par Politzer en juillet 1939 pour le 150ème anniversaire de la Révolution Française.

Georges Politzer a été fusillé au Mont Valérien en mai 1942. Les nazis, avant de le fusiller, lui ont brisé les poignets...

La philosophie des lumières et la pensée moderne

La «philosophie des lumières» fut «cette brillante école de matérialistes français qui firent du XVIIIe siècle en dépit de toutes les victoires terrestres et navales remportées sur les Français par les Allemands et les Anglais, un siècle éminemment français, avant même qu'il fût couronné par cette Révolution française, dont nous, qui n'y avons pas pris part en Allemagne, comme en Angleterre, essayons encore d'acclimater les résultats». (1) Ainsi parlait en 1892, du matérialisme français du XVIIIe siècle, Engels qui fut, avec Marx, le créateur génial du matérialisme historique. La réaction a tout fait pour escamoter les idées qui ont dominé le «siècle des lumières». Ses professeurs font de grands développements théoriques sur l'importance des idées dans l'histoire en général, mais escamotent ce mouvement d'idées qui fit du XVIIIe siècle «un siècle éminemment français». Notre Parti, au contraire, associe étroitement, en célébrant le 150e anniversaire de la Révolution, les hommes qui l'ont accomplie et «cette brillante école de matérialistes français» qui l'a préparée.

«Le matérialisme philosophique français du XVIIIe siècle fut, dit Engels, la croyance de la Révolution française». Il représente une étape décisive de ce développement qui aboutira au matérialisme dialectique, et à travers le socialisme utopique, au socialisme scientifique. Nous devons donc connaître le rôle historique de la «philosophie des lumières». Sa genèse et son évolution montrent d'une manière indiscutable, sur le plan scientifique, que c'est nous, communistes, qui en sommes les héritiers véritables et les seuls continuateurs, au sens historique du mot.

L'élaboration du matérialisme français du XVIIIe siècle

Le matérialisme français du XVIIIe siècle sera la fusion de deux courants. L'un vient d'Angleterre et part de Francis Bacon. L'autre vient de Descartes. Marx et Engels ont toujours insisté sur cette dualité des sources de notre philosophie du XVIIIe siècle. Cette connaissance est pour nous importante. D'une part, la réaction a cherché à escamoter avec le matérialisme des encyclopédistes, le matérialisme de Descartes, et, d'autre part, les «perceurs du ciel» font chorus avec les porte-parole de l'Eglise, pour transformer Descartes en un vulgaire scolastique. «Il est, écrit M. Bayet, *tout ce qu'on appelle l'homme l'ordre. Conservateur au point de vue religieux, conservateur au point de vue politique, il est, à certains égards, moins hardi que bien des penseurs médiévaux et bien des jésuites*». (2) C'est une thèse copiée directement dans les «travaux» des amis des jésuites eux-mêmes.

Bacon proclame contre la science livresque du moyen-âge : «*Il faut étudier la science dans le grand livre de la nature*».

Marx a résumé ainsi la doctrine de Bacon : *Toute science est fondée sur l'expérience et consiste à soumettre les données fournies par les sens à une méthode rationnelle d'investigation. L'induction, l'analyse, la comparaison, l'observation, l'expérimentation sont les principales formes d'une méthode rationnelle de cet ordre.*

Chez Bacon, «*parmi les qualités inhérentes à la matière, le mouvement est la première et la plus importante...*» Et Marx montre que déjà Bacon se fait du mouvement une conception plus riche, en n'y voyant pas seulement le déplacement, le mouvement mécanique. Dès lors, «*le matérialisme contient les germes d'un développement multiforme*». De Bacon, le matérialisme parvient à travers Hobbes, jusqu'à Locke. «*Hobbes avait systématisé Bacon, sans toutefois fournir une preuve du principe fondamental de Bacon, V origine des connaissances et idées empruntées au monde de la sensation. Ce fut Locke qui, dans son Essay on the human understanding (Essai sur l'entendement humain), fournit cette preuve*». Locke a entrepris de démontrer que toutes les idées humaines proviennent de l'expérience. Avec lui, nous sommes déjà au XVIIIe siècle. Son ouvrage est l'une des sources directes de la philosophie des lumières.

L'idée que toutes les connaissances viennent du monde sensible, à travers les sens, a une grande importance. D'abord, c'est la rupture avec les conceptions mystiques concernant l'origine de la

connaissance. Mais, en même temps, l'un des arguments invoqués en faveur de l'existence de Dieu consistait à dire que l'homme a en lui l'idée *innée* de Dieu. Descartes dira que l'idée de l'être infini est comme le sceau du Créateur dans la conscience de la créature. La théorie des idées innées servait également à appuyer les institutions féodales. Le sentiment inné de l'inégalité des hommes prouve que c'est bien par Dieu que cette inégalité a été instituée.

Faire la preuve que toutes nos idées viennent de l'expérience, c'était réfuter la théorie des idées innées et porter un coup décisif à la théologie et à la métaphysique. Telle est l'une des raisons essentielles de l'importance de *l'Essai sur l'entendement humain* de Locke. C'est Condillac qui l'a transporté en France. Condillac développe la doctrine de Locke d'une manière plus conséquente et exerce une très grande influence. Il est intéressant de noter que la bourgeoisie reprendra la *théorie des idées innées* pour appuyer la propriété capitaliste. Tout homme a en lui, disent ses porte-parole, l'idée innée de la propriété, un *instinct de propriété*. Il en résulte que la propriété capitaliste est *naturelle* et, puisqu'elle est naturelle, on ne peut et on ne doit pas y toucher...

Cette évolution, qui va de Bacon à Locke en Angleterre, produit en France Descartes, et à partir de lui, une école de savants et de philosophes matérialistes. Descartes rejette en bloc tout l'édifice théorique de la science médiévale. Il rejette ses *notions*, ses *méthodes*. Le *Discours de la méthode* donne une critique géniale de l'édifice de la scolastique. Il proclame, en fait, la liberté de la recherche scientifique contre la *méthode d'autorité* et justifie cette négation par le principe dont l'énoncé constitue le début bien connu du *Discours* : «*Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée*». En matière de science, la vérité est proclamée accessible en principe à tout le monde : la découverte ne dépend pas d'une «*assistance du ciel*», mais d'une méthode que chacun peut acquérir. Descartes veut en enseigner les règles. Il ne dit pas qu'il les a trouvées par des voies surnaturelles. Il déclare qu'il les a découvertes en analysant par quels moyens on faisait des découvertes là où l'on y arrivait effectivement. Il dégage les règles de la méthode de la pratique effective de la recherche scientifique. Dans le *Discours de la méthode*, la recherche scientifique est définitivement dépouillée de «*l'auréole de la consécration divine*». Descartes élabore alors son explication du monde, *sa physique*, d'où est sortie la physique moderne. Il continue à attribuer la création du monde à Dieu dont il démontre l'existence. C'est cette partie de sa philosophie qu'on appelle la *métaphysique*. Seulement Dieu ne joue aucun rôle dans *sa physique* qui est matérialiste «*où la matière est la seule substance, la raison unique de l'être et de la connaissance*». (Marx)

Chez Descartes, la science est déjà à la veille de rompre complètement avec la théologie et de se dresser ouvertement contre elle.

La féodalité devant le «Tribunal de la raison»

Avec le résultat de ces deux évolutions, la physique de Descartes, puis celle de Newton et le matérialisme anglais, les éléments sont prêts pour le grand combat décisif et définitif que va livrer la philosophie des lumières contre tout ce qui reste de l'idéologie médiévale. Ce combat va de la lutte contre les principes théoriques dont se réclamait la société féodale à la lutte contre toutes ses institutions. C'est une lutte contre la théologie, contre la métaphysique, contre l'ensemble des croyances religieuses, contre les théories sociales et politiques auxquelles ces principes ont servi de justification. En réfutant la théologie et la métaphysique, la philosophie des lumières détruisait «*l'auréole de la consécration divine*» dont l'Eglise avait entouré les institutions féodales. Celles-ci apparaissent dans leur nudité profane, comme des effets de l'ignorance et de la barbarie. Les encyclopédistes ne cessèrent de dénoncer leur caractère inhumain, en menant des campagnes retentissantes contre *le fanatisme, l'intolérance, l'injustice, la barbarie*, etc. Ils transportaient la proclamation de l'égalité des hommes, du domaine de la science dans le domaine politique et, parfois même social. Mais ils ne se bornaient pas à critiquer et à réfuter; à la conception ancienne du monde, ils opposent une conception basée sur la science : *la conception matérialiste*. Chez La Mettrie, Helvétius et d'Holbach, on voit particulièrement bien la fusion des deux courants dont provient le matérialisme français. *Les Français*, a dit Marx, *traitèrent le matérialisme anglais avec esprit, lui*

donnant de la chair et du sang, de l'éloquence. Ils le dotent du tempérament qui lui manquait encore et de la grâce, ils le civilisent. Dans d'innombrables pamphlets, romans, essais, nos philosophes ne se bornent pas à réfuter la théologie et la métaphysique et à proposer à la place des croyances religieuses des explications scientifiques. Ils mobilisent, au service de la lutte idéologique, toutes les ressources du génie littéraire, les séductions de l'éloquence, l'arme magnifique de la satire, composée avec une ironie sans pitié, mais avec toutes les finesses de l'esprit. Ce sont les lutteurs ardents qui attaquent et ne laissent aucune attaque sans riposte. Polémistes brillants, ils pulvérisent l'ennemi en prouvant son ignorance, et en le rendant en même temps odieux et ridicule.

Ce trait de la «philosophie des lumières», on peut en suivre le développement depuis la Renaissance, à travers Montaigne et Rabelais, jusqu'à Descartes et Pascal. En 1637, le *Discours de la Méthode* est un chef-d'oeuvre qui émet des conceptions scientifiques d'une rigueur sans précédent et d'une audace que même Voltaire avait mal interprétée, et dont la science contemporaine devait montrer qu'elle était nullement «*déraisonnable*», avec l'ironie sans réplique possible et la malice qui consiste à réfuter la scolastique sur son propre terrain, en retournant contre elle la forme de ses arguments, avec un contenu nouveau. Parlant des scolastiques, Descartes écrit : *Toutefois, leur façon de philosopher est fort commode pour ceux qui n'ont que des esprits fort médiocres, car l'obscurité des distinctions et des principes dont ils se servent, est cause qu'ils peuvent parler de toutes choses aussi hardiment que s'ils les savaient, et soutenir tout ce qu'ils en disent contre les plus subtils et les plus habiles, sans qu'on ait moyen de les convaincre. En quoi ils me semblent pareils à un aveugle qui, pour se battre sans désavantage contre un qui voit, l'aurait fait venir dans le fond de quelque cave fort obscure.* Aujourd'hui aussi, nous avons des scolastiques de ce genre, faits de *distinguo subtils*. En 1656 et 1657, Blaise Pascal compose les *Lettres écrites à un Provincial par un de ses amis*. C'est l'un des plus grands chefs-d'oeuvre de polémique de la littérature mondiale, pamphlet génial contre les jésuites, leur hypocrisie due à leur *opportunisme*; contre leur *casuistique* qui inventait des théories pour justifier toutes les corruptions. Dans la septième lettre, intitulée «*De la méthode pour diriger l'intention*», Pascal fait parler un jésuite, qui lui dit : «... *quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous purifions au moins l'intention, et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin*». N'est-ce pas ainsi aussi que d'aucuns essaient de corriger le vice d'un certain vote en «*purifiant l'intention*», qui était, dit-on, de voter non sur *le fond*, mais sur *la procédure* ? Et de tels *distinguo* ne remettent-ils pas en honneur aussi cette doctrine de la *restriction mentale* dont Pascal dit, dans la huitième lettre, que «*c'est dire la vérité tout bas, et un mensonge tout haut*».

A partir de 1697, c'est le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle qui discrédite l'intolérance, le fanatisme et les constructions de la métaphysique. Il forme nettement la transition à la philosophie des lumières. Un exemple typique de la manière de nos philosophes du XVIIIe siècle, c'est *Candide*. Voltaire y ridiculise cette philosophie qui prétendait que notre monde, c'est-à-dire en fait, la société des XVIIe et XVIIIe siècles, était le meilleur des mondes possibles, et que, *par conséquent*, tout y était pour le mieux, car «*tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles*». Le mal, fut-il le plus grand, est donc toujours le *moindre mal*. De même, dans *Jacques le Fataliste*, Diderot, qui unit le génie scientifique et littéraire, donne une spirituelle satire du fatalisme. Jacques dit quoiqu'il arrive que «*cela était écrit là-haut*». On comprend pourquoi certains critiques ou ex-critiques littéraires aiment si peu nos philosophes du XVIIIe siècle. La critique des théories religieuses se fait d'abord au nom de la raison.

Si Luther et Calvin revenaient dans ce monde, écrit Voltaire, ils ne feraient pas plus de bruit que les scotistes et les thomistes. Pourquoi ? Parce qu'ils viendraient dans un temps où les hommes commencent à être éclairés. Ce n'est que dans le temps de barbarie, qu'on voit des sorciers, des possédés, des rois excommuniés, des sujets déliés de leur serment de fidélité par les docteurs. L'Eglise est critiquée en même temps, au nom de la morale. Helvétius écrit :

L'intérêt du clergé comme celui de tous les corps change selon les lieux, les temps et les circonstances. Toute morale dont les principes sont fixes ne sera donc jamais adoptée du sacerdoce. Il en veut une

dont les préceptes obscurs, contradictoires et par conséquent variables, se prêtent à toutes les positions diverses dans lesquelles il peut se trouver.

Il faut au prêtre une morale arbitraire qui lui permette de légitimer aujourd'hui l'action qu'il déclarera demain abominable.

Malheur aux nations qui lui confient l'éducation de leurs citoyens.

Mais, par la suite, la bourgeoisie riche devait confier l'éducation de ses enfants à l'Eglise, en invoquant la nécessité d'une éducation morale. Les philosophes du XVIIIe siècle défendent la liberté de conscience contre l'intolérance et les persécutions religieuses.

Si la persécution est contraire à la douceur évangélique et aux lois de l'humanité, écrit Diderot, elle n'est pas moins opposée à la raison et à la santé politique. La liberté de penser en matière de religion, dit d'Holbach, ne peut être ravie aux hommes que par une injustice aussi absurde qu'inutile. Mais parlant du sacerdoce, il dit : On pourrait le définir : une ligne formée par quelques imposteurs contre la liberté, le bonheur et le repos du genre humain.

Un aspect remarquable de cette critique, c'est que les philosophes entendent défendre contre l'Eglise et le clergé, en même temps que l'intérêt de l'individu et de la société, l'intérêt de la nation.

Si l'intérêt du prêtre pouvait se confondre avec l'intérêt national, écrit Helvétius, les religions deviendraient les confirmatrices de toute loi sage et humaine. Cette supposition est inadmissible. L'intérêt du corps ecclésiastique fut partout isolé et distinct de l'intérêt public.

Le gouvernement sacerdotal a, depuis celui des juifs jusqu'à celui du pape, toujours avili la nation chez laquelle il s'est établi.

C'est à la fois au nom de la morale et des intérêts de la France, que Diderot condamne la Saint-Barthélémy. *Par cet événement affreux, écrit-il, la France fut privée d'une foule de citoyens utiles.*

Et l'auteur de la *Religieuse* analyse ainsi la situation du prêtre :

Une guerre interminable, c'est celle du peuple qui veut être libre, et du roi qui veut commander. Le prêtre est, selon son intérêt, ou pour le roi contre le peuple, ou pour le peuple contre le roi. Lorsqu'il s'en tient à prier les dieux, c'est qu'il se soucie fort peu de la chose. Dans cette critique de la théologie, de la métaphysique, de l'Eglise, de sa politique et de ses mœurs, les philosophes du XVIIIe siècle représentent une expression brillante de la marche de l'humanité vers ce que Marx a appelé «l'âge de raison». Son avènement et, grâce à lui, le bonheur général de tous les hommes, c'est le but conscient des philosophes du XVIIIe siècle. Helvétius écrit :

Si la justice et la vérité sont soeurs, il n'est de lois réellement utiles que les lois fondées sur une connaissance profonde de la nature et des vrais intérêts de l'homme. Toute loi qui, pour base, a le mensonge ou quelque fausse révélation est toujours nuisible. Ce n'est point sur un tel fondement que l'homme éclairé édifiera les principes de l'équité.

Rousseau qui, en fait, a montré dans le *Contrat Social* que le roi n'était point de droit divin, mais humain, écrit au sujet de l'inégalité qu'il est

... manifestement contre la loi de la nature de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. Les philosophes du XVIIIe siècle

luttaient pour la société raisonnable et l'Etat raisonnable : là sont unies à la fois leur grandeur et leurs limites.

La vraie liberté, écrit d'Holbach, consiste à se conformer à des lois qui remédient à l'inégalité naturelle des hommes, c'est-à-dire qui protègent également le riche et le pauvre, les grands et les petits, les souverains et les sujets. D'où l'on voit que la liberté est également avantageuse à tous les membres de la société.

La raison était, dans ce domaine, comme l'a dit Engels : «*l'intelligence bourgeoise idéalisée*». *La Révolution française donna une réalité à cette société raisonnable et à cet Etat raisonnable, écrit-il, mais si les nouvelles institutions étaient rationnelles comparées à celles d'aujourd'hui, elles étaient bien éloignées d'être absolument raisonnables.*

Comme la bourgeoisie réactionnaire escamote le caractère matérialiste de la philosophie des lumières, il est indispensable d'indiquer en quoi consiste précisément le matérialisme de leurs conceptions.

Ils sont *matérialistes* dans leur façon d'expliquer le monde par la matière en mouvement et, en fait, par rien d'autre. Ils sont **matérialistes** dans *leur théorie de la connaissance*, en expliquant que toutes les connaissances viennent du monde réel, par la voie de la sensation. Ils sont *matérialistes* en proclamant la valeur intégrale de la science.

En outre, ce matérialisme est essentiellement *humaniste* : il s'agit pour les matérialistes de faire le bonheur de l'homme dans la société.

Chez les divers représentants de ce matérialisme, ces différents aspects sont développés avec plus ou moins de rigueur et, dans l'ensemble, selon les limites que leur imposaient les conditions historiques et l'état des connaissances. C'est Diderot qui a poussé le plus loin ce matérialisme.

Engels a donné des précisions extrêmement intéressantes sur la façon dont le matérialisme du XVIII^e siècle s'est lié avec le mouvement social et politique. La classe la plus directement intéressée à la lutte contre les prétentions de l'Eglise catholique romaine, explique Engels, était la bourgeoisie. Elle devait entrer en conflit avec la religion établie sur plusieurs points. D'abord parce qu'elle était en conflit avec la féodalité. Or, «*avant que la féodalité profane pût être attaquée avec succès dans chaque pays et en détail, il fallait que son organisation centrale sacrée fût détruite*». Ensuite, c'est parallèlement à la montée de la bourgeoisie que se développait la grande renaissance des recherches scientifiques :

La science se rebellait contre l'Eglise; la bourgeoisie ne pouvait se passer de la science et pour cette raison devait s'associer à la rébellion.

Mais, si le cri fut d'abord poussé par les universités et les marchands des villes, il devait rencontrer et rencontra un puissant écho dans les masses de la population rurale, chez les paysans qui devaient lutter partout, pour leur existence, même avec les seigneurs féodaux spirituels et temporels.

Engels montre ensuite les trois grandes décisives batailles qui représentent les points culminants de la longue lutte contre la féodalité : *la réforme protestante en Allemagne, les révolutions en Angleterre, la Révolution française*. Mais les deux premières batailles demeurèrent dans une enveloppe religieuse. *La grande Révolution française fut le troisième soulève-*

ment de la bourgeoisie, mais le premier qui rejeta entièrement le déguisement religieux et qui fut menée sur des bases politiques déclarées; ce fut également le premier qui fut réellement poussé jusqu'à la destruction de l'un des combattants, l'aristocratie, et au triomphe complet de l'autre, la bourgeoisie.

En Angleterre, le matérialisme fut d'abord une doctrine aristocratique dont la croissance «*contribua à renforcer les penchants religieux de la bourgeoisie*». Cette nouvelle doctrine choquait «*les sentiments pieux de la classe moyenne, elle s'annonçait comme une philosophie qui ne convenait qu'aux érudits et aux gens du monde cultivé, par opposition à la religion qui était assez bonne pour les masses sans éducation, y compris la bourgeoisie*». Chez Hobbes et ses successeurs, le matérialisme demeura «*une doctrine aristocratique, ésotérique, par conséquent odieuse à la classe moyenne, à la fois en raison de son hérésie religieuse et de ses relations politiques antibourgeoises*». Passant de l'Angleterre en France, le matérialisme resta d'abord «*une doctrine exclusivement aristocratique. Mais son caractère révolutionnaire ne tarda pas à s'affirmer*». En effet, les matérialistes français passent de la critique de la religion à celle des traditions scientifiques et des institutions politiques. Ils réalisent le travail géant qu'est l'Encyclopédie. Le matérialisme devient alors «*la croyance de toute la jeunesse cultivée de France, si bien que quand la grande Révolution éclata, la doctrine couvée par les royalistes anglais fournit un pavillon théorique aux républicains et aux terroristes français et donna le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme*». Grâce à la Révolution, le matérialisme est devenu ensuite partie intégrante de la culture française.

Le matérialisme du XVIIIe siècle et le matérialisme moderne

Le matérialisme dépendait de l'état des sciences au XVIIIe siècle. Or, celles-ci comportaient encore des lacunes très importantes. La chimie était à peine développée. En même temps, les sciences qui étudient la nature dans son évolution n'existaient pas encore. On commence à peine à parler de l'évolution des espèces.

Dès lors, les matérialistes du XVIIIe siècle ne considèrent pas la nature dans son développement, mais comme une grande machine qui tourne éternellement en rond et qui, pour cette raison, n'a pas d'histoire. C'est pourquoi Engels a appelé ce matérialisme *métaphysique*. L'un des aspects de cette particularité est le *mécanisme*, qui consiste à considérer la nature comme une *machine* soumise avant tout aux lois de la mécanique. Les philosophes du XVIIIe siècle expliquaient la nature par la mécanique, parce que celle-ci était, à leur époque, la science la plus développée. Cette conception fut appliquée aussi à l'histoire de la société. Les matérialistes du XVIIIe siècle ne voient pas le processus du développement de la société humaine. Le moyen âge est pour eux uniquement une grande nuit, une interruption pure et simple de la civilisation. Ils pensaient que «*tout le passé ne mérite que pitié et mépris*». En outre leur conception de l'histoire n'est pas matérialiste, ils considèrent, d'une manière générale, que les hommes agissent d'après leurs idées. Ils ne cherchent pas à déterminer l'origine, l'apparition de ces idées. Ils ignorent donc les forces motrices réelles de l'histoire. Ce sont là les insuffisances théoriques du matérialisme du XVIIIe siècle : *ses étroitesse*s.

En ce qui concerne l'histoire, cela se manifeste aussi par la façon dont eux-mêmes et leurs disciples, les hommes de la Révolution, se représentèrent les événements. Les philosophes du XVIIIe siècle n'entendaient pas critiquer les institutions de la féodalité du point de vue de la bourgeoisie ascendante. Ils en faisaient la critique, comme on l'a vu, au nom de la Raison. Ils n'entendaient pas être les champions précisément d'une classe sociale, mais de l'affranchissement de l'Humanité tout entière. Ils préconisaient la société basée sur la Raison et l'Etat basé sur la Raison. Cependant, la société issue de la Révolution française devait être la société bourgeoise. C'était un progrès immense dans l'histoire de l'humanité, mais ce n'est pas la bourgeoisie qui, en s'émancipant, devait libérer avec elle l'humanité tout entière. La société bourgeoise ne devait être que la dernière forme antagoniste de la société, qui ne réalise pas la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme, mais les conditions matérielles qui rendent possibles et les forces humaines qui peuvent accomplir cet acte historique en détruisant le capitalisme. C'est pourquoi Engels a pu dire que le règne de la Raison dont ont parlé les philosophes du XVIIIe siècle était, comme devait le montrer l'histoire, «*le règne idéalisé de la bourgeoisie*». Cela montre que «*les grands penseurs du XVIIIe siècle, pas plus que leurs devanciers, ne pouvaient franchir les limites imposées par leur époque*».

Au cours du XIXe siècle, les sciences ont dépassé les étroites particularités à celles du XVIIIe siècle. La chimie et la biologie se sont développées. La géologie, le darwinisme ont appris aux savants à considérer la nature dans son développement et non plus comme une machine qui tourne en rond. Tout apparaît désormais comme ayant une histoire : le système solaire, la terre, les plantes, les animaux, l'homme, autant de développements qui ne sont nullement séparés, mais s'enchaînent dans un immense processus historique.

Dès la première moitié du XIXe siècle, le matérialisme des Encyclopédistes n'est plus au niveau des sciences. Ce sont ceux qui le vulgarisèrent à cette époque que Marx et Engels ont appelés les *matérialistes vulgaires*. *Les vulgarisateurs qui, de 1850 à 1860, débitaient en Allemagne leur matérialisme, ne dépassèrent en aucune façon le point de vue limité de leurs maîtres, tous les progrès des sciences naturelles faits depuis lors ne leur servirent que de nouvelles preuves contre la croyance et un créateur, et ce n'était pas du tout leur affaire de continuer à développer la théorie...* (Engels : *Ludwig Feuerbach*, ch. II).

Le développement même des sciences avait posé une tâche nouvelle : continuer le développement de la théorie matérialiste. Les matérialistes du XVIIIe siècle avaient laissé eux-mêmes une tâche à accomplir : appliquer d'une manière conséquente le point de vue matérialiste à l'histoire, à l'étude du développement de la société.

C'est cette double tâche qu'ont accompli Marx et Engels. L'accomplissement de la première tâche, c'est le *matérialisme dialectique*; de la seconde, le *matérialisme historique*. Comment Marx et Engels ont accompli ces deux tâches, comment ils ont dégagé le «noyau rationnel» de la dialectique de Hegel, quels sont les traits fondamentaux du matérialisme dialectique et du matérialisme historique, c'est ce que *l'Histoire du Parti bolchevik* permet aujourd'hui à chacun d'apprendre. (3)

Ce sont Marx et Engels qui ont continué à *développer l'oeuvre* du matérialisme du XVIIIe siècle. C'est pourquoi Lénine a insisté sur le fait que le matérialisme dialectique est la forme moderne du matérialisme. Mais Marx et Engels ont développé la philosophie des lumières précisément en *dialecticiens*, c'est-à-dire en la dépassant. Ils ont dépassé, par *la méthode dialectique marxiste*, les étroites du matérialisme du XVIIIe siècle que l'état des sciences à cette époque avait rendues inévitables. Ils ont créé en même temps le matérialisme historique. Ainsi, le point de vue matérialiste fut appliqué pour la première fois d'une manière entièrement conséquente. C'est parce que le marxisme seul a accompli ces tâches qu'il est le seul héritier et continuateur de la philosophie des lumières. Et lui seul peut en être l'héritier et le continuateur : le matérialisme ne peut être au niveau des sciences modernes qu'en étant *dialectique*, et il n'existe pas d'autre conception scientifique de l'histoire que le *matérialisme historique*. Celui-ci «*étend les principes du matérialisme dialectique à l'étude des phénomènes de la vie sociale, à l'étude de la vie sociale, à l'étude du développement de la société*».

Mais, grâce à cette extension, la science de l'histoire de la société devient «*malgré toute la complexité des phénomènes de la vie sociale... une science aussi exacte que la biologie et capable de faire servir les lois du développement social à des applications pratiques*». Ces applications pratiques, c'est le socialisme scientifique : «*... le socialisme, de rêve d'un avenir meilleur pour l'humanité qu'il était autrefois, devient une science*». Marx et Engels ont insisté de nombreuses fois sur cette évolution qui va des matérialistes du XVIIIe siècle au socialisme et au communisme.

Dans *l'Anti-Dühring*, Engels montre que «*parallèlement à chaque grand mouvement bourgeois, éclatait aussi un mouvement de classe qui était le devancier plus ou moins développé du prolétariat moderne*». Des manifestations théoriques correspondent à ce mouvement d'une classe incomplètement formée. «*Aux XVIe et XVIIe siècles, les peintures utopiques de sociétés idéales; au XVIIIe siècle, des théories déjà franchement communistes (Morelly, Mably). L'égalité ne devait plus se limiter aux droits politiques, mais embrasser les conditions sociales de l'individu, il fallait abolir non seulement les privilèges de classes, mais les antagonismes de classes*». Si Marx a dit que les Français civilisèrent le

matérialisme, c'est surtout parce que chez les matérialistes du XVIII^e siècle, le matérialisme place l'homme au centre de ses préoccupations.

Dans Helvétius, qui part également de Locke, le matérialisme acquiert ses traits spécifiquement français. C'est sous le rapport de la vie sociale (Helvétius, De l'Homme) qu'il le saisit aussitôt. Les aptitudes physiques et l'amour-propre, la jouissance et l'intérêt personnel bien compris sont le fondement de toute morale. L'égalité naturelle des intelligences humaines, l'unité entre le progrès de la raison et le progrès de l'industrie, la bonté naturelle de l'homme, la toute-puissance de l'éducation, sont les points principaux de son système. Et Marx écrit plus loin :

Il n'est pas besoin d'une grande sagacité pour constater que le matérialisme, dans ses théories de la bonté originelle et des mêmes dons d'intelligence chez les hommes, de la toute-puissance de l'expérience, de l'habitude de l'éducation, de l'influence des circonstances extérieures sur l'homme, de la haute importance de l'industrie, des mêmes droits à la jouissance, etc., se rattache nécessairement au communisme et au socialisme.

Ce rattachement s'exprime dans la filiation des doctrines : chez Babeuf; chez Fourier qui part directement du matérialisme français. Helvétius a pour disciple Bentham, et c'est de lui que part Owen, «le fondateur du communisme anglais». C'est ce communisme que connaît durant son exil Cabet, qui va le rapporter en France et le vulgariser. Quoique saisir le matérialisme «sous le rapport de la vie sociale» soit le «trait spécifique» du matérialisme français, ce matérialisme ne connaît pas encore les lois du développement de la société. Il en est de même en ce qui concerne les plus grands représentants du socialisme utopique : Saint-Simon, Fourier, Owen. Engels souligne l'analogie profonde qu'il y a pour cette raison, entre les utopistes et les philosophes : ni les uns ni les autres ne se présentent comme les représentants d'une classe. Les philosophes ne se présentent pas comme les représentants de la bourgeoisie. Les utopistes ne se présentent pas comme les représentants du prolétariat. Les uns et les autres proposèrent d'affranchir l'humanité tout entière. Les utopistes, comme les philosophes, font leur critique et proposent leurs réformes au nom de la raison pure et de la justice éternelle. Seulement, fait remarquer Engels, il y avait tout un monde entre la raison et la justice éternelle des philosophes du XVIII^e siècle et des utopistes du XIX^e siècle. C'était le monde bourgeois qui, entre-temps, avait développé ses contradictions et étalé son désordre. «Comparé aux pompeuses promesses des philosophes, les institutions politiques et sociales qui suivirent le triomphe de la Révolution parurent de décevantes et amer es caricatures».

Les utopistes dénoncent donc ce monde. Fourier, en particulier, s'en fait le critique génial. Mais les utopistes pensent que «le monde bourgeois basé sur les principes des philosophes» était tout aussi déraisonnable et injuste que la féodalité et les autres formes sociales antérieures; que «si la pure raison et la vraie justice n'avaient pas jusqu'ici gouverné le monde, c'était parce qu'elles n'avaient pas été découvertes», et que «si l'homme de génie qui devait découvrir cette vérité avait manqué, il surgissait maintenant avec la proclamation de la vérité, non comme produit du développement historique, mais par hasard. Il aurait pu naître 500 ans plus tôt et épargner à l'humanité 500 ans d'erreurs, de luttes, de souffrances». La lumière n'est pas encore faite sur les forces motrices de l'histoire, sur les lois de développement de la société, sur la genèse et la mise en oeuvre de la solution des problèmes sociaux. Elle se fera grâce au matérialisme historique.

Mais, cette fois, tout, en histoire, est éclairé par la lumière de la science, y compris la genèse de la vérité concernant la solution du problème social. Engels a montré que le socialisme utopique avait sa nécessité : le développement insuffisant de la production et de la lutte des classes, et que c'est leur développement ultérieur qui rendit possible la création du socialisme scientifique. Par le socialisme scientifique, le marxisme apporte à l'homme les lumières de la science non plus seulement sur la nature, mais aussi sur ses propres destinées. Le problème du règne de la Raison dans la société reçoit à son tour une solution rationnelle. Marx et Engels montrent ce qui empêche la raison de régner dans la société : l'exploitation de l'homme par l'homme. Ils montrent que la condition de l'instauration de son règne, c'est la suppression du capitalisme; que la force sociale qui l'accomplira c'est le prolétariat; que

le moyen que celui-ci doit employer, c'est la conquête du pouvoir par la Révolution. Alors, la Raison cesse d'être l'auréole d'une société qui ne peut encore s'y conformer. Les hommes pourront diriger la société d'après la raison, conformément à un plan, et l'humanité passera «*du règne de la nécessité dans celui de la liberté*».

L'Histoire du Parti bolchevik nous montre comment le marxisme, enrichi par Lénine et Staline, a permis de réaliser effectivement, sur la sixième partie du globe, le socialisme.

L'idéal d'universalité humaine posé avec tant d'éloquence par les philosophes du XVIIIe siècle, apparaît ainsi avec les conditions rationnelles de sa réalisation. Les philosophes proposaient l'émancipation de l'humanité en général, et non celle d'une classe sociale en particulier. Ils voulaient le règne de l'humanité et c'est le règne de la bourgeoisie qui vint. Marx et Engels découvrent que l'émancipation de l'humanité tout entière a pour condition l'émancipation du prolétariat. C'est grâce à la révolution prolétarienne et à la construction du socialisme, que la société vraiment humaine cesse d'être une abstraction pour devenir une réalité par la *société sans classes*.

Le matérialisme et la bourgeoisie

Dès que le prolétariat révolutionnaire commence à menacer sérieusement la bourgeoisie, celle-ci se souvient des services que l'Eglise et la foi religieuse ont rendus à la cause de la conservation sociale. Elle abandonne la philosophie de ses ancêtres révolutionnaires. *Il ne restait plus d'autre ressource à la bourgeoisie française et allemande*, écrit Engels, *que l'abandonner silencieusement leur libre pensée, comme un adolescent pris du mal de mer qui laisse négligemment tomber le cigare allumé avec lequel il avait eu l'orgueil de monter à bord. Un à un les esprits forts prirent un extérieur pieux, parlèrent respectueusement de l'Eglise, de ses dogmes, de ses rites, et s'y conformèrent même pour autant qu'il était impossible de l'éviter. Les bourgeois français firent maigre le vendredi, et les bourgeois allemands écoutèrent en transpirant sur leurs chaises, à l'église, d'interminables sermons protestants. Ils n'étaient plus d'accord avec le matérialisme : Die Religion muss dem Volk erhalten werden, il faut une religion au peuple, seul et dernier moyen de sauver la société de la ruine complète.* Effectivement, en France, en particulier après la Commune, la bourgeoisie réactionnaire organise d'une manière systématique «l'oubli» du matérialisme. Le matérialisme moderne, le marxisme ? Jusqu'à ces dernières années, les manuels et les dictionnaires philosophiques ne mentionnaient même pas l'existence du «matérialisme dialectique».

C'est le matérialisme vulgaire, voire le positivisme, qui furent présentés comme les seules formes du matérialisme et réfutés «trionphalement» par les philosophes réactionnaires dont on peuplait de plus en plus les Universités. En même temps, on diffusait dans la jeunesse cultivée le mépris de la science, et des conceptions plus ou moins mystiques, afin de les sauver de cet «abandon des élites» par lequel les historiens de la réaction apprenaient à voir à la bourgeoisie la cause principale du succès de la Révolution. On ne pouvait naturellement pas supprimer purement et simplement tous les Encyclopédistes des programmes scolaires. Mais on leur appliqua cette méthode que Diderot avait décrite dans *Les Bijoux indiscrets* : des pygmées armés de ciseaux et de rasoirs, tailladant les têtes des grands hommes pour les refaire à leur goût. *J'en entendis une qui redemandait son nez et qui représentait qu'il ne lui était pas possible de se présenter sans cette pièce.*

«Eh ! tête, ma mie, lui répondit le pygmée, vous êtes folle. Ce nez qui fait votre regret vous défigurait. Il était long, long...»

Ce nez si long qu'on s'appliquait à couper aux Encyclopédistes, ce fut leur *matérialisme*. On se mit à faire des morceaux choisis avec les textes les plus anodins et à écrire des livres sur les philosophes du XVIIIe siècle, en oubliant de dire qu'ils étaient matérialistes. Ce qui est caractéristique, c'est que chez les protagonistes de ce bruyant athéisme dont nous avons déjà parlé, on rencontre la même attitude. Dans un tout récent livre, le professeur Bayet n'a oublié, en parlant du XVIIIe siècle, que le matérialisme.

Mais à mesure que, dans la période de l'impérialisme, toutes ses contradictions s'aggravaient, le capitalisme s'orientait avec de plus en plus de force vers le mot d'ordre : il faut une *mystique pour le peuple*. Et le fascisme nazi devait montrer qu'il lui faut encore plus de mystique et encore moins de raison que dans les anciennes religions. Ce qui est dangereux pour les oligarchies capitalistes, c'est avant tout la connaissance que les travailleurs peuvent acquérir des lois de l'histoire. Dès lors, le fascisme entreprend d'exterminer ceux qui ont cette connaissance, c'est-à-dire les marxistes, et à inculquer dans la conscience des hommes le *racisme*. Il n'y a pas de *classes*, mais seulement des *racés*. Il n'y a pas de *lutte de classes*, mais une *lutte des racés*. La mystification est grossière. Il est visible que la race est destinée à masquer les *classes*. Naturellement, des connaissances scientifiques élémentaires permettent de comprendre que races, lutte de races sont des inventions. Mais le théoricien officiel du racisme, Rosenberg, proclame pour cette raison qu'il ne faut pas chercher ce qu'il y a derrière les races ; que les races et leurs luttes représentent le terme ultime de la connaissance : « *Il ne nous est pas possible, dit-il, de remonter au-delà.* » En fait, « l'Etat raciste » empêche par le fer et par le feu de remonter au-delà des races, et il organise systématiquement *l'obscurantisme*. Avec les libertés démocratiques, doit disparaître la science pour être remplacée par la mystique. Maintenant, le capitalisme se rebelle contre la science. Cette mystique doit, par l'ignorance, maintenir les hommes dans un état de crédulité illimitée, les rendre totalement obéissants, mais disponibles pour la guerre. C'est pourquoi la mystique elle-même doit être une mystique de haine et d'excitation; elle ne doit pas être un arôme spirituel; elle ne doit connaître que l'odeur du sang. L'éducation doit être remplacée par *l'élevage* d'une nouvelle race humaine. L'homme idéal pour le racisme, c'est le *robot*, dont *l'aryen* n'est que l'enveloppe qui le rend présentable. L'âme raciale, la *Rassenseele*, que les nazis veulent inculquer aux hommes, c'est l'âme d'esclave, celle qui est capable de rendre l'homme aussi semblable que possible au *robot*. Après tant d'ersatz, le grand capital allemand essaie de fabriquer l'ersatz de l'âme humaine. Il veut imposer les ténèbres au pays où sous influence des lumières françaises et en contact avec elles, se sont développées les lumières allemandes, cette *Aufklärung* qui évoque les plus grands noms de la philosophie classique et de la littérature en Allemagne, depuis Kant et Goethe jusqu'à Hegel. Goethe voulait *toujours plus de lumières* : se sont ses dernières paroles. Les nazis, eux, veulent toujours *moins de lumières et plus de ténèbres*. C'est pourquoi ils passent sous silence ou falsifient grossièrement les grands penseurs de *l'Aufklärung*. La bourgeoisie révolutionnaire était matérialiste. Avec la science dont elle avait besoin, elle se rebellait contre l'Eglise. Cette fois, c'est le prolétariat qui a besoin de la science et c'est lui qui fait cause commune avec elle. Dès le XIXe siècle, la bourgeoisie proclame qu'il faut une religion au peuple. A l'époque du capitalisme pourrissant, elle va chercher refuge jusque dans les formes les plus barbares de la mystique, dans la mystique du sang et de la race, s'efforçant de recréer les ténèbres dans les âmes afin de se sauver.

Rosenberg sait ce qu'il fait quand il interdit de chercher derrière la *race* : derrière « le grand aryen blond aux yeux bleus », il y a la racaille cosmopolite de l'oligarchie capitaliste. C'est pourquoi en Allemagne même, le grand aryen blond aux yeux bleus peut être prêché par Hitler qui n'a pas les yeux bleus, qui n'est ni blond, ni grand, ni même aryen, pour cette simple raison qu'il n'en existe pas. Mais Mussolini prêche lui aussi le grand aryen nordique, et les capitalistes japonais font aussi du racisme. Mais quels que puissent être les efforts du capitalisme pour se sauver en extirpant de la conscience humaine les lumières de deux mille années de civilisation, il ne peut y parvenir. D'abord, la sixième partie du globe lui échappe, et l'Union Soviétique, rempart de la paix, est, en même temps, le rempart de la civilisation. Le pays du socialisme est aussi le pays de la raison, le foyer des lumières. Le fascisme ne peut abolir cette loi selon laquelle c'est l'existence qui détermine la conscience. Il a beau vouloir loger dans le cerveau des hommes du XXe siècle des fables qui correspondent aux conditions d'existence de l'homme au Xe siècle. Les conditions d'existence restent celles du XXe siècle. Il a beau vouloir inculquer au prolétariat industriel la mentalité des anciens Germains : leurs conditions d'existence - l'exploitation capitaliste - reforment tant qu'elle dure leur conscience de prolétaires révolutionnaires. D'où précisément la violence inouïe du fascisme, pour tenter de réaliser ce qui est irréalisable. Mais cette violence elle-même, signe de sa faiblesse, dresse les masses laborieuses toujours davantage contre elle, d'autant plus que se développent les conséquences de ces contradictions du capitalisme que le fascisme ne peut résoudre, mais seulement aggraver.

Au service du grand capital, Hitler et ses pareils ont créé l'Enfer sur terre. Les masses martyrisées n'iront pas transporter encore une fois au ciel leur protestation contre la misère et la guerre.

Pendant que la bourgeoisie devenue conservatrice s'est détournée du matérialisme, celui-ci demeura intact dans les larges masses du peuple français. L'avant-garde du prolétariat révolutionnaire adopta le matérialisme moderne : le matérialisme dialectique et le matérialisme historique qui constituent, comme l'écrit *l'Histoire du Parti bolchevik*, «*le fondement théorique du communisme, les principes théoriques du Parti marxiste*». Les Partis communistes sont les seuls partis marxistes. Les Partis de la IIe Internationale répudient ouvertement le matérialisme dialectique, sans lequel il n'y a pas non plus, comme nous l'avons vu, de matérialisme historique. Mais, parce que seul le matérialisme historique peut constituer la base scientifique de l'action politique, notre Parti seul, base son action sur la science. Dans notre Parti, il ne saurait être question d'élaborer des résolutions par voie de conciliation et de synthèses entre les opinions ayant les origines les plus variées. Les résolutions de notre Parti sont destinées à fixer son action par l'analyse des faits et les intérêts des masses populaires. Cette science, qui est la nôtre, est le fruit d'une longue évolution dont la philosophie des lumières est l'une des étapes les plus décisives. Voilà pourquoi nous en sommes les héritiers et les continuateurs. Nous le sommes encore parce que seul notre Parti accomplit méthodiquement ce travail qui fut, au XVIIIe siècle, celui des Encyclopédistes. Notre Parti est seul à diffuser dans les masses les lumières de la science sur les questions économiques, sociales et politiques. Ailleurs, sans aucune exception, il ne s'agit pas d'éduquer les masses, mais de leur faire prendre, selon le mot de Descartes, «*un peu de cuivre et de verre pour de l'or et du diamant*». Et cela dans le meilleur des cas.

Mais, en même temps, c'est notre Parti qui défend seul, d'une manière conséquente, la science contre l'obscurantisme, et c'est ce qui lui vaut la sympathie des meilleurs représentants de la science et de la littérature françaises. Ailleurs, l'abdication devant l'agresseur sur le plan politique, se double d'une abdication devant la mystique obscurantiste : Esprit de Munich et Munich de l'Esprit Les mystiques de lâcheté et d'esclavage traduisent la décadence d'une classe qui fut révolutionnaire. Le Parti Communiste, parti des forces d'avant-garde de la Société, est le Parti de la *raison militante*. C'est ainsi que notre Parti continue la pensée la plus française, celle des Encyclopédistes. Il s'en montre le vrai continuateur; il la continue en l'enrichissant, en la rendant vivante et agissante.

Georges Politzer

NOTES :

(1) Sauf indication contraire, voir, pour les textes d'Engels, l'Introduction de *Socialisme utopique et socialisme scientifique*; pour ceux de Marx *Contribution à l'Histoire du Matérialisme français* (dans Marx et Engels *Etudes philosophiques*).

(2) Albert Bayet : «*Qu'est-ce que le rationalisme?*» p.77

(3) Lire en particulier dans l'Histoire du P.C.(b) de l'URSS, le chap. IV, § 2.

Le Curé MESLIER, matérialiste, athée et communiste

Le but que je me propose ici n'est pas de cerner les particularités de la pensée de Meslier, il est de le situer dans l'histoire des idées.

Meslier était un modeste curé de campagne **(1)**. Il naquit en 1664 et mourut en 1729. Il obtint en 1689, et garda le reste de sa vie, la cure d'Etrépigny, un petit village des Ardennes françaises, alors de moins de 150 habitants sans doute, moins de 200 en tout cas **(2)**, situé à 10 km au sud de Charleville-Mézières et à 15 km à l'ouest de Sedan. A sa mort, il laissait trois exemplaires d'un gros mémoire manuscrit de ses «pensées et sentiments» **(3)** présenté par deux lettres qu'il adressait aux «curés du voisinage». On retrouva également des annotations marginales à la *Démonstration de l'existence de Dieu* de Fénelon **(4)**. La rédaction finale des exemplaires du *Mémoire* a dû se faire après 1723. **(5)**

Le curé Meslier ne fut pas seulement un de ces innombrables prêtres qui contestèrent la hiérarchie cléricale ou un de ces membres du bas-clergé qui se désolidarisèrent de leur ordre pour épouser les luttes de la paysannerie pauvre : son oeuvre est sans commune mesure avec de telles contestations religieuses ou sociales.

Si ces prêtres étaient parvenus à s'émanciper, ici, - plutôt en haut de la hiérarchie - de leurs préjugés religieux, là - plutôt en bas - de leurs préjugés sociaux, Jean Meslier fut de ceux qui s'émancipèrent de l'un et de l'autre **(6)**. Et de quelle façon, et avec quelle puissance, quelle vigueur et quelle audace il le fit. Incroyant et communiste, Meslier ne s'en tint pas là ; il a «poussé jusqu'à son extrême conséquence la recherche de la vérité» **(7)**, c'est pourquoi il fut, d'abord et avant tout, *athéiste* **(8)** et *révolutionnaire*.

La critique de la religion, pendant tout le XVIII^e siècle, était essentiellement formulée à la faveur de l'agnosticisme ou du déisme. Quelquefois, elle était poussée jusqu'au panthéisme en lequel on s'accordait à voir la limite extrême de la radicalité dans la contestation religieuse **(9)**. Le dieu situé au-dessus des hommes, dieu des oppresseurs, était relégué au-dessus de la nature, au mieux, il était la nature lui-même.

Meslier, lui, le débusqua de son dernier retranchement et le réduisit au néant **(10)**. Ce faisant, il identifia la nature à la Matière et la proclama telle. Meslier accédait ainsi au matérialisme intégral; en cela, il restera inégalé dans son siècle qui, pourtant, n'en était qu'à son commencement **(11)**. A l'orée du siècle suivant, tirant le bilan de la contestation religieuse dans l'histoire universelle, un homme dit de Meslier : «Il est impossible de professer l'athéisme d'une manière plus claire et plus franche». Cet homme savait de quoi il parlait : c'était Sylvain Maréchal, l'Egal, «l'homme sans Dieu» **(12)**.

La critique de la société dans la France pré-révolutionnaire était le fait, d'une part, de bourgeois éclairés qui représentaient *concrètement* leur propres intérêts de classe et en posaient les revendications pratiques, d'autre part, de communistes - plus précisément : de communautaristes qui représentaient *abstraitement* les intérêts des masses agraires servies et projetaient dans l'utopie les bases de communautés plus ou moins égalitaires. Mais aussi divergentes que puissent avoir été ces deux conceptions de la société, elles n'en partageaient pas moins cette même caractéristique, d'exclure toutes deux l'action populaire comme facteur de transformation du monde. Morelly, le grand réformateur communiste du milieu du XVIII^e siècle, n'échappe pas à la règle, qui «s'en remet à la sagesse des législateurs» et refuse la lutte révolutionnaire **(13)**. Dom Deschamps (1716-1774), ce véritable Hegel pré-hégélien et français qui fut l'utopiste communiste le plus radical, même Dom Deschamps refuse de concevoir un «projet révolutionnaire d'action du peuple» **(14)**.

Meslier, ici encore, de même que pour la critique religieuse, seul contre tous, prend à son propre compte d'en appeler à l'«union des peuples» pour renverser les oppresseurs **(15)** et de faire entendre sa voix «d'une extrémité de la terre à l'autre» **(16)**. C'est en Meslier que la France trouve le premier théoricien de son histoire qui ait uni le communisme et la révolution. Avec Meslier, le communisme français cesse d'être une utopie **(17)**, il devient une nécessité, et une nécessité pratique : un programme

d'action populaire révolutionnaire (18). S'il n'a pas eu cette possibilité historique qui s'offrit, en Allemagne au XVIe et en Angleterre au XVIIe siècle, à ces deux grands chefs communistes que furent Münzer et Winstanley, de diriger une insurrection paysanne - et en cela réside la seule cause des limites de sa critique sociale (19) -, Meslier ne leur cède en rien en ce qui concerne l'affirmation de l'action révolutionnaire où, par ailleurs, il se distingue d'eux par son athéisme. Lichtenberger a raison de penser que l'on trouve en Meslier «la pensée socialiste poussée jusqu'à ses dernières conséquences» (20).

Marx et Engels n'ont, pas plus que Plékhanov ou Lénine, connu l'oeuvre de Meslier (21). Les théoriciens du matérialisme athée et scientifique ne pouvaient rien contre la pesanteur du silence qui entourait leur devancier. Mais on peut avancer sans crainte de se tromper que s'il avait connu sa pensée, Marx aurait hésité avant d'écrire sa fameuse dernière *Thèse sur Feuerbach* : «Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde ; ce qui importe, c'est de le transformer».

Car c'est avec Meslier que la philosophie, pour la première fois de toute son histoire, s'assigne comme fin de révolutionner le monde. C'est pour libérer l'humanité que Meslier expose sa critique matérialiste de la religion et de la société : en cela son communisme révolutionnaire est avant tout matérialiste. Et s'il est vrai, comme le disent Sergent et Harmel qui récupèrent un peu trop rapidement Meslier dans le camp de l'anarchisme, que «ce qui l'animait, ce n'était pas l'esprit de la science, le souci de la vérité (mais) la haine de ce qui asservit les hommes» (22), il faut admettre que la dénonciation de l'asservissement passait par la critique matérialiste (23). Un des traits constitutifs de la grandeur de Meslier est qu'il sut, ainsi que le reconnaît P. Doussot (qui pourtant méprise «les traces de la vieille mentalité rurale» dans sa pensée), «rationnaliser l'ancien monisme paysan, l'amplifier et lui donner la dimension d'une philosophie» (24). Or, cette irruption du peuple paysan brandissant sa misère au sein des salons éthérés des philosophes est, de fait, la matière et l'action révolutionnaire qui font valoir leurs droits au sein de la pensée.

C'est parce qu'il représentait, de façon aussi brutale qu'achevée, cette intrusion scandaleuse que Meslier fut ostracisé si longtemps et que, même si les Lumières connaissaient son *Mémoire* (25), le moins que l'on puisse dire est que «leur oeuvre ne la représentait pas dans son intégralité, dans toute sa force» (26). Voltaire fit bien, sous le titre *Extrait des sentiments de Jean Meslier*, un abrégé du *Mémoire*. «Ce fut tout simplement une mutilation» écrit Benoît Malon (28). Le vieux communard a raison, car le déiste bourgeois qu'était Voltaire avait soigneusement banni de son *Extrait* ce qu'il jugeait «trop ennuyeux et même trop révoltant» (28) : précisément ses démonstrations communistes et révolutionnaires, athéistes et matérialistes. Voltaire tint par ailleurs à le transformer expressément en déiste : il conclut son *Extrait* en faisant s'adresser à Dieu cet athée implacable ! (29).

Victime de ce que R. Mortier appelle une «gloire ambiguë» (30), Meslier n'a jamais dû apparaître que comme un de ces déistes dont le XVIIIe siècle français regorge, et la banalité n'est pas faite pour attirer l'attention. Et si en 1864, un Hollandais, Rudolf Charles d'Ablaing van Giessenburg, imprima et édita pour la première fois, deux cents ans après la naissance de Meslier, le texte complet d'une copie manuscrite du *Mémoire*, cette édition méritoire n'eut qu'une diffusion extrêmement réduite (31) et sans doute reste confinée aux seuls cercles de libres-penseurs.

Il n'y a guère qu'en Union soviétique, et maintenant dans les autres pays de l'Est, que Meslier a la diffusion et la renommée qu'il mérite. *Le Mémoire* entier fut traduit en russe en 1924 (32). Par ailleurs, le nom de Meslier figure, entre autres avec celui de Winstanley, sur l'obélisque du Parc Gorki de Moscou (33) élevé à la gloire des précurseurs du socialisme moderne. C'est le seul monument public au monde qui rappelle la mémoire de Meslier et, même en France où, dit Quack, «l'on trébuche sur les statues d'anti-cléricaux, on cherchera en vain celle d'un tel *anti-prêtre*» (34).

Ainsi, malgré la remarquable étude, aussi enthousiaste qu'érudite, de Maurice Dommanget, malgré la très complète et précise édition de ses *Oeuvres*, coordonnées par R. Desné, malgré les fort riches Colloques internationaux d'Aix-en-Provence en 1964 (dont les actes sont parus en 1966) et de Reims

en 1974 (dont les actes sont parus en 1980) (35), Meslier reste, encore aujourd'hui, un penseur ignoré dans son pays. Il ne figure dans aucun dictionnaire français usuel et en 1969, R. Desné signalait qu'en France, le nom de Meslier ne figure dans aucun manuel en usage dans les classes de Français, d'Histoire et de Philosophie, à l'exception du manuel littéraire de Castex et Surer où il apparaît dans une oeuvre renseignée comme un pamphlet de Voltaire, celui-ci étant cité après que les auteurs aient écrit que, dans ses pamphlets, «Voltaire s'affuble de personnalités d'emprunt» ! (36).

Et même si en cette fin de siècle des études commencent à lui être consacrées dans les sphères universitaires, il reste néanmoins un marginal au sein de ce que l'histoire et la philosophie institutionnelles consacrent comme savoir constitué (37). Ainsi est-il remarquable que les monumentales *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* qui en sont à plus de 220 publications de livres et de recueils d'articles depuis 1955, n'aient, à ce jour, publié aucun texte monographique ou autre consacré à Meslier, si ce n'est la communication que fit J. Deprun, sous le titre *Jean Meslier et l'héritage cartésien*, au *Premier Congrès International sur le siècle des Lumières* (à Genève en 1963) et dont les *Studies* ont publié les Actes (38). Il est d'ailleurs également significatif qu'à cette seule exception près, il n'a plus jamais été question de Meslier autrement que dans des mentions aussi rapides que rares, dans les centaines de communications qui ont été faites aux cinq Congrès ultérieurs !

Meslier, qui écrivit avant 1729, était décidément en avance, non seulement sur son siècle, mais également sur le suivant, et sur le nôtre. Un conservateur chrétien de notre temps, P. Hazard, néanmoins familier du rationalisme puisqu'il est historien des idées du siècle des Lumières, écrit dans son ouvrage consacré à *la Pensée européenne au XVIIIe siècle*, à propos du *Mémoire*, «qu'après deux cents ans passés, on ne peut le lire sans un frémissement». Et il ajoute, comme dans un effort désespéré par lequel il essaie d'expliquer une pensée dont la radicalité dépasse son entendement : «on aurait dit qu'il n'avait jamais prié» (39). J. Marchal qui, lui, a renoncé à tenter toute explication, préfère parler d'«un débordement d'ordures». Mais il se rappelle qu'on lui a appris à pardonner à son prochain et s'exécute : Meslier «a droit cependant à la pitié» (40). De son côté, Ira O. Wade qui ne parvient pas à comprendre l'attaque implacable à laquelle Meslier soumet l'Eglise et l'Etat, se demande s'il «ne déraisonne pas un peu» et trouve la réponse dans le fanatisme qu'il lui suppose gratuitement (41). Ainsi, parce que, selon l'expression de Gruenberg, «il eut la rare hardiesse d'aller jusqu'au bout de ses conclusions logiques» (42), dépassant par là-même les limites au-delà desquelles les Lumières ne se sont jamais aventurés, Meslier serait tombé dans la déraison et le fanatisme ! Il faut plutôt reconnaître qu'ici Wade, qui consacra pourtant un demi-siècle de sa vie à l'étude des Lumières, reste ébloui devant une pensée dont l'audace et la conséquence dans le raisonnement dépassent considérablement, encore aujourd'hui, ce que le savoir considéré comme légitime peut accepter.

Voici en quoi Meslier fut unique dans l'histoire des idées. Il fut d'abord et avant tout :

1 - le premier penseur révolutionnaire, et le premier communiste à fonder son point de vue sur le matérialisme et l'athéisme. S'il y eut, bien sûr, avant lui, des révolutionnaires, des communistes, des matérialistes et des athées, il fut le premier à réunir ces quatre positions en une seule et unique conception du monde. En cela, Meslier prend une place d'une importance considérable tant dans l'histoire de la pensée révolutionnaire que dans celles du communisme, du matérialisme et de l'athéisme. Son oeuvre constitue un moment capital de l'histoire de la pensée.

Il fut également :

2 - le premier matérialiste systématique et conséquent depuis Lucrèce ; le premier à développer aussi complètement son point de vue ;

3 - le premier théoricien systématique de l'athéisme, dont il élaborait une conception achevée ;

- 4 - le premier matérialiste mais également le premier penseur à concevoir la nature de façon dynamique **(43)** ;
- 5 - le premier matérialiste à concevoir que le mouvement est indissolublement lié à la matière, que «le mouvement reste dans la matière» **(44)** ;
- 6 - le premier philosophe à vouloir «transformer le monde» ;
- 7 - le premier matérialiste à penser la dialectique historique de la nécessité et de la liberté, à penser que le monde s'explique par lui-même et qu'il faut néanmoins le révolutionner ;
- 8 - le premier théoricien communiste à vouloir fonder une société sans classes, non par l'imagination utopique, mais par l'action révolutionnaire pratique ;
- 9 - le premier théoricien révolutionnaire en France à concevoir la révolution comme une action populaire de masse **(45)** ;
- 10 - le premier communiste à considérer la religion comme le produit et la preuve de l'oppression et de l'exploitation sociales **(46)** ;
- 11 - le premier communiste à voir dans la propriété privée l'origine et la cause de l'inégalité et de la domination **(47)** ;
- 12 - le premier révolutionnaire et communiste à reconnaître que toute la richesse vient du travail et à en déduire la théorie de la grève générale comme arme révolutionnaire **(48)** ;
- 13 - le premier révolutionnaire et communiste à avancer l'idée de la *dictature* des opprimés sur leurs oppresseurs **(49)** ;
- 14 - le premier révolutionnaire et communiste à se prononcer pour la transformation de la guerre des nations en guerre des classes **(50)**.

A ce palmarès, on peut encore ajouter des titres plus modestes : le *Mémoire* fut «la première attaque complète et détaillée que subit en France le christianisme» **(51)** ; Meslier fut, sans doute, d'ailleurs l'auteur le plus violent de tous les temps contre le personnage de Jésus-Christ **(52)** ; il récusait formellement la «magie noire», ce en quoi il fait également, comme le dit Dommanget, «figure d'isolé» dans un siècle où même les plus libres de pensées, jusque et y compris d'Holbach, s'adonnaient aux «pratiques astrologiques, ésotériques et occultistes» **(53)** ; il fut également seul en son siècle à appeler au tyrannicide, au régicide, dans cette époque où la monarchie est épargnée par les critiques bourgeoises et souvent même paysannes, etc... **(54)**.

Ainsi, ce qui constitue l'exceptionnelle envergure intellectuelle de Meslier, c'est qu'il combina les quatre domaines de la pensée les plus avancés qui s'offraient à la philosophie de son temps : le communisme, la révolution, la négation de Dieu et la matière, alors que l'audace des autres penseurs ne dépassait jamais l'exploration d'un seul de ces champs. Il a fallu attendre Marx et Engels, c'est-à-dire la Révolution française et la révolution industrielle, la domination de la bourgeoisie et la constitution du prolétariat en classe, pour que la pensée accède à nouveau, en un seul mouvement, à la conjonction de ces quatre domaines avancés de la connaissance ; et la distance historique qui sépare Meslier de ses successeurs est une bonne mesure de l'avance qu'il avait sur son temps.

Mais Meslier ne fut pas seulement grand en cela, la profondeur de sa pensée était à la mesure de l'amplitude de son horizon. Dans chacun des quatre domaines, il dépassa en pénétration et en conséquence tous les théoriciens qui, avant lui, les avaient abordés séparément. Cependant, il est un

champ dans l'investigation duquel sa supériorité sur son siècle fut particulièrement écrasante, et qui fonde toute sa pensée : il s'agit de *la matière*. Avant de concevoir sa théorie du communisme et de la révolution, Meslier se forgea une théorie de la matière, et c'est en élaborant celle-ci de façon achevée qu'il parvint logiquement à celles-là. De même, pour pouvoir développer intégralement son athéisme militant, il dut pousser jusqu'à sa dernière extrémité la réflexion sur la matière. Déborine a raison de dire : «C'est en partant de sa conception matérialiste du monde que Meslier a fondé son éthique et sa politique (...). Les conclusions sur la nécessité d'une révolution et de l'instauration d'une société fondée sur la communauté des biens découlaient de sa conception du monde» (55). Elles s'appuient entièrement et indéfectiblement sur le matérialisme.

C'est une caractérisation du matérialisme de Meslier que je tenterai maintenant, dans la perspective de l'appréhender du point de vue de la place qu'il occupe dans l'histoire de la pensée en général, et du matérialisme en particulier.

On a souvent rattaché Meslier au cartésianisme avec lequel on lui voyait un rapport de filiation. R. Pomeau le dit «cartésien en physique» et «cartésien en métaphysique, cartésien athée»; Jean Ehrard parle de «l'accent cartésien de son langage» et «du désir de Meslier de se ranger résolument» dans la tradition cartésienne; de leur côté, Dommanget pense qu'il «applique la méthode cartésienne» et A. Adam qu'il « ne faisait que tirer les conséquences logiques du cartésianisme» ; tandis que H. Manceau dit de lui qu'il était «armé par un cartésianisme totalement libre» (56).

Mais c'est J. Deprun qui a développé le plus largement ce point de vue. A l'occasion d'une communication au *Congrès consacré au siècle des Lumières* en 1963, il exposait que Meslier mérite «le nom de cartésien» et que sa pensée «constitue l'une des filières par lesquelles le cartésianisme religieux et même mystique s'est changé, de l'intérieur, en son contraire sous la pression de ses propres exigences méthodologiques». Il insistait sur le fait que «Meslier conserve une attitude mentale typiquement cartésienne alors même qu'il récuse les thèses capitales des systèmes de Descartes, Malebranche ou Fénelon» pour enfin caractériser sa pensée comme un «cartésianisme d'extrême-gauche» (57). Dans l'édition critique des *Oeuvres* de Meslier qu'il co-édite, J. Deprun ne se fait pas faute de mettre en exergue, dans des notes explicatives, le cartésianisme qu'il pense déceler dans certaines conceptions du *Mémoire*. La préface philosophique qu'il consacre aux *Oeuvres* insiste expressément dans ce sens (58). L'auteur y précise son opinion que Meslier, «hérétique du cartésianisme et, si l'on veut, cartésien maudit ; cartésien pourtant», est un «malebranchiste d'extrême-gauche» et confirme que «par sa forme comme par son contenu, la pensée de Meslier mérite donc à bien des égards d'être qualifiée de cartésienne» (59).

Il est toutefois à remarquer, devant cet assaut d'avis convergents sur la question, que ces auteurs tiennent expressément à préciser qu'ils assignent au cartésianisme de Meslier cette limite d'être «interprété dans le sens matérialiste» (60). Pomeau, on l'a vu, parle d'une métaphysique cartésienne athée ! Deprun, de son côté, reconnaît lui-même que ce sont «ses convictions matérialistes» que Meslier a exposées «dans la langue et le cadre» du système cartésien (61). Ainsi, chez les tenants de sa filiation cartésienne, a-t-on senti la contradiction qu'il y avait entre un tel héritage et sa conception matérialiste du monde. Puisqu'il y a là le lieu d'une discussion, je me permettrai d'y prendre part.

Le point de vue que je voudrais défendre a déjà été exprimé sous une forme lapidaire par quelques rares auteurs. J. J. Spink décelait chez Meslier une «opposition marquée au dualisme cartésien» dont le dépassement, écrit Déborine, lui permettait d'«affirmer le matérialisme philosophique». Georges Cogniot, de son côté, énonçait avec force cette vérité si évidente qu'elle lui paraissait couler de source : «bien entendu, Meslier n'est pas cartésien» (62). C'est ce point de vue que je tenterai de développer ici.

On sait que l'oeuvre de Descartes constitue une grande étape dans l'histoire des progrès de la pensée. Avec lui, la science est définitivement émancipée du carcan de la scolastique. En cela, Descartes est bien le plus éminent représentant philosophique de la bourgeoisie française montante sous Louis XIII

et Louis XIV. Mais pour libérer la physique de ses chaînes, le grand penseur moderne dut encore payer son tribut à l'obscurantisme qui, bien que battu en brèche, imposait encore sa loi dans le domaine de la métaphysique. Descartes s'acquitta avec complaisance de cette dette. Avec lui, la raison, si elle se libère bien des entraves divines, le fait en «prouvant» rationnellement l'existence de Dieu. La connaissance du réel passait, en cette première moitié du XVII^e siècle, par la compromission avec son contraire : le dualisme cartésien n'est autre que cette *contradiction non vidée*, dans l'un ou l'autre sens, du matérialisme et de l'idéalisme.

Ainsi, Descartes, pour pouvoir l'étudier sans obstacles religieux, a séparé de Dieu la matière. Ce faisant, il n'en laisse pas moins, par là-même, une inconnue pour la science: c'est précisément, Dieu. Dans le long combat que mène la matière pour gagner le droit d'être enfin expliquée par elle-même, le cartésianisme représente le moment historique où elle parvient à se débarrasser de la domination de l'idée divine sans pour autant la vaincre définitivement. Dieu, relégué à l'origine des temps pour y donner l'impulsion primordiale aux choses, n'explique déjà plus la matière, mais la matière n'explique pas encore Dieu, de sorte que si celle-là *existe* enfin, celui-ci *est* toujours.

Un tel moment de la connaissance, qui juxtaposait les contraires tout en ignorant superbement leur contradiction, ne pouvait durer éternellement. Il fallait que, tôt ou tard, il prenne conscience de ce qu'il contenait en son sein les germes de sa propre négation. Ce rôle historique fut dévolu à Bayle. Ce penseur ne représente pas à proprement parler une étape nouvelle dans l'histoire des idées, mais l'aboutissement logique du cartésianisme, la contradiction de son dualisme poussée jusqu'à l'extrême limite au-delà de laquelle il se nie (63). Bayle représente le moment où la rationalité du dualisme en vient à constater que le dualisme est irrationnel. Mais le dualisme, ainsi compris, n'est pas pour autant résolu : si la raison exclu Dieu de son champ de connaissance, elle ne le nie pas. En cela, Bayle ne franchit pas la frontière cartésienne. Il en reste, comme le dit Rétat, à «une crise de la raison» (64).

Le cartésianisme devait encore être dépassé. Il le fut. Meslier représente cette nouvelle grande étape de l'histoire de la connaissance, celle de la pensée enfin débarrassée du dualisme, c'est-à-dire celle de la matière enfin débarrassée de son interprétation idéaliste, de la matière affranchie de Dieu, de la matière en tant qu'«être en général et sans restriction» (65). C'est avec Meslier que la pensée reconnaît à la matière le droit et le devoir de se déterminer elle-même et par elle-même (66). Avec lui se termine la lutte de la matière pour sa propre reconquête, avec lui s'ouvre un horizon infini pour la connaissance. La matière, après ce long passage par l'aliénation à la pensée, se retrouve enfin elle-même, mais enrichie par le travail du négatif, non seulement comme elle-même, mais aussi comme plus qu'elle-même, comme matière enfin *connaissable*.

Pour la première fois depuis Epicure et Lucrèce, la matière est proclamée incréée; «l'être matériel», dit Meslier, «ne peut avoir été fait, ni avoir été créé, et par conséquent il a toujours été» (67). Une telle affirmation, qui anime toute son oeuvre, caractérise de façon incontestable cette dernière étape du progrès de la pensée qu'est le matérialisme intégral. Cette «confession de matérialisme conséquent» (pour reprendre les termes de T. Haan (68)), marque avec la plus extrême évidence la distance qui sépare le monisme de Meslier du dualisme de Descartes. Et si l'on pense néanmoins, à la suite de J. Deprun, que «tout se passe comme si Meslier avait retourné contre la métaphysique de Descartes les exigences mêmes de sa méthode» (69), il faut admettre qu'en cela, Meslier est bien le matérialiste conséquent qu'on lui reconnaît (70) mais nullement un cartésien conséquent Car le cartésianisme constitue, tant *historiquement* que *logiquement* (71), le moment où le matérialisme en progression et l'idéalisme en régression s'équilibrent, il consiste précisément en la juxtaposition de ces deux conceptions du monde irréductibles l'une à l'autre. En conséquence, il ne peut dépasser la contradiction non résolue qu'il renferme en son sein sans se condamner lui-même en tant que cartésianisme. De même, on ne peut résoudre l'un des termes de son dualisme par l'autre sans, par cela, le dépasser, soit en régressant vers l'idéalisme, soit en accédant au matérialisme.

Telle est bien la raison pour laquelle on ne peut parler, comme on pourrait trop rapidement avoir tendance à le faire, de cartésianisme matérialiste. De même qu'une nuit où luit le soleil n'est pas une

nuit mais un jour, de même un cartésianisme où règne sans partage la matière n'est pas un cartésianisme mais un matérialisme. Et on aura beau, en jouant sur l'élasticité propre au système de Descartes, le tendre autant que possible pour l'y voir rejoindre la position de Meslier, il faudra nécessairement, pour l'atteindre, qu'il se brise. Ainsi, il n'est pas vrai que c'est «à l'extrémité de ce physicialisme tendanciel, immanente la pensée de Malebranche, que se place Meslier» (72), car il s'opère, dans l'intervalle qui sépare les deux pensées, un «saut qualitatif» qui empêche de les classer dans une lignée continue qui irait, sans bond, du penseur cartésien au penseur matérialiste. Dans cette perspective, il est également erroné de caractériser Meslier comme un cartésien ou un malebranchiste «d'extrême-gauche». Pas plus qu'un «croyant» sans dieu n'est un croyant d'«extrême-gauche» - puisqu'il s'agit d'un athée -, pas plus Meslier ne peut être considéré comme un «extrémiste» du système cartésien -puisque'il accède au monisme matérialiste.

Meslier, par ailleurs, connaissait peu le cartésianisme. J. Deprun a lui-même mis en évidence «l'absence de toute référence explicite aux écrits de Descartes, tant dans le *Testament* que dans les *Notes sur Fénelon*», et conclut à la haute probabilité que leur auteur «ne lut jamais Descartes dans le texte» (73). Il n'a d'ailleurs «lu que peu de textes cartésiens», peut-être seulement *Démonstration de l'existence de Dieu* de Fénelon qu'il a annotée et la *Recherche de la vérité* de Malebranche (74). Toutefois Meslier considère les cartésiens comme «les plus sensés des philosophes», formulation qui est loin de signifier une adhésion quelconque à cette pensée, d'autant plus qu'il précise : «des philosophes déicoles» et qu'il ne se prive pas, après leur avoir rendu grâce d'être «très judicieux», de les traiter de «fous» sur la question des «animaux-machines» (75). W.Krauss considère d'ailleurs que cette question, fort débattue à l'époque, «était le pivot de sa lutte (celle de Meslier) contre le système de Descartes», ce sur quoi on s'accordera (76). Le problème de l'âme des bêtes est en effet un point très significatif du dualisme cartésien et ce n'est pas fortuitement que Meslier prit la peine d'argumenter contre lui. La théorie des «animaux-machines» résume bien l'impérialisme de l'idéalisme au sein d'une conception matérialiste mécaniste de l'organisation des êtres animés : pour élever l'homme au rang de création particulière de Dieu, Descartes est amené à abaisser les animaux. Meslier, lui, élève les animaux pour abaisser Dieu au rang de création particulière de l'homme.

Le cartésianisme, pour le dire en termes hégéliens, était une unité de contraires dans laquelle la physique était la thèse et la métaphysique l'antithèse. Meslier dépassa cette unité cartésienne contradictoire en éliminant l'antithèse (la métaphysique). Ce faisant, il ne retrouva pas la thèse (la physique cartésienne) mais plus que la thèse : la synthèse, c'est-à-dire la thèse débarrassée de son obstacle interne, la physique qui règle enfin ses comptes avec Dieu, alors que Dieu lui avait jusque-là échappé. C'est ainsi que la physique métaphysique cartésienne se retira pour céder la place au matérialisme.

Avec Meslier, le matérialisme à peine éclos est d'emblée mobilisé au service des combats théoriques les plus avancés, il nourrit tant l'athéisme que le communisme et la révolution. Malgré ce prodigieux bond en avant de la pensée, bien qu'il franchisse des étapes de son développement sans attendre sa maturation pour se porter aux avant-postes de la lutte philosophique de son temps et de tous les temps, il est encore des auteurs qui n'acceptent pas de classer Meslier au rang des précurseurs du marxisme. Ainsi en est-il de J.-M. Goulemot qui «refuse de modéliser Meslier à un marxisme qui sert à l'appréhender et à le comprendre» car, explique-t-il, «la question du progressisme de Meslier demeure posée. Qui est progressiste en ce début de XVIIIe siècle ? Celui qui demande l'abolition de la propriété ou le bourgeois qui la constitue aux dépens de la possession nobiliaire ?» (77). Ce point de vue tombe dans le travers que J. Ehrard, se référant à quelques penseurs du XVIIIe siècle dont Meslier, résume bien lorsqu'il dénonce «la vanité des explications de type mécaniste qui voient dans la littérature un simple "reflet" et tout particulièrement l'arbitraire des analyses déterministes qui prétendent induire la signification sociale des oeuvres de la condition individuelle des auteurs» (78).

Car c'est pécher par excès de mécanisme que d'exclure Meslier du courant de pensée qui trouvera en Marx son expression achevée sous le prétexte que la paysannerie pauvre qu'il représentait n'était porteuse d'aucun projet historique conséquent Or, c'est précisément parce qu'il ressort de cette classe

qui, bien qu'elle soit sans devenir historique, supporte tout le poids des contradictions d'une société décadente et accumule en elle l'énergie d'une révolution (qui ne sera pas la sienne), c'est précisément parce qu'il représente la classe la plus opprimée et la plus exploitée de son temps que Meslier est, plus que tout autre matérialiste français du XVIIIe siècle, un précurseur du marxisme.

Dans cette perspective également, il n'est pas juste de parler, ainsi que le fait P. Doussot, de «l'archaïsme de Meslier» sous le prétexte que «la révolution qu'il propose est celle d'un monde qui meurt» (79). Car la révolution par laquelle le vieux monde mourra est, parla force des choses, celle par laquelle le nouveau vivra. En usant de ce seul droit que la bourgeoisie permet aux travailleurs d'usurper : le droit de lutter à sa place, la paysannerie qui renversa dans les campagnes l'ordre social sclérosé de l'Ancien Régime n'accoucha pas de l'impossible société paysanne, mais d'une société à la mesure de son temps, celle de la bourgeoisie.

Si l'on trouve, chez Meslier, ce matérialisme plus systématique, plus radical, plus implacable et plus résolument militant que tout ce que la bourgeoisie montante, en la personne de d'Holbach, pourra offrir de meilleur dans le domaine, c'est incontestablement à la paysannerie asservie qu'on doit l'attribuer (80). Par rapport aux philosophes qui lui sont contemporains, Meslier a lu peu de livres et c'est avec une bibliographie restreinte (81) qu'il est parti à l'assaut de deux millénaires de présence idéaliste en philosophie. Qu'il dépasse en audace et en profondeur tous les penseurs de son siècle peut paraître paradoxal. En fait, le paradoxe (c'est d'ailleurs le lot de tous les paradoxes !) n'est qu'apparent. C'est parce qu'il eut une culture philosophique restreinte, parce qu'il n'eut pas l'occasion de se nourrir et de s'imprégner du cartésianisme qui offrait à la pensée un horizon nouveau et vaste, mais borné, que Meslier put franchir les limites contre lesquelles se fracassaient ou se disloquaient les idées les plus avancées de son temps. Mais ceci n'est que la raison négative de la grandeur de Meslier. La raison positive, c'est que la source de sa pensée, il l'a trouvée dans la vie elle-même (82). Une large expérience pratique de la vie et de la condition paysanne (83), tel est bien le véritable fondement de la supériorité de Meslier. Ainsi s'explique que, à l'extérieur des cercles où le matérialisme français se cherchait encore, et loin d'eux, dans les profondeurs paysannes de l'Ancien Régime, dans le petit village ardennais d'Etrépy, un homme, Jean Meslier, se dressa, domina son siècle et tous les siècles du passé, et vit loin en avant.

Serge Démette

Extrait des «ANNALES HISTORIQUES de la REVOLUTION FRANÇAISE» n° 262, publié avec l'aimable autorisation du Professeur VOYELLE, directeur des Annales, et de l'auteur.

Notes :

1. Sur le peu que l'on connaît de sa vie, voir l'ouvrage capital de Maurice Dommanget, *Le curé Meslier, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV* (Paris, Julliard, 1965, 553 p., 8°); particulièrement le chapitre 1 (*L'homme et sa vie*), pp. 13-99; voir la préface de Roland Desné aux *Oeuvres de Jean Meslier* (Paris, Anthropos, 1970-1972, 3 tomes, 8°), tome I, p. XVII-LXXIX (*L'homme, l'oeuvre et la renommée*), particulièrement p. XVII-XLII. Chacun de ces textes résume, *suo tempore*, de façon achevée, les connaissances biographiques sur Meslier. Pour les précisions de détail non retenues dans ces textes, le fascicule de Jean Marchai, *L'Étrange figure du curé Meslier - Essai de profil psychologique* (Charleville, s. éd., 1957, 40 p., 8°) sera -bien que l'auteur local cache difficilement son aversion pour son sujet utilement consulté. Le petit ouvrage de Lucien Verona, *Jean Meslier, prêtre athée socialiste révolutionnaire* (Milan, Cisalpi-no-Goliardica, 1975, 104 p.) n'apporte rien de nouveau. On pourra aisément ignorer le récent livre de Jean Bredel, *Jean Meslier V enragé - Prêtre athée et révolutionnaire sous Louis XIV* (Paris, Balland, 263 p. 8°), oeuvre de plagiaire, purement commerciale, sans aucun intérêt scientifique, dans laquelle l'auteur étale, à travers sa suffisance satisfaite, le mépris profond dans lequel il tient Meslier.

2. J. Marchal (op.cit., p.8), citant la *Notice historique sur le village d'Etrépy* (Tours, 1902) de E. Thellier, informe qu'il y avait 142 habitants dans le village en 1636. M. Devèze, se fondant sur un rapport d'intendant de 1665, cite le chiffre de 39 feux et estime la population à moins de deux cents habitants («Les villages et la région du curé Meslier sous Louis XIV, d'après les rapports des intendants», in *Le curé Meslier et la vie intellectuelle, religieuse et sociale (fin XVIIe-début XVIIIe siècle)*. Acte du Colloque international de Reims du 17 au 19 octobre 1974, Reims, Bibl. de l'Université, 1980, p.12). R. Desné et H. Manceau parlent, dans une note annexe aux *Oeuvres de Jean Meslier* (op.cit., T.II, p.541) «de moins de 150 habitants» au temps de Meslier.

3. J. Deprun (in *Oeuvres de Jean Meslier, op. cit.*, p.XLII-LVIII) démontre que les trois manuscrits MS 19458 et 19460 de la Bibliothèque Nationale (Paris) sont les trois exemplaires originaux écrits de la main de Meslier. C'est le MS 19460 qui a servi à la remarquable édition critique des *Oeuvres de Jean Meslier* par les soins de Roland Desné assisté de Jean Deprun, Henry Manceau et Albert Soboul (*op.cit.*)
4. Ces notes marginales sur la *Démonstration de l'existence de Dieu* de Fénelon, ouvrage suivi des *Réflexions sur l'athéisme* du P. de Tournemine, également annotées par Meslier, sont reproduites dans l'édition Anthropos des *Oeuvres de Meslier*, suivant un texte établi par J. Depnm, T.IH, pp. 207-366, et sous le titre *Anti-Fénelon*.
5. C'est Morehouse qui a mis ce point en évidence : «Ail that may be stated definitely is that the *Testament* (i.e. le *Mémoire* - S .D.) was written after 1723, for in discussing the Regent's unbelief in immortality Meslier refers to him as «notre fameux duc d'Orléans, ci-devant Régent de France» et que «the Régent died in 1723», Morehouse A, *Voltaire and Jean Meslier*, New Haven, Yale U.P., London, Oxford U.P., 1936, p.23. (On retrouve, dans l'édition Anthropos des *Oeuvres de Meslier, op.cit.*, cette mention au T. II, p. 153 : «notre fameux duc d'Orléans ci-devant Régent de notre France» - orthographe modernisée).
6. Dommanget M., *op.cit.*, p.501, in annexes : «Curés rouges et prêtres ouvriers», reproduction d'un article paru dans *L'Ecole Libératrice* (10 et 24 juin 1955). Sur l'émancipation religieuse exclusive de l'émancipation sociale, R. Mortier rappelle à propos : «d'incrédulité, et à plus forte raison l'athéisme, ne semblent guère sortir du cadre de la haute bourgeoisie et de certaines fractions de l'aristocrate», in «Meslier et le statut de l'ecclésiastique», *Actes du Colloque de Reims-1974, op.cit.*, pp.112-113. Sur l'émancipation sociale exclusive de l'émancipation religieuse, on se rappellera les nombreux prêtres des campagnes, pour l'immense majorité demeurés anonymes qui, bien que restés chrétiens à des degrés divers, n'en ont pas moins approuvé, soutenu et organisé les révoltes parsemant, sous forme de jacqueries ou d'insurrections paysannes, l'histoire de l'Ancien régime.
7. Favre J., «Jean Meslier tel qu'en lui-même», in *Dix-huitième siècle*, Paris, n°3, 1971, p.115.
8. Meslier vaut bien qu'on crée à son sujet le qualificatif d'«athéiste».
9. P. Vernière remarque à ce propos que, pour Fénelon, «spinoziste» signifie «athée», *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*, Paris, P.U.F, 1954, T.H, p.368.
10. C'est dans ce sens sans doute que A. Chérel peut dire de Meslier qu'il fut un «spinoziste matérialiste», *Fénelon au XVIIIe siècle en France (1715-1820)*, Paris, Hachette, 1917, p. 265. De son côté, Ch. Rihs se trompe lorsque, reproduisant l'erreur de J. Lanson («Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750-11. Jean Meslier», *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Paris, 1912, p.13), après avoir posé la question de savoir si Meslier a vu en Spinoza un philosophe athée ou s'il a «admiré le philosophe panthéiste», il répond en choisissant le second terme de l'alternative (Rihs Ch., *Les philosophes utopistes - Le mythe de la cité communautaire en France au XVIIIe siècle*, Paris, Ed. Rivière et Cie, 1970, pp.17-118). Tout porte à croire que Meslier ne connaissait pas l'oeuvre de Spinoza (voir Deprun J., *Oeuvres de Meslier, op.cit.*, T.I, p.LXXXVI-LXXXVII. Par ailleurs, Meslier ne cite qu'une seule fois au passage le nom de Spinoza et c'est pour signaler qu'il ne «reconnaissait aucune divinité» (*Oeuvres, op.cit.*, T.II, p. 153). Mais l'erreur de Rihs s'explique par le fait qu'il a confondu l'oeuvre de Meslier avec *Le Bon Sens, ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* de l'Holbach qu'en 1791 «un éditeur astucieux, renseigne R. Desné, s'avisa de rééditer (...X^e11 lui donnant) la paternité de Meslier» (Desné R., «Les oeuvres complètes du curé Meslier», communication au *Colloque international sur les Problèmes de l'édition de textes français du XVIIIe siècle*, Bruxelles, 6-10 mai 1969, *Revue de l' Université de Bruxelles*, 1970, n°1-2, p. 137). Il est plus que vraisemblable que Rihs n'ait pas eu connaissance du texte complet du *Mémoire*. Cela paraît évident en ce qu'il ne s'est pas rendu compte que les extraits du *Bon Sens* qu'il cite ne se trouvent pas dans le *Mémoire* alors qu'il considère l'ouvrage prétendument de Meslier comme le condensé du *Mémoire* «réduit pour ainsi dire à sa portion congrue» (pp.143-144). Cela ressort également du fait qu'il cite le *Mémoire* à partir de sources de seconde main : alors qu'il semble en citer avec précision certains extraits, il se trahit en cela qu'il mentionne expressément certaines citations (pp. 130 et 131) à partir de l'ouvrage de A. Sergent et Cl. Harmel (*Histoire de l'anarchie*, Paris, Le Portulan, 1949,449 p., 8°) alors qu'il aurait pu aisément les retrouver dans le texte complet du *Mémoire*. Or, Sergent et Harmel ont cette particularité de citer leurs extraits du *Mémoire* sans mentionner de page !
11. Thompson dit de son oeuvre qu'elle est remarquable dans un siècle pourtant remarquable («An atheist Curé of the Eighteenth Century», *The Hilbert Journal*, London, Vol XXI, n°2, janv. 1928, pp. 284-301).
12. *Dictionnaire des athées anciens et modernes*, Paris, an VJH, 1800, p.281. Son appellation d'«homme sans Dieu» est de Dommanget (*Sylvain Maréchal, l'égalitaire, «l'homme sans Dieu»*, Paris, 1950, 516 p. 8°).
13. Goulemot J.-M., *Discours, histoire et révolutions*, Paris, Union Générale d'Édition, 10/18,1975, p.440.
14. Backzo B., *Lumières de l'utopie*, Paris, Payot, Coll. Critique et Politique, 1978, p.124.
15. *Oeuvres, op.cit.*, T.III, pp. 140, 147 et 157
16. *Ibid.*, T.IH, pp. 129 et 154
17. Pomeau R., *L'Age classique, III.(1650-n20)*, Paris, Arthaud, coll. Littérature française, 1971, p. 67; Cogniot G., «Le Curé Meslier» in *Les Cahiers rationalistes*, Paris, nov. 1965, n°232, p.303. Rihs, de son côté, fait de Meslier «un continuateur, en même temps qu'un précurseur (!) de l'optimisme sentimental» (*op.cit.*, p.145). La raison pour laquelle il se trompe a déjà été exposée (voir note 10).
18. Deborine A., «Jean Meslier» in *Recherches soviétiques*, Paris, n°1, 1956, pp. 120 et 122; Lutaud O., «Du squatter du Surrey au curé des Ardennes : deux «communistes», Winstanley et Meslier», in *Actes du colloque de Reims (1974), op. cit.*, p. 134. 19. Dans ce sens, A. Soboul écrit : «seul manque encore à ce vécu [celui de Meslier], ce par quoi Babeuf demeure grand entre tous : l'action révolutionnaire. D'où les limites de la pensée critique de Meslier, comme de sa construction sociale.» («Lumières, critique sociale et utopie pendant le XVIIIe siècle français», in *Histoire générale du Socialisme*, publiée sous la direction de Jacques Droz, T.I. : «Des origines à 1875», Paris, PUF, 1972, p.118).

20. Lichtenberger A., *Le Socialisme au XVIIIe siècle*, Paris, F. Alcan, 1895, p.83.
21. Dommanget M., *op.cit.*, pp. 470-471 et 480; plus particulièrement sur Lénine, M. Skrzypek écrit qu'il n'y a aucune preuve de ce qu'il ait connu Meslier et penche nettement en faveur d'une non-connaissance («La fortune de Jean Meslier en Russie et en Union soviétique», in *Dix-huitième siècle*, Paris, n°3, 1971, p.129).
22. Sergent A. et Harmel CL, *op.cit.*, p.23.
23. A André Lichtenberger qui écrit : «s'il (Meslier) hait la religion et l'idée de Dieu, ce n'est pas seulement par amour pour la vérité scientifique, mais surtout parce que ces opinions fausses et mensongères rendent l'homme malheureux, en l'empêchant de s'affranchir des superstitions et des liens dont ses maîtres l'ont accablé» (*op.cit.*, p.77), on peut répondre avec J. Ehrard que chez Meslier, «le sentiment d'avoir pour soi la Raison et la «Nature» explique et justifie l'appel à l'action violente qui est le dernier mot du *Mémoire*» (*L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Paris, Bibl. Générale de l'Ephe (VIe section), 1963, Vol.II, p.521). A ce propos, A. Soboul écrit justement : «Les conceptions sociales de Meslier ne sauraient être dissociées de ses positions philosophiques : son communisme ne peut être érigé en une doctrine se suffisant à lui-même; il est lié à son athéisme en un système unifié de l'intérieur, par sa problématique propre» («Lumières, critique sociale et utopie...», *op.cit.*, p.111).
24. «L'archaïsme de Meslier» in *Actes*, Reims (1974), *op.cit.*, pp.193-194.
25. Koucherenko GS, «Jean Meslier et le matérialisme français au XVIIIe siècle», voir notamment p.215; Porsnev B.F. (Porchnev), «Meslier, Morelly, Deschamps», p. 233, tous deux in *Au siècle des lumières*, Ephe (VIe section), Paris-Moscou, 1970. J. Proust (*Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Colin, 1962, 621 p., 8°) parle de son côté d'une influence «fort vraisemblable sur Diderot» (p.276, voir également pp. 285,314,318 ainsi que p. 484 où il est question d'une «influence morale»), tandis que P. Naville (*d'Holbach et la philosophie scientifique au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, N.R.F., 1967, nouvelle éd. revue et augmentée, 492 p., 8°- Ire éd. 1943) considère que l'oeuvre de Meslier constitue une des matrices de la pensée de d'Holbach (pp. 137 et 140-147), ce qu'approuve entièrement J. Desné qui précise seulement que «d'Holbach et Diderot n'ont jamais cité le nom de Meslier, ou fait même allusion à son oeuvre» (*Oeuvres de Meslier, op.cit.*, T.I, p.LXI).
26. Cogniot G., *op.cit.*, p.308.
27. «Jean Meslier, communiste et révolutionnaire», *Revue Socialiste*, Paris, T.3, 1888, p.148. Max Béer parle également de l'Extrait comme d'une «forme mutilée» du *Mémoire* (*Histoire générale du Socialisme et des luttes sociales*, 5 tomes, trad. Ollivier, Paris, Ed. Les Revues, 1930, T.III, p.180).
28. Lettre à Damilaville du 10 octobre 1762, *Voltaire correspondance*, edited by Th. Besternam, Genève, vol. L, p.80
29. L'extrait est reproduit intégralement dans le T.III des Oeuvres de Meslier, *op.cit.*, pp.431-481. Voltaire fait notamment dire à Meslier : «Je finirai par supplier Dieu si outragé par cette secte, de daigner nous rappeler à la Religion Naturelle, dont le Christianisme est l'ennemi déclaré; à cette religion simple que Dieu a mise dans le coeur de tous les hommes» (p.480). Voltaire termine lui-même ainsi : «Qu'on juge de quel poids est le témoignage d'un Prêtre mourant qui demande pardon à Dieu» (p.481). La question s'est posée de savoir si Voltaire avait rédigé son *Extrait* à partir du *Mémoire* complet ou à partir d'un texte préalablement déjà abrégé par d'autres (Voir Morehouse, A.R., *op.cit.*, pp.25 et 31-37; Pomeau R., *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1956, p. 174; Wade, I.O., *The clandestine Organization and Diffusion of Philosophie Ideas in France from 1700 to 1750*, New-York, OctogonBooksInc., 1967, pp. 84-90. M.-H.Cotoni a fait le point de cette discussion en confirmant le point de vue général que l'extrait fut rédigé à partir d'un autre *Extrait* préexistant («L'exégèse du Nouveau Testament dans la philosophie française du dix-huitième siècle, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, n°220,1984, p.317). Quoi qu'il en soit, on peut en tout cas affirmer que Voltaire connaissait au moins la teneur du *Mémoire* complet puisqu'il écrit à propos de celui-ci : «On en a fait plusieurs petits abrégés dont quelques-uns ont été imprimés : ils sont heureusement purgés du poison de l'athéisme» (*Lettre à S.A. Mgr le Prince de**** sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne* (Lettres VU), in *O.C. de Voltaire*, Paris, Garnier Frères, vol. 26,1879, p. 512 - Ces lettres sont renseignées par l'éditeur avoir dû paraître en novembre 1767 et avoir été adressées au Prince Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick-Lunebourg (*op.cit.*, p. 469 n.). Wade rapporte indûment ce passage comme étant d'une lettre à Damilaville du 8 février 1762. Sur le seul *Extrait* (retrouvé en 1980 !) n'excluant ni la partie matérialiste, ni la partie sociale du *Mémoire* (dont elle retranche pourtant le programme révolutionnaire et communiste pour ne s'attacher qu'à la dénonciation), voir Melo A., «Un extrait manuscrit inconnu du *Mémoire* de Meslier, in *Dix-huitième Siècle*, n°13, 1981, pp.417-420.
30. Mortier R., «Le Système de la Nature, une Bible matérialiste», *Beitrag zur Romanischen Philosophie*, XV, Berlin, Riitten und Loening, 1976, Heft 1, p.51.
31. R. Ch. d'Ablaing édita 550 exemplaires de l'oeuvre (sous le nom de *Testament*, ainsi que Voltaire appelait le *Mémoire* de Meslier*). 300 seulement avaient été vendus en 1878, année où d'Ablaing obtint la permission d'écouler en France les 250 restants. Voir Dommanget, *op.cit.*, pp. 467 et 470-472. (*Sur le titre à donner au texte de Meslier : *Mémoire* et non *Testament*, voir Desné R., «Le titre du manuscrit de Jean Meslier : *Testament* ou *Mémoire* ?» in *Approche des lumières*, Mélanges offerts à Jean Fabre, Paris, Klincksieck, 1974, pp. 155-168.). 32. Koucherenko (1970), *op.cit.*, p.212; voir également du même auteur *L'étude de Meslier : bilan et problèmes* in *Actes-Reims* (1974), *op.cit.*, p. 45 et l'excellent texte sur la «fortune» de Meslier en Union Soviétique de M. Skrzypek, *op.cit.*, pp. 117-143
33. Lutaud O., *Winstanley, socialisme et christianisme sous Cromwell*, Paris, Didier, Publ. de la Sorbonne, (Littératures 9), 1976, p. 24, répété p. 470.
34. Quack, H.P.G., *De Socialisten personen en stelsels - Eerste deel : Het Socialisme voor de negentiende eeuw met een inleiding van Arthur Lehning*, HetWereldvensteTBaam, 1877, s.l.,(rée.de l'édition de 1921), pp. 245-246.

35. Dommanget, *op.cit.* : *Oeuvres* en 3 volumes, *op.cit.*; *Actes du colloque de Reims* (1974), *op.cit.*, (615p); *Etudes sur le curé Meslier*, Actes du Colloque international d'Aix-en-Provence -21 nov. 1964, Société des Etudes robespierristes, Paris, 1966, 125p.
36. Desné R., «Les oeuvres complètes du curé Meslier», communication au Colloque international sur les «Problèmes de l'édition de textes français du XVIIIe siècle(8-10mai 1969), in *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1970, n°1-2, pp.135-136.
37. Dans le même sens, M. Skrzypek dit de Meslier qu'il fut «l'une des figures longtemps oubliées et dédaignées par l'histoire traditionnelle de la philosophie» in «Quelques personnalités rationalistes du passé», *Les Cahiers Rationalistes*, avril 1969, n°264, Paris, pp. 109-110.
38. Vol. XXIV, 1963, Genève, pp. 443-445. Notons toutefois que l'ouvrage de M.-H. Cotoni, publié dans le volume 220 en 1984, fait souvent référence à Meslier et lui consacre une dizaine de pages, (*op.cit.*).
39. *La Pensée européenne au XVIIIe siècle. De Montesquieu à Lessing*, Paris, 1946, vol. 1, pp. 71 et 72.
40. Marchal, *op.cit.*, pp. 22 et 31. Faut-il voir dans cette appréciation singulière de l'oeuvre impie la traduction bien pensante de ce que le libre-penseur J.-M. Robertson, plus serein vis-à-vis de Meslier, appelle «his unfaltering négation ail that the men around him held for sacred»? (*A History of free-thought, Ancient and Modern to the Period of the French Revolution*, London, Watts and Co, 1936, 4^e édition, revue et complétée, VolU, p. 811).41. *Trois réformateurs de l'âge des Lumières*, in *Actes-Reims* (1974), *op.cit.*, p.97; *The Structure and form of the French Enlightenment*, 2 vol., Princeton, New Jersey, 1977, p.191.
42. «Jean Meslier, un précurseur oublié du socialisme contemporain», in *Revue d'Economie Politique*, Paris, T.2, n°3, mai-juin 1888,p.281.
43. Dommanget précise que Meslier «devance Kant qui ne fera du monde un devenir qu'en 1757», *op.cit.*, p.226.
44. Voir le fr.209 de l'A-F : «la divisibilité, le mouvement et l'impenétrabilité restent dans la matière, quoique son étendue soit sans borne» (*Oeuvres*, T.III, p331); voir également (T.II, p.244) : «la matière (...) a d'elle-même la force de se mouvoir», «elle a d'elle-même le principe de son mouvement», ainsi que l'exposition de cette théorie au chapitre 82 (TII, pp.446-458); voir notamment aussi TII, pp.181,186, 244-245,373,434,444,461; T.III, p.277 (fr82) et p.281 (fr 91).
45. Comme le note justement H. Weber, le message de Meslier à ses paroissiens se résume ainsi : «Prenez les armes, débarrassez-vous de vos seigneurs et organisez-vous vous-mêmes» («Meslier et le XVIe siècle», *Actes-Aix* (1964), *op.cit.*, p.69).
46. Voir notamment in *Oeuvres* de Meslier, p. 13duT.Ietp. 150 du T.II. On notera à ce propos l'aphorisme -qui a fait fortune (voir à ce propos la note de J. Deprun, pp.513-516 du T.I)- par lequel Meslier dit souhaiter que «tous les grands de la terre, et que tous les nobles fussent pendus, et étranglés avec des boyaux de prêtres» (T.I, p.23).
47. *Ibid.*, T.II, pp.60-67.
48. *Ibid.*, TII, pp.76-79, et T.III, pp.152-153.
49. *Ibid.*, T.III, Meslier parle d'opprimer tous les oppresseurs» (p.135) et de «rendre esclaves vos tyrans mêmes» (p.146).
50. *Ibid.*, T.II, pp. 148-149.
51. Morehouse, *op.cit.*, p.11.
52. *Ibid.*, p.113; voir in *Oeuvres*, par exemple, entre nombreux autres, T.I, p.391 : Jésus est dit «un fou, un insensé, un misérable fanatique, un malheureux pendait, un homme vil et méprisable».
53. Dommanget, *op.cit.*, p.246. Sur le rejet de la «magie noire» par Meslier, voir *Oeuvres*, T.II, p.356.
54. *Oeuvres*, T.I, p. 24, T.III, pp.132-134, voir également T.II, p. 145. Lutaud signale que le thème tyrannicide est exceptionnel au XVIIIe siècle et, hors Meslier, «n'apparaît guère qu'au passage un instant chez Diderot (*Les Eleuthéromanes*)». *Des révolutions d'Angleterre à la Révolution française - Le tyrannicide*, La Haye, M. Nijhorff, Archives internationales d'Histoire des Idées, 1973, pp.204-205. Or, on sait que, pour ce poème, Diderot s'inspira de Meslier ! (voir Dieckmann II. «The abbé Jean Meslier and Diderot's *Eleuthéromanes*», *Harvard Library Bulletin*, vol. VII, 1953, n°2, pp.231-235; sur le tyrannicide, voir pp. 232-233). Cogniot tient que l'appel au tyrannicide joue surtout un rôle d'agitation car, pour Meslier, «la vraie solution, c'est l'action de masse» (*op.cit.*, pp.305-306).
55. Deborine, *op.cit.*, p. 126; voir également la préface de J. Deprun, «Meslier Philosophe», aux *Oeuvres* de Meslier, T.I, p.LXXXI : «le matérialisme de Meslier occupe une place centrale dans sa pensée».
56. Pomeau R., *op.cit.*, p. 196; Ehrard J., *L'idée de la nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, 1 vol., Paris, Bibl. Gén. de l'EPHE (Vie section), 1963, Vol.1, p.100; Dommanget, *op.cit.*, p.1 16; Adam A., *Le mouvement philosophique dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Paris, Soc. d'Ed. d'enseignement supérieur, 1967, p.45; Manceau Henry, «Meslier et la critique», *La Pensée*, n°157, juin 1971, p. 111.
57. «Jean Meslier et l'héritage cartésien», communication au Premier Congrès International consacré au siècle des Lumières -Genève 4-12 juillet 1963, in *Studies on Voltaire and on the Eighteenth Century*, Vol. XXIV, Genève, pp.445,450 et 454.
58. *Op.cit.*, p.LXXXVIII-XCV et IC. J. Deprun avait déjà réaffirmé son point de vue dans sa communication au colloque d'Aix-en-Provence en 1964 («Meslier et l'héritage scolastique», *Actes-Aix*, *op.cit.*, p.35).
59. *Ibid.*, p.LXXXVIII et XCV. Dans leur communication au colloque de Reims (1974), P. Rétat et P. Casini reprennent à leur compte ce point de vue de J. Deprun. Respectivement : «Meslier et Bayle, un dialogue cartésien et occasionaliste autour de l'athéisme» (pp.497-516) et «Fénelon, Meslier et les lois du mouvement» (p.263) in *Actes*, *op.cit.*, Rihs, dont on sait qu'il n'a pas lu le *Mémoire* et qu'il attribue à Meslier le *Bon Sens* rédigé par d'Holbach -voir note 10- se réfère également à J. Deprun pour affirmer cette même opinion (*op.cit.*, p.1 16).
60. Adam, *op.cit.*, p.266 (la citation est de cet auteur); Ehrard, *op.cit.*, Vol.I, p.99.

61. «J.M. et l'héritage cartésien», *op.cit.*, p.454; J. Deprun reconnaît par ailleurs sans hésiter, «la place centrale» du matérialisme chez Meslier (voir note 55)
62. Spink J.-S., *La libre pensée française de Gassendi à Voltaire*, Paris, Ed. Sociales, 1966, trad. de l'anglais par P. Meier, p.310; Debordine A., *op.cit.*, p.124 (voir également p.116); Cogniot G., *op.cit.*, p.296.
63. Dans ce cas, P. Réat écrit fort pertinemment : «Avant le saut final dans l'acte de foi, Bayle mettait tous les dogmes de la religion (...) aux prises avec les exigences d'une raison intransigeante, et ne parvenait pas à les accorder» (*Le Dictionnaire de Bayle et la lutte philosophique au XVIIIe siècle*, Paris, Soc. d'Ed. «Les Belles Lettres», 1971, p.467). Voir également, dans le même ordre d'idées, ce qu'en dit E. Labrousse in *Pierre Bayle*, La Haye, M. Nijhoff, Archives Internationales d'Histoire des Idées, 1964, T.II, p.50.
64. «Meslier et Bayle...», *op.cit.*, p.508.
65. Meslier, *Oeuvres*, *op.cit.*, T.III,p.315 («Anti-Fénelon», fragment 172); voir également sur l'identité de la matière et de l'être, T.H, pp.237 et 245, et T.III, p.275 (A-F, fr.79).
66. *Ibid.*, T.II, p.186 : «la matière est d'elle-même ce qu'elle est (...), elle a d'elle-même son mouvement, (...) elle est véritablement la première cause de toutes choses»; p.180 : «tout ce qu'il y a dans la nature peut se faire par les lois naturelles du mouvement, et par la seule configuration et combinaison, ou modification des parties de la matière»; voir également des affirmations similaires, T.II, pp.179,193,200, 440, et 459; TII, p 235 (A-F, fr 4) et p. 275 (fr.79); Meslier expose ce point de vue au chapitre 71 : «L'être ou la matière qui ne sont qu'une même chose ne peut avoir que de lui-même son existence et son mouvement», TJI, pp. 237-280; voir également l'annonce de cette théorie, TII, pp.171-172.
67. *Ibid.*, T.II, p.190; voir également TJI, fr.188 et p.245 : la matière «ne peut avoir été créée, non plus que le temps, non plus que le lieu et non plus que l'espace et l'étendue»; TIII, p.274 (A-F, fr.77) et p.296 (fr.126); voir l'annonce de ce point de vue, TII, pp.174 et 175; et son expression au chapitre 70 : «La création est impossible et rien ne peut avoir été créé», pp.209-237.
68. «Het Testament van Jean Meslier», *Rekenschap*, Uuecht, déc. 1969,p.157.
69. In *Oeuvres* de Meslier, *op.cit.*, p.XCV. L'auteur voit le même retournement de la physique cartésienne contre la métaphysique dans un passage précis du Mémoire dans lequel Meslier conçoit les modifications de la matière comme des changements de lieu, des mouvements dans l'espace (*ibid.*, TII pp.224-225, note 1).
70. T. Haan n'est pas le seul; citons notamment Jean Ehrard qui voit chez Meslier par dessus tout «l'exigence logique d'un matérialisme conséquent» (*op.cit.*, Vol.I, p.101) et R. Mortier qui parle dans le même sens d'un «matérialisme cohérent et solide» («La remise en question du christianisme au XVIIIe siècle», *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1971, n°4, p.433).
71. Sur la dialectique entre le développement historique et le développement logique de la philosophie, on pourrait dire beaucoup. Aux lecteurs qui me reprocheraient de les rapprocher d'une manière trop mécaniste ou trop rapide, je me retrancherai derrière ce que dit, de façon par ailleurs ici fort matérialiste, Hegel : «Le développement de la philosophie dans l'histoire doit correspondre au développement de la philosophie logique; mais il doit y avoir dans celle-ci des places qui ne se retrouvent pas dans le développement historique» (*Leçons sur l'histoire de la philosophie [La philosophie grecque]*, Paris, Vrin, 1971, Tome I, p.187).
72. Deprun J., in *Oeuvres* de Meslier, T.II, p.584, note XIX : «Meslier, Lecteur de Malebranche».
73. «Jean Meslier et l'héritage cartésien», *op.cit.*, p.443. 1 A. *Ibid.*, pp.444-445.
75. *Oeuvres*, *op.cit.*, respectivement T.III, p.241 (A-F, fr.16); T.II, p.471; T.EQ, p.97. Outre le fait qu'il dit une fois Malebranche doit être «un auteur judicieux», ce seront là les seuls compliments que Meslier fera expressément aux cartésiens (d'après ce que les notes des éditeurs (T III, p.97n.1 et 241n.1) mentionnent - je n'en ai pas moi-même constaté d'autres).
76. Krauss W., «Jean Meslier et le problème de l'âme des bêtes», *Actes-Reims* (1974), *op.cit.*, p.282. Voir également Verley E., «Meslier et les animaux-machines», *Actes- Aix* (1964), pp.71-85 (particulièrement sur la critique de cette théorie comme arme contre le cartésianisme, voir pp. 75-77). Meslier débat la question in *Oeuvres*, T.III, pp.75-77,92-97 et 99-104; voir également T.I, fr.215-216.
77. «Meslier et son discours sur l'histoire», in *Actes-Reims* (1974),*op.cit.*,p.218.
78. *Le XVIIIe siècle, I (1720-1750)*, Paris, Arthaud, 1974, p.12.
79. Doussot P., *op.cit.*, pp.181 et 200.
80. Dans ce sens, H. Weber écrit : «Finalement, ce qui différencie le plus profondément Meslier des esprits les plus audacieux de la Renaissance (...), c'est une différence de classe. Le curé Meslier est tout entier du côté de ses paysans, ses paroissiens, contre leur seigneur» (*op.cit.*, p.69); de même, c'est su rie fait que «Meslier passa sa vie parmi les paysans» qu'Ann Thompson fonde son opposition fondamentale à La Mettrie, «Meslier et la Met trie», in *Actes-Reims* (1974), *op.cit.*, p.476.
81. J. Macary parle à son propos des «limites d'une bibliothèque plutôt que celles d'une intelligence» («Pour une stylistique de Jean Meslier», in *Actes-Reims* (1974), *op.cit.*, p.385). R. Desné relativise ces limites en observant que pour un «curé de campagne», Meslier «a une bibliothèque bien fournie» («Les lectures du curé Meslier», in *Mélanges de Littérature française*, offert à M. René Pintard, *Travaux de linguistique et de littérature* (Université de Strasbourg), XIII, 2, 1975, p.627). Voir également, dans le même sens, André Robinet qui parle de «lectures variées» («De l'utopie chez Meslier et Deschamps», *Raison présente*, n°38,1976, p.101).
82. Volguine V.P., «Mel'e i ego Zavescanie» (Meslier et son Testament), in Zan Mel'e, *Zavescanie*, Moscou, 1954, T.L p.23, cité par Koucherenko G.S., «J.M. et le matérialisme...», *op.cit.*, p.213.
83. R. Desné écrit dans ce sens que «nourrie de lecture, la culture» de Meslier est «tout le contraire d'une culture livresque», (*Les lectures...*, *op.cit.*, p.628).

La table ronde des industriels européens

Les chevaliers de la Table Ronde

La liste des membres ressemble au Livre d'Or des industriels européens les plus huppés. Tels les chevaliers d'une Europe nouvelle, les barons d'industrie les plus éminents se sont réunis dans un «club» très fermé au nom certes très original : la «Round Table of European Industrialists» (Table Ronde des Industriels européens). Cette «Table Ronde» est d'inspiration américaine. Pour sa part, la Roundtable américaine a été fondée en 1973. Deux cents managers des firmes d'outre-Atlantique les plus éminentes en sont membres. Un comité politique de 49 membres se réunit tous les deux mois à Park Avenue à New York. Une fois par an se tient l'assemblée générale. Le comité des 49 décide par consensus des initiatives à prendre. (1)

Le sociologue français Georges-Albert Astres écrit à propos de la Roundtable américaine: «La Business Roundtable est le lobby invisible le plus efficace à Capitol Hill... C'est par excellence le lobby du Big Business.»(2) C'est Etienne Davignon, à l'époque commissaire à l'industrie près de la CEE, qui a pris l'initiative de la Table Ronde européenne. C'est lui qui encouragea un certain nombre d'industriels européens parmi les plus éminents à se rassembler dans un club où ils pourraient, ensemble, se préoccuper des intérêts des monopoles européens. A la première réunion à Paris en avril 1983, assistait en outre un autre membre de la Commission européenne, François-Xavier Ortoli, à l'époque commissaire à l'énergie. Depuis lors Ortoli est devenu président-directeur général du géant français du pétrole Total. Du côté des industriels, l'homme qui prit officiellement l'initiative de la première réunion s'appelle Pehr Gyllen-hammar, président de la firme suédoise Volvo. A la réunion de fondation assistèrent dix-sept présidents ou directeurs des plus grands monopoles européens, dont la plupart avaient été contactés par Davignon. Officiellement, chacun siège en son nom personnel. Mais comme il est indispensable d'occuper la fonction la plus élevée dans un des monopoles européens les plus importants, il émane de la Table Ronde une énorme puissance économique.

Le but de la Table Ronde est double. D'une part, il s'agit de créer une espèce d'organe de concertation pour l'échange d'idées et l'élaboration de lignes de force en vue d'une politique européenne commune. En effet, au début des années quatre-vingts, quelques-uns des plus importants managers européens étaient persuadés que, dans le combat de titans qui se préparait, l'intégration européenne était une arme indispensable dans la lutte contre les multinationales américaines et japonaises. Pour hâter cette intégration, ils décidèrent d'unir leurs efforts. Grâce à la «Table Ronde» on voulait atteindre une espèce de consensus en vue de l'intérêt commun du grand capital européen.

D'autre part, elle forme l'outil idéal pour influencer les gouvernements nationaux pour qu'ils reprennent les décisions de Bruxelles. «Ces hommes sont très puissants et très dynamiques. Il nous inondent d'idées, et ils peuvent, en cas de nécessité, appeler leurs premiers ministres respectifs pour éclairer leur point de vue» comme le déclare Bruno Liebhaverg, conseiller pour les problèmes industriels et technologiques du cabinet Delors. (3) Par ailleurs, le Président de la Commission européenne, J. Delors, entretient d'excellentes relations avec le groupe Gyllenhammer. C'est en compagnie de Delors que, vers la mi-juin 1985, Gyllenhammer a présenté à Bruxelles une partie de ses projets à la presse. Bien plus, ce n'est un secret pour personne que beaucoup de sociétés européennes de tout grand format siègent dans plusieurs organes de concertation de la CEE et pèsent de façon quasi insu" tutionna-lisée sur les actes et les déclarations de la Communauté.

Le fonctionnement de la Table Ronde est simple. Ses membres se réunissent deux fois par an. Dans ces réunions ils développent des idées de base dont les plus importantes sont reprises dans un rapport par une équipe de spécialistes. Ces travaux sont dirigés ensuite vers la Commission européenne et vers les hommes d'affaires des pays respectifs de la CEE. (Entretemps, les membres de la Table Ronde ont des contacts réguliers avec la Commission européenne. Lorsqu'une réunion de la Table Ronde est organisée à Bruxelles, il est courant que des membres de la Commission y participent).

Il y a peu, le secrétariat de la Table Ronde européenne était installé à Paris, dans les bureaux de la firme Volvo. En mai 88, le secrétariat a été transféré à Bruxelles. Pour l'action permanente il a été prévu que chaque membre de la Table Ronde désigne un associé (dans la pratique un cadre de la même multinationale) en vue de contacts réguliers. Ces associés se chargent de la préparation des réunions plénières semestrielles.

De plus, il existe un comité financier, composé des directeurs financiers des entreprises associées à la Table Ronde. Ce comité financier émet des avis sur les aspects financiers des projets politiques et des recommandations du groupe ou sur des projets auxquels participent des sociétés de ce groupe. Une telle initiative commune s'est limitée, à ce jour, à la création d'une société pour le financement de joint ventures en Europe, la Euroventures BV, dont le siège est à Amsterdam.

Composition et évolution

Depuis sa création en 1983, la Table Ronde a subi quelques modifications. Au lieu de dix-sept membres, elle en compte maintenant vingt-neuf. Au cours de la même période, onze entreprises se sont retirées, ce qui fait qu'une quarantaine de sociétés ont été membres du groupe au cours des années écoulées. En 1988, la Table Ronde a fusionné avec le Club des Présidents créé, lui, en 1967, ce qui a augmenté fortement le nombre de membres. La liste ci-dessous reprend les membres d'avant la fusion en avril 1988.

Liste des membres de la «Round Table of European Industrialists»

Torvild Aakvaag (87)	Norsk Hydro	Norv. 36
Umberto Agnelli (MF)	Fiat	It. 11
Sir Peter Baxendell (MF*)	Royal Dutch/Shell	GB/PB1
Jean-Louis Beffa (R)	Saint-Gobain	Fra24
George Besse (+)	Renault	Fra14
Werner Breitschwerdt (87)	Daimler-Benz	RFA 4
Sir John Clark (84)	The Plessey Cy	GB145
Vicomte Etienne Davignon (87)	Sibeka	B
Carlo De Benedetti (MF)	Olivetti	It. 57
Wisse Dekker (MF)	Philips	PB 8
Adolphe Demeure de Lespaul (MF+)	Petrofina	B31
Sir Kenneth Durham (MF*)	Unilever	GB/PB5
Roger Fauroux (MF+)	Saint-Gobain	Fra24
Raul Gardini (87)	Ferruzzi	It.
Alain Gomez (87)	Thomson	Fra27
Pehr Gyllenhammar (MF)	Volvo	Suède 22
Bernard Hanon (*)	Renault	RFA14
Sir John Harvey-Jones (MF*)	ICI	GB 18
Patrick Hayes (87)	Waterford Glass	Irl.
Kari Kairamo (87)	Nokia	Fini. 122
Karl-Heinz Kaske (MF)	Siemens	RFA 10

Jean-Luc Lagardère (MF*)	Matra	Fra 137
Olivier Lecerf (MF)	Lafarge Coppée	Fra 115
Klaus Liesen (87)	Ruhrigas	RFA 48
Ian MacGregor (84*)	National Coal Board	GB35
Luis Magana (87)	Furnas Electricas de Cataluna	Esp.
Helmut Maucher (MF)	Nestlé	Suisse 9
Hans Merkle (MF)	Robert Bosch	RFA 25
Jérôme Monod (87)	Lyonnaise des Eaux	Fra
Curt Nicolin (MF)	Asea	Suède 46
Anthony Pilkington (84)	Pilkington Brothers	GB155
Louis von Planta (*)	Ciba-Geigy	Suisse 28
Antoine Riboud (*)	BSN	Fra 61
Stephan Schmidheiny (84)	Anova(anc. Eternit)	Suisse
Patrick Sheehy (87)	BAT Industries	GB21
Luis Solana (87)	Telefonica	Esp.(81)
Dieter Spethman (MF)	Thyssen	RFA 20
Paul J. Svanholm (87)	United Breweries	Dk
Josef Taus (87)	Constantia	Autr.
Pierre de Tillesse (R)	Petrofina	B31
Jacopo Vittorelli (84)	Pirelli	It/Sui.63
<p><i>(MF) Membre Fondateur</i></p> <p><i>(85) Année où l'on a retrouvé des indices d'appartenance à la TR</i></p> <p><i>(+) remplacé par un délégué de la même entreprise</i></p> <p><i>(R) nouveau représentant de la même entreprise</i></p> <p><i>(*) n'est plus membre de la TR</i></p>		

Les chiffres de la troisième colonne indiquent la place de la compagnie parmi les entreprises industrielles européennes calculée en fonction de leur chiffre d'affaires et sur base du Fortune 500 (Fortune, août 1987). Les chiffres entre parenthèses signifient que la compagnie en question n'a pas été reprise dans le Fortune 500.

Si l'on considère les positions occupées par leurs membres, il est clair que la Table Ronde est le club européen le plus important. Vingt-trois des cent entreprises européennes les plus importantes ont été membres de la Table Ronde et seize le sont encore à ce jour. Les treize membres qui ne se trouvent pas parmi les cent premières y sont étroitement associés, comme Pilkington, Plessey, Lafarge Coppée et Nokia. On peut considérer que certaines font partie des cent premières, même si Fortune ne les reprend pas. Ainsi la Telefonica en Espagne et la Ruhrigas en Allemagne ne figurent pas dans la liste de Fortune, ce qui n'empêche pas que leur chiffre d'affaires les classe parmi les cent entreprises les plus importantes. Quant à Jérôme Monod, représentant de la Lyonnaise des Eaux, il faut savoir que cette société est une filiale de la puissante Compagnie Financière de Suez qui en contrôle 20% des actions. Lyonnaise des Eaux se taille la part du lion dans les activités industrielles du groupe Suez. Officiellement, E. Davignon siège comme président de Sibeka, filiale de la Société Générale de

Belgique. C'est d'ailleurs en raison de son rôle fondamental dans la Générale elle-même qu'il peut prétendre à une place à la Table Ronde.

Le groupe Ferruzzi de Raul Gardini est le plus important groupe industriel privé italien, après Fiat. Ses activités couvrent principalement les secteurs chimiques, pharmaceutiques et celui de l'énergie. Ainsi, Ferruzzi contrôle le géant de l'industrie chimique Montedison, classé vingt-neuvième entreprise européenne. Pour terminer, on note l'existence d'un groupe d'entreprises qui, sans faire partie des «grands» européens, se trouvent en tête dans leur propre pays et, de ce fait, ont été choisies pour le représenter à la Table Ronde (Espagne, Danemark, Finlande, Autriche).

Stephan Schmidheiny du groupe peu connu Anova compte parmi les hommes les plus riches au monde. Le holding Anova exerce ses activités dans les secteurs de la construction, de l'électronique, du conditionnement, de l'immobilier, des banques, de l'horlogerie. L'entreprise Holder-bank, contrôlée par la famille Schmidheiny, est la plus grande industrie cimentière du monde. Elle possède des usines sur les cinq continents.

D'ailleurs, avec Giovanni Agnelli et Raul Gardini, Stephan Schmidheiny est en bonne place au «hit parade» des hommes les plus riches au monde selon la liste de Fortune.(4)

Le classement des entreprises que ces messieurs gouvernent ne donne qu'une image approximative de leur puissance réelle. Plusieurs parmi eux cumulent des mandats d'administrateurs dans bien d'autres entreprises. Ainsi Jean-Luc Lagardère n'est pas seulement PDG de Matra, le plus important producteur d'électronique militaire français, mais également de Hachette, groupe de médias qui a été propulsé au top-100 européen grâce à ses plus récentes acquisitions.

Pehr Gyllenhammar, président de Volvo, siège également au conseil d'administration d'Atlas Copco et de l'entreprise d'édition britannique Pearson (toutes les deux au top 200), ainsi que dans celui de la Skandinaviska Enskilda Banken, la plus importante banque suédoise. On le retrouve aussi dans une dizaine d'autres entreprises. Carlo De Benedetti est administrateur-délégué d'Olivetti, mais, par le biais de ses sociétés à holding Cerus et CIR, son emprise s'étend sur d'innombrables entreprises, telles Buitoni (repris entretemps par Nestlé), Yves Saint Laurent et Valeo, producteur de pièces détachées pour le secteur automobile (et également membre des 200 entreprises européennes les plus importantes). Entretemps, De Benedetti et Davignon se sont retrouvés à la tête de la Société Générale de Belgique, après une lutte acharnée où le groupe Suez a su acquérir la position clef. La rapide évolution du paysage industriel européen va encore augmenter la puissance des groupes composant la Table Ronde, et ce de façon appréciable. Concentrer et centraliser - de façon amicale ou non - sont les phénomènes les plus courants dans les grandes entreprises européennes et cette tendance se poursuivra dans le courant des années à venir. Dans ce sens, ces messieurs de la Table Ronde déploient une activité remarquable et appartiennent généralement à la race des «gagneurs». Ainsi, la récente fusion de l'Asea suédoise et de Brown Boveri suisse (janvier 1988) a permis la création d'une des plus importantes entreprises mondiales dans le domaine de l'électrotechnique. ABB se classe actuellement parmi les vingt plus grandes entreprises européennes. Chez Thomson, en France, Alain Gomez a mené une intense politique de reprise, ce qui a mené l'entreprise à racheter, e.a., Telefunken (Allemagne) et Thom EMI Ferguson (Grande-Bretagne) et la section "électronique de consommation" de la RCA de la General Electric, USA. D'un coup, Thomson se retrouve troisième mondiale parmi les producteurs de ce secteur, après Philips (Pays-Bas) et Matsushita (Japon).

C'est par des reprises que la firme finlandaise Nokia a su se constituer en un groupe mondial de première importance, alors qu'au départ il s'agissait d'une entreprise de petite dimension. En 1987, Nokia a dépensé 750 millions de dollars pour reprendre la firme française Oceanic, la section d'électronique de consommation du groupe allemand Standard Elektrik Lorenz et 80% de participation dans le département "data Systems" du groupe suédois Ericsson.

«Missing Links»

La Table Ronde s'est assignée pour tâche de promouvoir tous les projets qui pourraient améliorer la position internationale des entreprises européennes. A cet effet, elle compte exploiter à fond la dimension européenne. Initialement le groupe Gyllenhammar avait délimité trois terrains d'action : les travaux d'infrastructure, l'enseignement et le financement à échelle européenne. Depuis sa création, la Table Ronde a rédigé trois rapports importants : «Missing Links» (décembre 1984), «Changing Scales» (juin 1985) et «Making Europe Work» (septembre 1986).

Chacun de ces rapports est digne d'attention, car ils indiquent bien quels sont les thèmes que les multinationales européennes considèrent d'intérêt stratégique et quelle est la politique commune qu'elles comptent adopter dans les années à venir.

Le premier rapport traite précisément des grands travaux d'infrastructure dont l'Europe a besoin. «Missing Links» comprend un ensemble de propositions qui prévoient d'améliorer sensiblement les communications en Europe. «La Round Table of European Industrialists a des raisons très spécifiques de s'intéresser aux faiblesses douanières. Pour être compétitive, l'industrie européenne doit pouvoir retirer plus de productivité de son capital investi. Le commerce européen international ne doit pas être empêché d'achever des économies d'échelle et de développer des stratégies industrielles et de marché optimales à cause de manquements dans les transports et d'une bureaucratie frontalière inutile. De même, l'Europe ne peut devenir un marché unifié florissant que si elle peut jouir de la circulation la plus libre de ses marchandises, de ses habitants, de ses capitaux et de ses idées.

C'est pour ces raisons que la Table Ronde a décidé, voici un an, d'étudier le système de transport terrestre du continent européen et des projets qui peuvent garantir les avantages à une échelle européenne.»(5) Augmenter la productivité est un problème fondamental pour la concurrence internationale. De meilleures communications à l'intérieur de l'Europe profiteront également à des entreprises non européennes. La différence essentielle se trouve dans le fait que, pour les entreprises européennes, il s'agit de leur marché intérieur et que celui-ci représente encore, tant en capacité de production qu'en débouchés, la part du bon de leur volume d'affaires total. De meilleures communications en Europe raccourciront donc de façon appréciable le temps de circulation du capital européen et amélioreront le profit et/ou la compétitivité des entreprises européennes. (6)

Dans son ensemble, le projet «Missing Links» coûterait au bas mot 3.000 milliards de francs belges, échelonnés sur une période de 20 ans. Trois grands projets y occupent une position centrale : la liaison par train et par autoroutes de la Scandinavie et du continent européen, le tunnel sous la Manche entre la Grande-Bretagne et la France et enfin un réseau de TGV en Europe. Ces travaux d'infrastructure devraient favoriser l'unification européenne, entre autres par une meilleure ouverture sur les pays périphériques. Ils seraient un stimulant pour de nouvelles innovations technologiques. Surtout, ils amélioreraient la position concurrentielle des industries européennes, en liaison avec d'autres mesures (telle la suppression des contrôles aux frontières pour le transport de marchandises). C'est notamment sous l'impulsion de MacGregor, «Big Boss» de British Coal et bien connu des mineurs britanniques, que le tunnel sous la Manche a été mis à l'avant-plan. Entretemps, MacGregor s'est fait membre de la Table Ronde et a acquis une certaine renommée comme «parrain» de l'Euroroute, liaison entre les côtes britanniques et françaises. «Il est assez peu connu que l'idée de relancer le projet d'un «lien fixe» trans-Manche, annoncée avec force éclat par François Mitterrand et Margaret Thatcher les 10 et 11 septembre 1981, naquit en fait une année plus tôt à Luxembourg. C'est en effet au siège de la puissante société sidérurgique luxembourgeoise Arbed, au cours d'une réunion d'Eurofer, que Ian MacGregor, patron de la fume britannique British Steel, suggéra à Jacques Mayoux, alors PDG d'Usinor, un moyen de doper le marché européen de l'acier : mettre en chantier le rêve de générations d'ingénieurs et d'utopistes, un tunnel sous la Manche» (7) On a noté d'ailleurs la présence de MacGregor, aux côtés de Gyllenhammar, lors de la présentation du projet à la presse.

Roy Eales écrit dans The Economist : «Il est notoire que le groupe a joué avec succès de son influence pour recevoir l'appui de Bruxelles pour ses projets dans le domaine des transports et qu'en privé elle a

pu faire entendre ses propos directement (et recevoir une réponse positive) auprès des gouvernements britannique et français, et auprès de Delors.» (8)

Quoi qu'il en soit, le projet du tunnel sous la Manche, vieux de presque deux cents ans, qui dans le passé avait été rejeté pour des raisons militaires, technologiques ou financières, a été de plus en plus soutenu dans le courant de 1985. Au début de 1986, Mitterrand et Thatcher ont donné le feu vert.

Et, en mars 1986, le bureau d'études Telesis, à la demande de la Commission de la CEE et de la Table Ronde, a publié un rapport relatif aux sources de financement de ces travaux européens d'infrastructure. Le bureau d'études travaillait sous la surveillance d'un groupe directeur composé de fonctionnaires de la Commission européenne (les directeurs et les chefs de départements de la Direction Générale aux affaires financières et économiques et de la Direction Générale aux transports) et des représentants de Fiat, Asea, Siemens et Volvo.

Etant donné que les restrictions des budgets d'Etat sont à l'ordre du jour dans tous les pays européens, le financement de nouveaux travaux d'infrastructure de grande envergure est un problème clef. Les gouvernements français et britannique avaient déjà donné suite aux suggestions de la Table Ronde pour confier la construction du tunnel sous la Manche à un consortium privé. Le rapport Telesis encourage encore plus la possibilité de ne plus faire exécuter les travaux d'infrastructure par les autorités gouvernementales, mais de les confier à des entreprises privées. Le rapport note encore que : «Comparés à des projets industriels, des projets de travaux d'infrastructure à grande échelle sont politiquement moins sûrs, les périodes de remboursement sont plus longues et il est souvent difficile à des investisseurs privés de se faire une idée exacte des risques courus. La tendance issue de la décision politique des gouvernements français et britannique de confier le tunnel sous la Manche à un consortium privé, doit être appliquée à d'autres projets nationaux.» Et les auteurs du rapport ne cachent pas leur enthousiasme : «Pour la première fois depuis le 19ème siècle, des entreprises privées et des investisseurs privés vont construire et exploiter un grandiose projet de travaux d'infrastructure. Ceci doit être le début d'un «New Deal» entre les secteurs privés et publics, recommandé par ce rapport.» (9) Que représente ce «New Deal» préconisé par ce rapport ? En bref, cela se limite à des garanties de la part des pays européens pour des concessions à long terme et l'engagement de se soumettre à la Cour européenne de Luxembourg en cas de contestation quant à ces concessions. Ensuite, il faudrait renoncer à donner la préférence aux monopoles d'Etat pour l'exploitation de l'infrastructure en général. Par exemple, le projet du TGV doit être ouvert à la propriété privée et au financement privé et être à la base de consortiums internationaux.

Enfin, à l'intérieur des institutions européennes, de nouvelles organisations devraient être créées, qui puissent repérer de tels projets, les promouvoir auprès des différents gouvernements et répondre de la conclusion des accords nécessaires. L'ensemble devrait aller de pair avec les indispensables exonérations d'impôts, les avantages et les garanties nécessaires pour que le capital veuille accepter les risques de ces investissements. (10)

Le marché européen

Un des grands projets qui a été ardemment soutenu par la Table Ronde est le Marché européen de 1992. L'idée n'est pas nouvelle. Lors de la création de la CEE en 1957, la réalisation d'un marché unique représentait une des grandes aspirations. L'idée de 1992 s'est formée dans un autre contexte et dans une autre perspective que ce qui a été prévu en 1957. 1992 a une connotation beaucoup plus agressive. Dans cette optique, un texte d'Etienne Davignon est symptomatique. Déjà en 1981, il y dessinait les lignes de force d'une Europe capable de relever le «défi américain et japonais». Davignon est surtout connu comme responsable des grandes initiatives européennes de collaboration technologique des années '80 et il prit également l'initiative de la Table Ronde. Ces deux initiatives trouvent toute leur cohérence dans le texte de Davignon repris ci-dessous :

«L'Europe doit rassembler et coordonner ses forces dans les industries de pointe. (...) L'exemple de l'Airbus est le type même de la «bonne» coopération. On peut par exemple concevoir également de «faire» du nucléaire, du spatial, de l'électronique sur des bases comparables. Que peut apporter la Communauté européenne, comme telle, à la réalisation de projets du genre ? La gamme d'actions possibles est triple : elle doit constituer un «marché de lancement» en stimulant la demande, en établissant des normes et des standards européens et en faisant jouer les achats publics. Elle offre ensuite un soutien réel pour affronter le marché mondial : par le biais de la politique commerciale de la coopération industrielle et par les importants instruments financiers qui lui sont propres, comme la Banque européenne d'investissements et le Fonds européen de développement.

Enfin, l'Europe permet une meilleure coordination des efforts nationaux de recherche et de développement (...) Mais l'atout fondamental dont dispose l'Europe et dont les industriels, en particulier, ne sont pas suffisamment conscients, est le vaste marché de dimension continentale que constitue la Communauté européenne.» **(11)** Les secteurs de pointe sur lesquels l'action européenne doit se concentrer en premier lieu sont, selon Davignon : l'informatique, les télécommunications, ainsi que les secteurs de l'automobile, et de l'aérospatiale. Quelques années plus tard, cette conception sera reprise par le président français Fr. Mitterrand dans son allocution du 7 février 1984 à La Haye : «L'Europe a besoin d'un élan intellectuel vigoureux, d'un tissu industriel rénové et de l'appui d'entreprises mobiles et créatrices ... Définissons une stratégie pour chacun des grands secteurs d'avenir (informatique, télécommunications, biotechnologie, infrastructures de transport), lançons des ententes entre les entreprises européennes, sur le modèle du programme Esprit, ouvrons les marchés publics, intensifions les échanges de chercheurs, agissons contre le protectionnisme des autres grandes puissances, bref, mettons en place un effort européen de l'industrie et de la recherche.» **(12)** Face à la crise, en raison de la concurrence internationale de plus en plus pressante et de la vague des nouvelles technologies, les regards se tournent davantage vers l'Europe.

La gestion de la technologie européenne et le grand Marché de 1992 sont les deux lignes de force de cette politique européenne mise sur pied par et pour les monopoles. Si la nécessité d'un Marché européen intégré s'était déjà faite sentir parmi quelques industriels et surtout chez les membres de la Commission, la chose ne prit une certaine envergure que lorsque la Table Ronde y apporta son appui. Il faut dire que ses efforts allaient tous dans le même sens que ceux de l'homme qui assure la présidence de la Commission européenne, Jacques Delors. Jacques Delors a déclaré : « Dans cette course mondiale contre la montre, où nos pays d'Europe jouent leur survie, il fallait rechercher l'objectif commun qui puisse transcender les difficultés quotidiennes, réunir nos forces et nos énergies. C'est la raison pour laquelle, à mon arrivée à la présidence de la Commission européenne, j'ai proposé, devant le Parlement européen et aux chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté, de réaliser, d'ici à 1992, un espace économique réellement commun et solidaire. Par sa dimension, ce grand marché sans frontières - le plus important du monde - est un atout irremplaçable pour le redressement et la compétitivité de nos entreprises.» **(13)**

A la fin de juin 1987, lors d'une réunion à Bruxelles, la Table Ronde a subi une restructuration interne. Au cours des dernières années, il était devenu évident que le groupe était trop étendu pour être efficace. Plus de deux réunions par an, c'était trop pour les directeurs et présidents, terriblement occupés. On avait connu pas mal de tensions, à la suite d'absences répétées, et Gyllenhammar avait menacé plusieurs fois de tout laisser tomber. **(14)** Une nouvelle approche était indispensable et il fut décidé de fonctionner dorénavant avec six groupes de travail. On désigna un responsable pour chacun d'eux. Ensemble, ils devaient composer le comité directeur, avec Pehr Gyllenhammer. Umberto Agnelli est le président du groupe qui se consacre aux travaux européens d'infrastructure. Helmut Maucher de Nestlé est chargé de l'emploi; Kari Kairamo, de l'harmonisation de l'enseignement; Carlo De Benedetti, du commerce et de l'investissement; Karlheinz Kaske, président de Siemens, de la technologie et de la recherche; Wisse Dekker, de Philips, enfin, s'occupe du marché intérieur. **(15)**

Ce n'est pas un hasard si Wisse Dekker fut chargé du marché intérieur. L'ancien président de Philips est depuis longtemps obsédé par le marché européen. C'est une note du quartier général de Philips, en

1984, («1990, an Agenda for Action») qui incita le gouvernement néerlandais à entrer en lice pour plaider en faveur d'une reprise de l'idée de l'unification. **(16)** Lors de l'arrivée de Jacques Delors comme nouveau président de la Commission européenne, l'idée avait fait son chemin. On recula la date vers 1992, mais le plan Dekker avait bel et bien démarré. **(17)** Le «Livre Blanc» de la Commission européenne pour «l'accomplissement du marché intérieur» fut édité peu après. Il contient un plan détaillé pour établir le marché intérieur avant fin 1992, levant toutes les barrières physiques, techniques et financières. Le plan fut adopté en juin 1985 par le Conseil des Ministres et des centaines de fonctionnaires européens se mirent au travail pour dresser la liste des trois cents réformes prônées par le Livre Blanc. En mai 1988, Wisse Dekker fut élu président de la Table Ronde. Il s'agit là de la reconnaissance incontestable du rôle important qu'il a joué dans la réalisation des objectifs essentiels de la Table Ronde.

Les nouveaux Européens ?

Depuis la seconde guerre mondiale, un nombre impressionnant d'organisations européennes ont vu le jour. A côté de toutes sortes de clubs politiques, ce sont en premier lieu les organisations professionnelles de l'industrie qui se sont constituées dans l'optique européenne. Certaines sont très importantes et collaborent étroitement avec la Commission européenne. C'est le cas d'Eurofer, pour les producteurs européens de l'acier, ou de Cefic, pour le secteur chimique européen. Les grandes entreprises européennes de l'électronique sont à la base, autant de la conception que de l'élaboration technique d'Esprit, le programme européen pour la recherche dans la technologie de l'information.

Les patrons européens disposent en plus de l'organisation patronale européenne UNICE. **(18)** Pourquoi, dans ce cas, créer un club exclusif qui réunit les multinationales les plus puissantes ? Quelles sont les raisons qui ont présidé à la création de cette organisation particulière et pourquoi cette initiative fut-elle prise dans les années '80 ?

Que la Table Ronde ait vu le jour dans les années '80 est incontestablement en relation avec la nouvelle perception d'un nombre de chefs d'entreprise parmi les plus importants monopoles européens, de l'approche de la crise pour les années à venir. On assiste surtout à une prise de conscience due au fait que l'Europe, dans la nouvelle lutte concurrentielle mondiale, se doit de rassembler toutes ses forces, pour autant que les entreprises européennes veuillent se maintenir en tête de peloton. En fait, cette réflexion se résume en trois objectifs essentiels : un appareil d'Etat européen plus puissant, des entreprises européennes de plus grande dimension et un marché intérieur européen réel.

Un appareil d'Etat européen

Il faut construire un appareil d'Etat européen sur lequel puissent s'appuyer les monopoles européens en cas de conflit avec les entreprises américaines ou japonaises. C'est ainsi que Jacques Calvet, le grand patron du groupe automobile français Peugeot, considère la division de l'Europe comme l'un des plus grands dangers pour l'avenir de l'industrie automobile européenne. «Une Europe divisée où les Etats nationaux défendent plus leurs intérêts propres que ceux de l'ensemble (...) que l'Europe risque de devenir les Balkans si une véritable politique commerciale commune de l'Europe n'est pas définie vis-à-vis des autres pays ou régions du monde.» **(19)**. Cet appareil d'Etat doit également être en mesure de prendre des initiatives en vue d'une collaboration sur le plan de la recherche technologique pour des projets qui ont trop d'ampleur pour être développés sur le plan national.

Des entreprises européennes de plus grande dimension

Afin d'aborder avec succès la lutte contre les géants américains et japonais, les entreprises européennes doivent également fusionner en de plus grandes entités. Une concurrence ouverte permettrait aux plus compétitifs de survivre. Des initiatives du type Euréka et Esprit doivent encourager la collaboration européenne sur le plan de la recherche et du développement. Finalement, cette recherche commune ne va pas encore assez loin. Un marché unifié doit, en somme, veiller à ce

que l'on aboutisse à des fusions à l'échelle européenne et que des entreprises de plus petit format soient absorbées pour former des monopoles de dimension mondiale. Afin de réaliser la collaboration dans le cadre de projets tels que Esprit, Race, Brite et Eurêka, la Commission fut obligée de supprimer ou de négliger certains règlements anti-trust. Un fonctionnaire européen chargé de veiller à l'application de la réglementation anti-trust déclare à ce sujet : «Chacun pense que nous voulons empêcher des fusions trop importantes, quels que soient leurs mérites. Au contraire, nous voulons soutenir toute fusion qui pousse à l'économie globale». (20)

Dans les années à venir, la Commission désire aller plus loin encore dans cette voie. Le Commissaire européen Peter Sutherland veut que la réglementation anti-trust s'applique davantage au niveau européen et ne cache pas qu'il a l'intention de promouvoir les fusions européennes. De ce fait, il est tout à fait d'accord avec l'appel de certains membres de la Table Ronde à la Commission en juin 1988. Sous le titre «Les financiers européens pour la supranationalité», le journal bruxellois «Le Soir» note: «Le 22 juin prochain, le Conseil des ministres européens doit discuter d'une proposition de la Commission européenne concernant les fusions d'entreprises. Et c'est en prévision de cette réunion que la «table ronde européenne», qui représente une quarantaine de dirigeants des plus grandes firmes européennes, a rédigé et diffusé un communiqué visant à préciser les trois priorités des industriels européens. Trois priorités résumées ainsi... : " 1. Toutes les concentrations ayant une dimension européenne ne devraient être jugées et contrôlées qu'au niveau de la Communauté et par une procédure unique, plutôt que par le biais de contrôles nationaux et communautaires se superposant et se contredisant. 2. La Commission devrait être seule habilitée à bloquer les fusions dont on pourrait démontrer qu'elles éliminent effectivement la concurrence dans le marché concerné. 3. Les critères d'appréciation de ces fusions devraient être clairs et opérationnels et les procédures administratives devraient permettre des décisions rapides'. "Ainsi, conclut le communiqué, la réglementation devrait avoir pour effet pratique d'encourager une restructuration efficace des activités économiques à l'intérieur de la Communauté, de rencontrer les défis de 1992 et de la concurrence internationale, plutôt que de rendre ces tâches plus difficiles'.» (21)

Un marché intérieur européen réel

Finalement, le marché intérieur de la Communauté doit offrir les avantages d'une échelle plus grande, tant pour la production que pour la recherche, ainsi que pour permettre de prendre d'éventuelles mesures protectionnistes.

La question reste posée de savoir pourquoi ce type de projets politiques ne peut pas être réalisé par le biais d'organisations existantes, comme l'Unice, qui est supposée défendre les intérêts du patronat. Sans nul doute, l'Unice est une organisation trop lourde pour prendre des initiatives sur le plan communautaire. De même, il est évident que l'Unice est considéré comme un forum trop large pour arriver à une véritable concertation. De plus, l'Unice est une fédération d'organisations patronales nationales. A l'intérieur de l'Unice, les intérêts nationaux l'emportent bien souvent. Des entreprises aux dimensions plus réduites qui ont une orientation plus nationale y pèsent de tout leur poids. Or, leurs intérêts ne sont pas nécessairement ceux des grands monopoles et leur sont même parfois diamétralement opposés. Par ailleurs, on a constaté que, si les grandes entreprises européennes ont une énorme influence sur la politique nationale dans leur propre pays, elles ne disposent pas d'un appareil pour imposer leur point de vue sur le plan européen et ceci au-dessus des intérêts spécifiques des secteurs ou des firmes individuelles.

Avec la Communauté européenne, s'est créé un nouvel appareil d'Etat. L'articulation spécifique qui s'est développée historiquement entre les multinationales et leurs gouvernements respectifs sur le plan national, fait encore défaut sur le plan européen et doit encore y être élaborée. Dans les petits pays européens, il s'agit essentiellement d'une poignée d'entreprises qui disposent d'excellents contacts dans le monde politique et dans l'administration, même de façon informelle. Or, au plan européen, il s'agit de plusieurs dizaines de grandes entreprises qui, jusqu'il y a peu, n'avaient que des contacts épisodiques entre elles mais qui se trouvent souvent, non seulement géographiquement, à grande

distance de Bruxelles. Si ces multinationales désirent peser sur la politique européenne, elles sont obligées, en premier lieu, d'arriver à un consensus entre-elles. Des contradictions doivent être éliminées, des compromis doivent être atteints, pour arriver à ces points d'action dont l'intérêt commun est reconnu.

Il est donc nécessaire de créer une organisation où, grâce à la concertation, l'on puisse ébaucher une politique commune. (en retrait) Il est à noter qu'un certain nombre de membres qui ont quitté la Table Ronde étaient irrités par le fait que la celle-ci se soit manifestée publiquement alors qu'ils avaient espéré que le club aurait fui toute publicité. La création de la Table Ronde est peut-être également l'expression d'une émergence à l'intérieur du grand capital européen d'une fraction qui est à la recherche d'une nouvelle définition de la politique européenne. La composition de la Table Ronde et son évolution peuvent, peut-être fournir un certain nombre d'indications intéressantes à ce sujet

Radioscopie d'un club

Si l'on fait un relevé des représentants par pays, il est clair que la Grande-Bretagne est peu représentée en comparaison avec le nombre et l'importance des multinationales britanniques (30 des 100 monopoles européens les plus importants sont britanniques). Un des 30 seulement (BAT Industries) appartient à la Table Ronde. Avec Pilkington et Plessey, seules trois firmes britanniques sont représentées au sein des 29, contre cinq pour la République fédérale allemande et quatre pour, respectivement, l'Italie et la France.

Ce sont également des entreprises britanniques qui ont été membres de la Table Ronde pendant un court laps de temps et l'ont quittée ensuite. Quant aux petits Etats européens, ils sont plutôt sur-représentés, si on les compare aux «poids lourds» européens. Cette situation peut être expliquée par la volonté de la Table Ronde d'atteindre une représentation des différents pays européens mais sans doute également par le plus grand intérêt qu'on attache dans ces pays à la collaboration européenne. Par ailleurs, il est intéressant de constater la présence, dans le groupe, de monopoles européens de pays non-membres de la CEE. Pas moins de sept parmi les membres actuels de la Table Ronde viennent de pays qui n'appartiennent pas à la Communauté, ce qui est beaucoup pour une organisation dont les activités se déploient essentiellement en fonction de la CEE. De même au moment du lancement d'Eureka, en réponse au projet IDS, plusieurs pays tels que la Suède, la Norvège et la Suisse, en faisaient partie dès le départ Malgré le fait que ces pays ne font pas officiellement partie de la CEE, ils s'associent, de facto, de plus en plus à des initiatives européennes et ce, principalement sous l'impulsion de leurs multinationales. De plus en plus ces multinationales augmentent la pression pour que leurs pays s'efforcent de s'associer à la Communauté. En Autriche et en Norvège, le débat a été porté sur la place publique **(22)** et, en Suisse, on sait que les entreprises manoeuvrent dans les coulisses pour que le pays prenne des dispositions en vue de 1992. **(23)** La Communauté européenne importe, à elle seule, 55% des exportations suisses **(24)**. La Suède de son côté, mène des négociations avec la Communauté en vue d'un accord spécial pour une liberté de commerce totale avec les pays de la CEE et, en échange, elle se déclare prête à accepter les directives européennes. **(25)**

En ce qui concerne les secteurs industriels, il est malaisé de s'en faire une idée précise, vu que la plupart des groupes forment de véritables conglomerats qui sont actifs dans des domaines très diversifiés. Par exemple, Volvo n'est pas qu'un constructeur de voitures et de camions, mais déploie également ses activités dans l'aéronautique, le commerce du pétrole et des fruits et le secteur de l'alimentation. **(26)** En 1986, Daimler-Benz a commencé une série d'opérations de rachat qui, fondamentalement, allaient faire de ce constructeur de voitures un groupe dont les activités se retrouvent dans l'aéronautique et la navigation spatiale (Dornier), dans la construction de moteurs d'avion (MTU) et dans les secteurs de l'informatique, de l'énergie et de l'électronique (AEG). **(27)**

Malgré leur diversification, la plupart des groupes sont centrés autour d'un noyau dur. Si nous classons ces entreprises d'après leur activité centrale, les trois secteurs qui font autorité sont l'automobile, l'électronique et les matériaux de construction.**(28)** Ils sont également sur-représentés par rapport à

leur nombre dans les cent plus grandes entreprises européennes. Par ailleurs, les secteurs de la métallurgie, des hydrocarbures, de la chimie et de l'industrie pharmaceutique sont quasiment absents de la Table Ronde malgré le fait qu'ils constituent presque la moitié des plus importants monopoles européens.

Peut-on tirer des conclusions de la composition de la Table Ronde en ce qui concerne la nationalité et les secteurs concernés ? Il est toujours risqué de se prononcer sur base d'un nombre de données en somme assez restreint. Il suffit qu'une ou deux firmes s'ajoutent ou se désistent, pour qu'apparaissent des différences significatives en pourcentage.

Pourtant, un certain nombre de données sont suffisamment claires pour pouvoir formuler quelques hypothèses, d'autant plus que nous pouvons les comparer à d'autres données connues des entreprises en question. Les entreprises qui militent le plus en faveur d'une solution européenne aux défis américain et japonais se concentrent clairement dans les secteurs de l'électronique et de l'automobile. Elles semblent former le groupe le plus important dans la Table Ronde, avec des fluctuations relativement limitées. Apparemment, la politique de la Table Ronde s'accorde le mieux avec leurs intérêts et leur stratégie face à l'avenir.

La présence assez importante du secteur de la construction (Pilkington, Lafarge Coppée, Saint-Gobain) ou des entreprises «utilitaires» comme la Lyonnaise des Eaux, pourrait s'expliquer par l'intérêt qu'ont ces entreprises à l'ouverture du marché européen aux commandes publiques et aux grands travaux d'infrastructure à niveau européen.

La faible représentation du secteur chimique par contre pourrait être significative du fait qu'il se tourne plutôt vers une approche internationale et qu'il existe donc une certaine réticence à trop se poser en «européen». Ce n'est pas un hasard si la chimie est précisément un secteur où l'Europe donne le ton dans la concurrence avec les Etats-Unis et le Japon. D'ailleurs, c'est également la chimie qui est la mieux implantée sur le marché américain, et ce depuis plusieurs années. Dans un rapport de la Commerz-bank allemande, il est dit que : «Le secteur chimique allemand s'est rendu compte, plus vite que les autres branches industrielles, que les investissements directs à l'étranger étaient un complément nécessaire aux exportations. Le résultat est que ce secteur a maintenant des facilités de production dans tous les marchés en expansion à l'étranger, en particulier aux USA -de loin le plus grand marché de la production chimique- et, plus récemment, en Extrême-Orient, concentré sur le Japon. En se focalisant plus sur la production à l'étranger, les plus grandes compagnies chimiques allemandes sont devenues de véritables multinationales, dont l'exportation et la vente de produits manufacturés à l'étranger représentent à peu près deux tiers du chiffre d'affaire des trois plus grandes firmes.» (29). Sur le marché américain, les entreprises européennes contrôlent 30% du volume d'affaires de l'industrie chimique. (30)

La ligne de démarcation entre les deux possibilités des monopoles européens d'atténuer la crise pourrait également expliquer la faible représentation britannique où un positionnement anglo-saxon aurait plus de poids qu'un européen. De même, le retrait rapide d'une série d'entreprises comme Unilever et Shell (ICI) pourrait traduire plutôt une disposition atlantique. En effet, les multinationales britanniques jouissent d'une implantation plus ancienne et plus solide sur le marché américain que la plupart des firmes du continent.

Peu après leur adhésion à la Table Ronde, quatre de ses membres fondateurs s'en sont retirés : Sir Peter Baxendell de Shell, Sir Kenneth Durham de Unilever, Sir John Harvey-Jones d'ICI et Antoine Riboud de BSN. C'est trop pour un hasard... d'autant plus qu'il s'agit ici de membres fondateurs.

Stephen Hugh-Jones du journal *The Economist* a expliqué : «... une des raisons pour laquelle elle a perdu certains membres, (...) c'est qu'ils ne croyaient pas qu'elle serait directement impliquée dans des projets spécifiques, qu'elle resterait essentiellement une source d'idées, un groupe de pression, mais pas un opérateur.» (31)) On connaît la critique de Sir John Harvey-Jones : «Le fond de la critique de

Harvey-Jones était que la Table Ronde n'avait pas réussi à concentrer son attention sur les problématiques européennes fondamentales - la nécessité par exemple de revoir les lois restrictives de la CEE sur la concurrence qui empêchent la création d'une nouvelle association mondiale des groupes européens, et d'accélérer les travaux de la CEE pour la création d'un véritable marché commun pour 1992. Au lieu de cela, objectait le patron de ICI, l'organisation concentre toutes ses capacités sur des projets moins relevants, comme ce rapport «Missing Links» sur le besoin d'une infrastructure efficace des transports internationaux en Europe.» (32) Cependant, il semble invraisemblable que Sir Baxendell de la Royal Dutch/Shell et Sir Durham d'Unilever se soient retirés pour cette raison, d'autant plus que les objectifs invoqués par Harvey-Jones sont les mêmes que ceux de la Table Ronde. Certains commentateurs considèrent l'affrontement entre Harvey-Jones et Gyllenhammar plutôt comme un conflit entre deux autocrates. Il semble plutôt qu'il s'agit chez Shell et Unilever de profondes divergences d'opinions impliquées dans la stratégie des sociétés respectives. Le fait de siéger à titre personnel à la Table Ronde et aux rencontres semestrielles, n'empêche pas que les intérêts de la société soient prépondérants en dernière instance. Gyllenhammar déclare, en effet, que «le principe de l'adhésion individuelle permet une distinction fine qui appelle tous ses membres à placer le bien global de l'Europe au-dessus de tout intérêt corporatiste», mais il ajoute «il est clair que les membres continuent à s'identifier à leur propre compagnie.» (33) Que peuvent signifier ces contradictions ?

La voie européenne ou atlantique ?

Apparemment, on s'accorde à éliminer effectivement les frontières intérieures européennes. Le désaccord possible porte sans doute sur la façon d'y parvenir concrètement. En effet, on assiste à un large courant d'opinion selon lequel une plus grande liberté dans les relations commerciales internationales stimulerait la croissance économique et que le marché unique européen de 1992 contribuerait ainsi à combattre la crise. Des entreprises japonaises et américaines sont également favorables au démantèlement des douanes européennes. Parallèlement, on craint sérieusement que 1992 n'inaugure une nouvelle ère de protectionnisme européen. C'est l'avis de Masaya Miyoshi, senior manager director de la Japan's Fédération of Economie Organizations : «Un marché plus grand et mieux intégré renforce la probabilité de l'adoption de standards régionaux, aux dépens des exportations japonaises.» (34) Cette opinion est partagée par l'ambassadeur américain auprès de la Communauté Européenne, Alfred H. Kingon : «un marché intégré donnerait un coup de pouce à une croissance économique considérable dans la Communauté. Ce n'est pas seulement une bonne nouvelle pour les affaires européennes. (...) C'est aussi une bonne nouvelle pour les Américains. Dans ce monde économique de plus en plus inter-dépendant, seule une plus grande croissance de nos principaux partenaires commerciaux peut nous sauver du déséquilibre économique et financier qui nous menace tous. (...) Mais il est aussi important que ceux qui importent de l'extérieur vers les Communautés ne soient pas désavantagés. Les filiales européennes des compagnies américaines devraient bénéficier à part entière (...) du marché intégré (...). Nous sommes fort préoccupés par les détails de la mise en application. J'espère que ceux qui président aux destinées du développement de beaucoup d'entreprises et d'institutions financières pan-européennes ne céderont pas à la tentation déplaisante d'en faire profiter les compagnies européennes uniquement. Certains chez nous sont déjà préoccupés par des appels lancés en Europe pour la création d'une force compétitive européenne en «dorlotant» certaines entreprises dans le marché intégré.» (35)

Dans une tribune libre du New York Times, François de St Phalle, directeur chez Shearson Lehman Hutton, écrit : «Un nouveau concurrent beaucoup plus puissant que le Japon ou les «quatre tigres» asiatiques menaçant les Etats-Unis se pointe à l'horizon commercial. (...) Ce sont les 12 pays de la Communauté Européenne, embarqués dans un plan de démantèlement de toutes les barrières commerciales internes à la CEE pour 1992. (...) et les protections nationales pourraient être remplacées par un tout nouveau système, probablement plus onéreux de barrières, développé, installé et réglementé par la Communauté.» (36)

Il est clair qu'il y a au moins deux voies dans lesquelles l'Europe peut s'engager en 1992. Pour un certain nombre de multinationales européennes, la Table Ronde serait déjà trop «européenne». Lors de sa création, une série de multinationales européennes très importantes n'ont pas été invitées, et ce, de façon explicite : par exemple les filiales européennes de multinationales américaines comme IBM, Ford et Opel. On est également frappé par l'absence de représentants du monde de la banque et du capital financier.

Il est probable qu'un nombre de multinationales ne sont pas enchantées par ce «nationalisme européen». On sait qu'Unilever et Shell ont toujours été, traditionnellement partisans d'une orientation atlantique. La plus importante entreprise non américaine aux Etats-Unis est la filiale de Shell. Shell Oil occupe la quinzième place dans le classement de Fortune pour les entreprises industrielles aux Etats-Unis. **(37)**

A la fin d'une lutte acharnée entre géants du pétrole au début du siècle, c'est le président néerlandais de la Shell, Henri Deterding, qui, en 1928, a organisé le fameux cartel entre les grandes sociétés pétrolières. **(38)**. L'intégration de Shell dans le monde des affaires américain s'illustre aussi par la présence de la filiale américaine dans le comité politique de la Business Roundtable américaine. **(39)** Les entreprises de l'industrie chimique ont également une longue tradition d'implantation aux Etats-Unis et s'y maintiendront certainement dans l'avenir. «Pour beaucoup de compagnies européennes, il est devenu nécessaire d'avoir une base aux Etats-Unis. Dans l'industrie chimique, par exemple, 40% du marché mondial se trouve aux Etats-Unis, et aucune compagnie chimique ayant des prétentions à un statut mondial ne peut se permettre de limiter ses activités aux 60% restants.» **(40)**

La présence de Shell et d'Unilever dans la Trilatérale pourrait être significative d'une même prise de position.

La Trilatérale Commission a vu le jour en 1973, à l'initiative de David Rockefeller. Elle réunit 180 dirigeants des trois grands centres industriels, les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Rockefeller la considérait comme une tentative de réunir «les meilleurs cerveaux du monde» afin de développer un nouvel ordre mondial. Pour Shoup et Minter, il serait plus correct de parler des «cerveaux les plus influents d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon, bien qu'il y ait parmi eux certains bons académiciens, de même que quelques parlementaires et dirigeants syndicaux. La commission représente une tentative des secteurs dirigeants des classes au pouvoir dans ces trois régions du monde de concilier leurs divergences et de créer les conditions pour la stabilité d'une économie capitaliste mondiale.» **(41)**

D'autre part, plusieurs entreprises sont représentées, tant dans la Table Ronde que dans la Trilatérale : Fiat (Agnelli), Thyssen, Saint-Gobain **(42)** et Thomson (Alain Gomez) **(43)**. Ceci indique que, même s'il existe deux approches différentes de la crise, cela ne signifie pas pour autant que tous les groupes aient fait un choix très précis entre telle ou telle option. Des intérêts objectifs dictent la stratégie, mais la question se pose également de leur perception. Dans la tradition britannique on sera, par exemple, moins tenté de trouver une solution sur le continent, malgré le fait que les données objectives sont identiques à celles d'une firme française de même nature. Des glissements, tant dans les intérêts objectifs que dans la perception des dits intérêts, ne sont pas exclus. La disparition de Matra de la Table Ronde est-elle en relation avec les contrats que Jean-Luc Lagardère a pu décrocher dans le cadre de l'Initiative de Défense Stratégique américaine ? **(44)** Matra était la première entreprise à passer un accord avec la Norsk Data norvégienne, dans le cadre d'Eureka. On peut interpréter ceci comme découlant du fait que de telles entreprises tentent de manger à tous les râteliers sans avoir pour autant fait le choix d'une stratégie bien définie. D'ailleurs, Matra travaille depuis plus de vingt ans avec les fabricants d'armes américains TRW, Rockwell International et United Technologies.

Certains chefs d'entreprises sont tentés, pendant un certain temps, de courir deux lièvres à la fois avant de prendre une position définitive. Ainsi Fiat a remué ciel et terre pour pouvoir participer à l'IDS. D'ailleurs, Agnelli est depuis des années l'un des directeurs de la Chase Manhattan Bank et siège

actuellement au conseil d'administration de 3M. **(45)** Qu'Agnelli ait un rôle capital dans la Table Ronde serait à mettre en rapport avec le fait que Fiat est principalement implanté dans le secteur automobile, un secteur où la lutte s'annonce particulièrement acharnée dans les années à venir. **(46)**

En revanche, il est frappant de constater que le monde de la banque est particulièrement bien représenté parmi les Européens de la Trilatérale. Un groupe important siège aussi bien dans la Trilatérale que dans la Ligue Européenne de Coopération Economique.

Conclusion

Sans doute pourrait-on faire état de bien des nuances et de groupements particuliers d'intérêts, mais il convient de mettre en évidence trois grandes lignes directrices dans le paysage européen des affaires.

1. Certains préconisent activement une réponse atlantique, globale ou trilatérale à la crise et aux défis posés au capitalisme international. Leurs intérêts s'étendent sur au moins deux pays de la Triade (Europe, Japon, USA). Ils s'appuient sur une longue tradition de collaboration politique internationale qui remonte bien souvent à la période d'avant la seconde guerre mondiale. Les dernières années, une partie de ce groupe s'est retrouvée à cheval entre une réponse européenne et atlantique et leur évolution ultérieure est encore incertaine.

2. Un certain nombre d'entreprises croit fermement en la nécessité d'une réponse européenne à la crise. Le développement objectif de leur choix industriel (investissements colossaux, cycle de production très court, renouvellements rapides) aboutit à une concentration de plus en plus large, dépassant les frontières nationales. Elles sont forcées de procéder à des fusions internationales. De même, elles ont besoin de l'appui d'un appareil d'Etat, d'autant plus que les secteurs industriels concurrents jouissent d'une aide officielle remarquable au Japon et aux Etats-Unis. Pour ces entreprises, l'Europe est la seule solution. Leurs fusions seront orientées le plus possible dans le sens européen. Le réflexe nationaliste, toujours présent, ne facilite pas de telles fusions. La vigoureuse concurrence sur le plan international et l'initiative du Marché unique en 1992 pourraient gonfler ce groupe dans l'avenir. En janvier 1988, des entreprises britanniques ont, pour la première fois, dépensé plus d'argent pour reprendre des firmes sur le continent, plutôt qu'aux Etats-Unis. **(47)**

2. Pour terminer, une troisième orientation est présente dans un certain nombre de secteurs et dans de petites entreprises, tels le secteur métallurgique et celui de la construction mécanique. Ici la tendance à l'expansion au-delà des frontières n'est pas encore sensible. Il n'y a pas de nécessité pour une approche européenne, envers laquelle on se montre plutôt méfiant.

Cependant, pour ces entreprises, les problèmes pourraient surgir plus tôt que prévu. Tant l'évolution technologique (p.e. l'intégration croissante de l'électronique dans la construction mécanique) que les tempêtes que devra affronter l'économie internationale toucheront tout autant ces dits secteurs.

La Table Ronde est l'organisation «européenne» la plus poussée qui ait été mise sur pied à ce jour par les monopoles européens. Malgré le fait que certains de ses membres aient encore des liens avec le grand capital américain, elle évolue plutôt vers une politique de confrontation. Son «choix européen» en fait un parfait organe de concertation pour la Commission européenne et un des plus puissants lobbys pour une politique industrielle européenne dont le marché unique de 1992 n'est qu'une facette. Un exemple frappant de cette nouvelle politique que l'Europe voudrait appliquer se voit clairement dans les prises de position du nouveau président de Philips, Cor van der Klugt. Son obsession est, selon Fortune, : «d'essayer de vaincre les Japonais» et «(il) vit de la compétition ou, comme il le dit lui-même, de l'odeur de la poudre à canon». **(48)**

La lutte dans des secteurs tels que celui de l'automobile et de l'électronique s'annonce meurtrière. Tous les analystes sont d'accord pour prévoir un véritable carnage dans ces secteurs et la survie de quelques monstrueuses entités. Pour le secteur de l'électronique, Elserino Piol, directeur de la stratégie et du

planning chez Olivetti, déclare : «A la fin des crises qui frapperont l'industrie dans les cinq ans qui viennent, il ne restera que deux ou trois grands groupes qui seront capables de répondre au défi IBM». (49) Et Harald Hotze ajoute : «Tous les plans produits par la Table Ronde of industrialists, dont Gyllenhammar est à l'initiative, semblent viser en premier lieu le moment qui suivra le grand crash. Gyllenhammar sent qu'à la fin de ce siècle l'industrie européenne devra avoir développé une infrastructure et une technologie capables de garantir sa nouvelle indépendance.» (50)

En attendant, en Europe, la guerre est déjà déclarée. La vague de reprises des derniers mois n'est qu'un début. Le vice-président des patrons européens, André Leysen, déclare : «Ces "batailles de rachats" sont positives pour l'économie. Les configurations qui se sont dégagées ces 40 dernières années, seront ébranlées. De nouvelles perspectives, de nouvelles possibilités se présentent pour l'Europe. Pour moi, c'est comparable au temps des pionniers du chemin de fer et du télégraphe en Amérique, à l'époque où se développait là-bas un marché continental. Le marché intérieur européen nous fera vivre ici une nouvelle époque. Et, aussi longtemps que nous n'aurons pas de législation européenne, cette époque sera passablement sauvage, tout comme elle l'était il y a 130 ans en Amérique. (...) on devrait une fois bien tout chambarder en Europe.»(51)

Le seul problème est de savoir qui se trouvera dans la ligne de tir. Il s'agira, tout d'abord, des ouvriers et des employés des géants européens qui procéderont à la restructuration. Dans la perspective de la lutte concurrentielle, de plus en plus aiguë, entre les entreprises européennes aux restructurations énormes, des dizaines de milliers d'emplois seront perdus. La Commission européenne elle-même cite, dans ce contexte, le chiffre d'une perte de 250.000 emplois dans un proche avenir. (52) Et Claude Cheysson, qui sait de quoi il parle en tant que Commissaire européen, écrit dans un article du journal français «Le Monde» : «l'ouverture, en 1993, de la chasse libre dans les terrains communautaires donnera aux bons fusils l'occasion de beaux tableaux, sans avoir à se préoccuper exagérément des problèmes sociaux.» (53)

A peine ce cap dépassé, une nouvelle étape s'ouvre dans la lutte concurrentielle. Une industrie européenne plus compétitive suscitera sans aucun doute des réactions chez ses concurrents américains et japonais. A la question d'un délégué syndical de savoir quand se termineraient les économies et les restructurations dans l'entreprise chimique britannique Impérial Chemical Industries, le président Denys Henderson a répondu : «Il n'y aura jamais de fin». (54)

Les politiciens européens se complaisent à chanter les louanges des avantages que l'unification européenne signifiera pour le consommateur. Ce marché unifié est tout d'abord le résultat de l'action des grands monopoles européens. La stratégie de 1992, c'est leur stratégie dirigée contre leurs concurrents américains et japonais. De la même façon, elle représente indéniablement une attaque frontale contre le mouvement ouvrier européen dans son ensemble.

Sous le titre «Dans la jungle du grand marché», Bernard Cassel, écrit dans le «Monde diplomatique» : «la dynamique enclenchée par l'Acte unique mène tout droit chacun des Douze, sauf hypothétique et urgente correction de trajectoire, vers un type de société que ni M. Chirac, ni M. Léotard, éclairés par leur bref passage au pouvoir, n'oseraient même suggérer : la concrétisation de l'idéologie ultra-libérale du reaganisme et du thatchérisme du début des années 80.» (55)

Il est temps pour le mouvement ouvrier européen d'oeuvrer à une réelle coopération, pour une vraie solidarité européenne, en vue de l'application générale des plus hauts acquis politiques et sociaux. Le meilleur qui est réalisé à ce jour dans chaque Etat-membre doit pouvoir devenir la norme européenne.

NOTES :

1. Voir William G. Domhoff, *Who Rules America Now ?*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall, 1983
2. Georges-Albert Astre et Pierre Lépinasse, *La Démocratie contrariée. Lobbies et jeux du pouvoir aux Etats-Unis*, Paris, 1985. p.71.
3. *International Management*, Juillet 1986.
4. *Fortune*, 12 septembre 1988
5. *Missing Links*, Table Ronde of European Industrialists, Décembre 1984.
6. Dans *Le Capital*, Marx analyse l'importance du temps de rotation du capital par rapport à la plus-value et donc au taux d'intérêt. D note que la façon la plus efficace de raccourcir le temps de production consiste à augmenter la productivité du travail. Les moyens à cet effet consistent en une meilleure organisation du travail et des progrès technologiques. D'autre part, d'après Marx, le meilleur moyen pour limiter le temps de circulation du capital n'est autre que l'amélioration des circuits de communication. «Et sur ce point les cinquante dernières années ont provoqué une révolution qu'on ne saurait comparer qu'à la révolution industrielle de la seconde moitié du siècle précédent. (...) Le temps de rotation de l'ensemble du commerce mondial a été abrégé d'autant et la capacité d'action du capital qu'il emploie a plus que doublé ou même a triplé. Il va de soi que ce fait n'est pas resté sans incidence sur le taux de profit.» (Marx, *Le Capital*, Livre 3, chapitre IV, p. 81, Editions du Progrès, Moscou)
7. Bernard Le Grelle, *Profession Lobbyman, Le pouvoir des coulisses*. Hachette, 1987, p. 343-344.
8. Roy Eales, *Europe's Industrialists revive the European dream*», in *Multinational Info*, février 1985.
9. *Telesis*, *Promoting and financing large scale infrastructure projects in Europe*, mars 1986.
10. *Telesis*, idem
11. Etienne Davignon, «L'Europe à bout de souffle ou l'Europe du second souffle ?» in Ralf Dahrendorf (éd.). *La cri se en Europe*, Paris, 1982, p. 185-186
12. Cité dans Philippe Lemaire et Catherine Goybet, *Les entreprises multinationales dans la CE*, p.25
13. *Un grand marché sans frontières*. Documentation européenne, 4/1987, Luxembourg 1987, p.5
14. *International Management*, juillet 1986
15. *Elsevier*, 18.07.1987, et *International Herald Tribune* 25.03.1988
16. Rob Van Tulder, «Europe's integration» *Revue d'économie politique*, hiver 1987, p. 104
17. Voir aussi Jacques Pelkmans, «Naar een EG-beleid voor gavanceerde markten» in Hans Schenk, *Industrie- en technologiebeleid*, Groningue, 1987, p.261-291.
18. Cfr Hans-Wolfgang Platzer, *Unternehmensverbände in der EG- ihre nationale un transnationale Organisation und Politik*, Engel Verlag, Kehl am Rhein-Strassburg, 1984
19. *Allocution de monsieur Jacques Calvet, Président du Directoire de Peugeot S.A. à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juin 1988*.
20. *International Manager*, novembre 1987.
21. *Le Soir*, 16 juin 1988
22. Gilles Merritt, «The Twelve Plus Austria and Norway ?», *International Herald Tribune*, 28 juin 1988.
23. Voir e.a. François Saint-Ouen, «Rester en dehors du grand marché unique ? Les tentations européennes de la Suisse», in *Le Monde Diplomatique*, août 1988, p. 20.
24. *De Standaard*, 13 avril 1988
25. *Fortune*, 01.02.1988
26. *Volvo*, *Annual Report*, 1986.
27. *Daimler-Benz*, *Annual Report*, 1986.
28. Pour cette classification, nous nous basons sur la répartition par secteur comme l'indique *Fortune* du 3 août 1988
29. *International Herald Tribune*, 19 juillet 1988.
30. *Business Week*, 11 janvier 1988, p.44
31. Stephen Hugh-Jones, «Europe's business roundtable», *Profile n° 36*, 1985, p.5
32. Giles Merritt, «Knights of the Roundtable : can they move Europe forward fast enough ?», *International Management*, juillet 1986, p.24
33. *International Herald Tribune*, 29 octobre 1986, p.19.
34. *Business Week*, 31.08.1987.
35. *International Herald Tribune*, 25.03.1988
36. *New York Times*, repris dans *International Herald Tribune*, 25.03.1988
37. *Fortune*, 27 avril 1987
38. Franko, L.G. *The European Multinationals, A Renewed Challenge to American and British Big Business*, Harper and Row, London, 1976, p. 67

39. Astre, p.72
40. International Management, avril 1987.
41. Laurence H. Shoup & William Minter, Impérial Brain Trust, the Council on Foreign Relations and US Foreign Policy, Monthly Review, London, p.262.
42. Michel J. Crozier, Samuel P. Huntington et Joji Watanuki, the Crisis of Democracy, Report on the Governability of Democracies to the Trilatéral Commission, New York University Press, New York, 1975, p.217-218.
43. Astre, o.c, p. 248.
44. Financial Times, 24.05.1985.
45. Anthony Sampson, Les nouveaux européens, Laffont, Paris, 1968, p.141
46. Voir e.a. Fortune, 9.10.1988 et Business Week, 17.03.1988
47. International Herald Tribune, 15 mars 1988
48. Fortune, 03.08.1988
49. International Management, janvier 1986
50. International Management, janvier 1985 51.Der Spiegel, n°9, 1988
52. International Herald Tribune, 10 mai 1988
53. Claude Cheysson, «L'Europe des uns, l'Europe des autres». Le Monde, 5 mai 1988
54. Fortune, 9 mai 1988, p.35
55. Bernard Cassel, «Dans la jungle du grand marché». Le Monde Diplomatique, septembre 1988.

Le Zaïre étranglé parle FMI

Depuis 10 ans, le Zaïre a été «relancé», «redressé» et «stabilisé», au point d'en être moribond. Le monde occidental, qui a toujours le verbe haut pour vanter son dernier plan de sauvetage miraculeux, ressemble à ce médecin moyenâgeux dont les remèdes infailibles consistaient en des saignées. L'escalade des plans de sauvetage montre que pour sauver le patient zaïrois, il faudra commencer par mettre en cause la compétence des deux médecins qui sont à son chevet et qui ont pour noms Fonds Monétaire International et Banque mondiale.

1977: Le Plan Mobutu

Au milieu de l'année 1977, des experts belges, sous la direction du ministre des Affaires étrangères Henri Simonet (PS), entamaient la préparation du Plan Mobutu, «un plan de relance économique et financière» situé «dans la perspective des plans de stabilisation de 1976 et 1977, mis au point en coopération avec le FMI.» Dès '77 nous lisons ces belles phrases prometteuses qui ne révéleront que dix ans plus tard tout le poids de leur cynisme : «L'agriculture et le développement rural constituent la clef de voûte du programme de relance. » Le plan «vise la réhabilitation des voies d'accès entre les centres de production et les centres de consommation.» (1)

Le premier but du plan était de pallier à la gestion catastrophique de l'économie par des réformes institutionnelles. Des comités furent créés au plus haut niveau gouvernemental pour prendre les décisions économiques et assurer leur suivi. Des équipes techniques, formées d'experts étrangers, furent introduites à la Banque centrale et au département des Finances. Le commissariat général du Plan fut chargé de la programmation, de l'autorisation et du suivi des investissements.

Son second but était de mettre en route un programme d'investissements publics de trois ans pour relancer la production. Les besoins en capitaux avaient été savamment calculés, les créanciers et donateurs avaient répondu favorablement lors de plusieurs conférences internationales... mais «les engagements d'aide à court terme ou l'allègement de la dette n'ont jamais couvert les besoins minimum qui avaient été estimés.» (2)

1981: programme d'ajustement économique et financier

En 1981, le Zaïre adopta un nouveau programme d'ajustement économique et financier, portant sur trois ans, appuyé par le FMI et se montant à 912 millions de DTS (Droits de Tirages Spéciaux) (3). Les mesures suivantes furent décidées :

1. la libéralisation de la plupart des prix ;
2. la limitation des revenus ;
3. le freinage des dépenses budgétaires ;
4. le lancement d'un programme actualisé d'investissements publics ;
5. l'amélioration de l'administration fiscale ;
6. le relèvement des taux d'intérêt et la souplesse en matière de taux de change; le zaïre fut, en conséquence, dévalué de 40% en juin 1981.

Des trois objectifs fondamentaux (un taux de croissance annuel du Produit Intérieur Brut de 3 %, un taux d'inflation au-dessous des 25 % et un déficit de la balance des comptes courants de maximum 5% du PIB en '83), aucun ne fut atteint. (4)

La Banque mondiale écrit: «Bien qu'il soit difficile d'établir dans quelle mesure le seuil de tolérance socio-économique a été atteint, il est difficile d'imaginer une baisse plus poussée dans le revenu par habitant» (5) Décidément, la Banque a manqué d'imagination: le calvaire du peuple zaïrois ne fait que commencer...

1983 : Programme de stabilisation et de libéralisation

En septembre 1983, le gouvernement zaïrois accepta un «programme de stabilisation et de libéralisation» que le FMI lui avait préparé - l'un des plus draconiens que l'Afrique ait connu jusqu'à présent.

1. La dévaluation du zaïre de 77,5 % par rapport aux D.T.S. Depuis février 1984, il «flotte» librement et se dévalue en permanence. **(6)**
2. La libéralisation du commerce: les taxes à l'importation furent réduites en nombre et les montants ramenés de 10-20% à 3% pour les matières premières et produits essentiels. **(7)**
3. La libéralisation des prix, l'élimination du contrôle des prix agricoles et industriels; l'augmentation des prix des produits pétroliers (gasoil: +180%; essence diesel: +417%), des tarifs d'électricité (entre 57 et 100%), des tarifs de transport (Onatra et chemins de fer).
4. L'augmentation des taux d'intérêt depuis le 3 avril '84, on obtient 40 à 45% par an sur des dépôts de 3 mois. **(8)**
5. La limitation des dépenses de l'Etat (sauf celles destinées au service de la dette...). Le poste des salaires, qui représentait 43,4% des dépenses totales en 1980, est ramené à 27% en 1983 et à 17,1% en 1985. Le budget des investissements a dégringolé, de 12% des dépenses en 1982 à 5,3% l'année suivante, pour tomber à 2,5% en 1985. **(9)**
6. La décision de privatiser 37 entreprises publiques et de réorganiser d'autres entreprises publiques ou mixtes (Air Zaïre et Compagnie Maritime Zaïroise).

1985: Scénario de relance et d'ajustement structurel

L'année 1985 a vu la naissance d'un «scénario de relance et d'ajustement structurel», qui s'est concrétisé dans le plan quinquennal 1986-1990.

Le scénario a deux volets. D'abord, des «mesures d'incitation» pour accroître le rôle du capital privé: depuis juillet '84, des dividendes peuvent être transférés à l'étranger; un nouveau «code des investissements» consacra cet avantage et en fixa d'autres. La suppression de tous les droits et taxes à l'exportation est en préparation. La libéralisation des prix sera mieux assurée. Ensuite, la «rationalisation» du secteur public. Privatisation d'entreprises publiques ou entrée du secteur privé dans leur capital; autonomie de gestion. Réforme de l'administration: réduction des effectifs; relèvement des salaires supérieurs pour attirer des cadres de qualité; amélioration de la gestion du secteur économique et financier. **(10)**

La mort lente

Les témoignages alarmants sur la destruction d'une nation et la dégradation physique et morale de tout un peuple, ne manquent pas. Mais on pourrait leur reprocher un ton trop subjectif. Nous recourons donc à la lecture des rapports arides de la Banque mondiale pour dresser un tableau de la misère du peuple zaïrois. Les chiffres peuvent changer d'une source à l'autre, mais ils indiquent tous, invariablement, une situation qui va de mal en pis d'année en année. «L'absence de données fiables reste un sérieux problème au Zaïre (...). Les statistiques de la comptabilité nationale ne sont que des estimations approximatives.»**(11)** Les sources les plus fiables sont celles que monopolisent le FMI et la Banque mondiale «for official use only». Introduisons donc le tableau de la misère d'une nation, par une réflexion qui était assurément faite «for official use only»; dans un langage ésotérique, elle dit que le pays où règne Joseph Mobutu, le pacificateur, se trouve dans une situation tellement désastreuse qu'on jurerait que la guerre civile y fait rage depuis 20 ans. «Quoique le Zaïre était au cours des années

70, un des pays les plus stables politiquement en Afrique, l'impact combiné de facteurs internes et externes fut tel que la performance de son économie se rapproche de celle de pays qui ont été sévèrement affectés par des conflits civils et - ou par une instabilité politique aiguës.» (12)

Production minière. Le secteur minier domine de façon dangereuse l'économie zaïroise : il fournit 85% des recettes en devises et 25% des recettes fiscales. Ses points forts sont le cuivre, le cobalt et le diamant. Depuis 1975 on note «une baisse de la production et de la productivité et une décapitalisation croissante de toutes les sociétés minières»(13). La dépendance de quelques matières premières, loin de diminuer, s'accroît. «Au niveau de la production, la part du secteur minier est passée de 12 à environ 29% du PIB de 1980 à 1985»(14). Pour consolider sa capacité de production actuelle (470.000 tonnes de cuivre), la Gécamines investira 870 millions de dollars pendant la période 1984-1988; 60% de cette somme serviront à remplacer du matériel vétuste(15).

Production manufacturière. En 1982, la production du secteur manufacturier se chiffrait à 63% de ce qu'elle était en 1974. L'industrie de consommation ne livrait plus que 60,3% de sa production de 1974; la fabrication de machines et d'équipements était tombée à 69,4% (16). Le secteur manufacturier emploie 160.000 personnes en 1982, soit 22% de l'emploi du secteur moderne. Il réalise 5% du Produit Intérieur Brut en 1985, un pourcentage qui est un des plus faibles en Afrique subsaharienne. Deux tiers de l'emploi de ce secteur sont concentrés à Kinshasa et à Lubumbashi. (17)

Transports. Les transports de passagers (nombre de personnes et kilomètres parcourus) ont aussi connu une chute entre 1975 et 1982: l'ONATRA ne sauve que 61,9% de ses activités, les chemins de fer (SNCZ) 56,1%. Seul le transport pour les couches aisées se développe: Air Zaïre atteint l'index 118,3. (18) La Banque mondiale écrit en '86: «Depuis plus d'une décennie l'infrastructure des transports se détériore faute de fonds suffisants pour assurer l'entretien et les investissements voulus»(19). Et le Commissaire d'Etat au Plan, Sambwa Pida Nbagui, parlait le 21 mai 1987 de «l'état de dégradation alarmant» constaté à la Société Nationale des Chemins de Fer du Zaïre, à l'Office National des Transports (ONATRA) et à l'Office des Routes. (20)

Industrialisation. La formation de capital constant est toujours restée très faible, ce qui montre que le pays n'arrive pas du tout à s'industrialiser. L'investissement brut en capital constant déclinait de 32,1 % du Produit Brut Intérieur en 1972, jusqu'à 21,6% en 1982 (21). L'équipement importé augmente légèrement, en prix constants, entre '72 et '82: de 241,7 millions de zaïres à 283,8 millions. Mais l'équipement produit au Zaïre n'atteint que 5% de ce montant: 13,0 millions en '72 et 11,7 millions en '82. (22) La capacité d'auto-industrialisation est pratiquement nulle.

Agriculture. Les discours démagogiques sur «la priorité à l'agriculture» n'arrivent pas à cacher la dégradation continue de la situation dans les campagnes (75% de la population). «Au cours de la période 1972-1980, la production agricole a baissé d'environ 10% » (23). L'agriculture ne reçoit que 4,2% du budget d'investissement et 2,3% du budget ordinaire en 1983 (24). Chaque nouveau plan de la Banque mondiale et du FMI promet une revalorisation de l'agriculture mais le dernier bilan de 1987 n'est que la répétition de tous les précédents. «En 1986 les dépenses du budget d'investissement (pour les projets de l'agriculture et des secteurs sociaux) ne furent que de 1 milliard de zaïres, comparé aux 3,2 milliards budgétisés au départ»(25). D'après les prévisions des experts du FMI, la libéralisation des prix et la diminution des droits d'importation devaient sauver les paysans. Or en 1985, la moitié des paysans ne savait pas que le système des prix fixes imposés avait pris fin depuis deux ans : les commerçants empochaient tous les bénéfices de la hausse des prix. Et la progression de l'importation de viande (de l'Afrique du Sud !) «a contraint un grand nombre de petits producteurs à cesser leurs activités » (26).

Autarcie. Dans le produit national brut, la consommation privée traditionnelle comptait pour 10,2 % en 1972; dix ans plus tard, elle atteignait 26,0% du PNB. Sur la même période, la consommation privée qui passait par les canaux commerciaux diminuait de 46,0% à 32,7% du PNB. (27)

Emploi. En date de juillet 1984, le Zaïre comptait 29,7 millions d'habitants avec un accroissement naturel annuel de 3,2%. La population urbaine qui se développe à un rythme de 7,5 % par an, atteignait 40% du total. 46 % de la population a moins de 15 ans. (28) «La force de travail urbaine est estimée à environ 4 millions, dont 1 million seulement sont occupés dans le secteur formel. Entre 1970 et 1983, le nombre de travailleurs enregistrés s'est accru d'environ 800.000 jusqu'à 1 million, l'augmentation se situant uniquement dans le secteur public. Le secteur privé a noté une légère diminution. La plus grande partie de la force de travail dépend d'emplois dans le secteur informel urbain » (29). Le plan du FMI de 1983 a conduit à des licenciements massifs dans le secteur public qui a perdu en une année 10 % de ses salariés (441.121 en 1982 et 400.000 à la mi-1984). (30)

Qualification. D'après la Banque mondiale, seuls 35% des enseignants des écoles primaires et 40% de ceux des écoles professionnelles et techniques, sont qualifiés. Et de proposer des programmes de formation ! (31) Après l'école, l'enseignant doit chercher de quoi se nourrir comment pourrait-il passer son temps en «recyclage»?

Salaire. Le salaire réel dans l'administration a chuté de l'index 100 en 1975 à l'index 20,8 en 1982. Le salaire légal minimal, quant à lui, a évolué en termes réels de 100 à 9,6 sur la même période. Dans le secteur privé le salaire réel de 1982 atteint 42,8 % de son niveau de 1975. (32) En avril 1984, le salaire d'un agent auxiliaire, deuxième classe, dans l'administration publique, était de 280 zaïres. Un secrétaire général de l'administration touchait officiellement 12.000 zaïres. Le coût moyen d'un technicien étranger était, en juin 1984, de... 208.672 zaïres (5.957,9 dollars) ! (33) La Banque mondiale: «L'INS estime que le budget moyen qu'une famille de 6 personnes doit consacrer à la nourriture au début de 1984, se monte à 3037 zaïres, tandis que le salaire mensuel de base d'un fonctionnaire de l'échelon intermédiaire est de 750 zaïres (34)». Les "solutions personnelles" pour compenser le pouvoir d'achat déclinant, comprennent le vol, la corruption, la spéculation, la falsification de documents et des activités parallèles (35). Pour amener un travailleur dans son entreprise, l'employeur doit en général lui payer les coûts du transport, de la nourriture et parfois du logement : le salaire monétaire ne représente que 40% de la rémunération totale. (36)

Santé et Education. De 1976 à 1982, le gouvernement dépensait pour la santé en moyenne...3 zaïres par personne. (37) Un plan quinquennal pour la santé, 1982-1986, prévoyait la création de 140 zones de santé rurales, mais le budget de 1984 réservait 10 zaïres par personne au lieu des 70 zaïres nécessaires pour financer le programme des zones de santé ! (38) «Au Zaïre, le service des eaux est parmi les moins développés du monde». «5% seulement des populations rurales ont une possibilité raisonnable d'accéder à des sources permanentes d'eau potable» (37). La malnutrition est devenue un problème grave, le kwashiorkor se développe, des maladies pratiquement disparues depuis de longues années, reprennent de l'extension. D'après une étude de la Banque mondiale, la malnutrition par carence protéique, aggravée par le manque d'eau potable l'absence d'un système d'élimination des eaux usées et l'érosion du sol, se répand rapidement au Kivu, à Kinshasa et dans le Bas-Zaïre. (39) La malnutrition touche 20 à 40% des enfants. Les maladies intestinales, surtout parasitaires, affectent 80% de la population. «La situation sanitaire du Zaïre apparaît beaucoup plus précaire que dans les pays à faible revenu en général (40)».

1979 (40)	Zaïre	Pays à faible revenu
Taux brut de mortalité (pour mille)	18	11
Taux de mortalité infantile (0-5 ans)	25	17
Espérance de vie (années)	47	57

La Banque mondiale constate une détérioration continue de l'infrastructure médicale, «l'exode continu du personnel médical quittant l'intérieur du pays, un épuisement critique de médicaments et de fournitures médicales (...); les services médicaux (hôpitaux, cliniques et dispensaires) ont soit dû être fermés ou n'ont pas pu opérer pleinement». L'agence qui distribue les produits pharmaceutiques estime

qu'elle ne peut satisfaire que 10 à 40 pour cent des besoins... et que 20% de ses livraisons "disparaissent" par suite de vol ou de casse. **(41)** Depuis 1982, la situation n'a cessé de se dégrader.

L'éducation et la santé ensemble recevaient moins de 5 % du Programme d'Investissements Publics de 1979-1981 et 1981-1983 et moins de 4 % de celui de 1983-85 **(42)**. Mais même ces projets ne furent pas tous réalisés. Faisant le bilan en 1986, la Banque mondiale écrira: «Dans d'autres secteurs, en particulier ceux de la santé et de l'éducation, de nombreux projets du PIP n'ont pas bénéficié d'un financement suffisant du fait des coupes sombres effectuées dans le budget d'investissement» **(43)**. En 1982, cinquante pourcent des écoles primaires disposaient de bâtiments inadéquats; 80% des élèves devaient s'asseoir par terre. Le manque de fournitures scolaires (livres, tableaux) fut déjà jugé critique. **(44)** Un jeune enseignant du primaire ou du secondaire gagnait entre 142 et 436 zaïres. **(45)** Les enseignants s'absentent souvent pour trouver de quoi nourrir leur famille ou exigent que les élèves leur apportent un peu d'argent.

Inflation. Le zaïre-monnaie continue sa chute libre depuis 1978. Du 1er novembre '78 au 12 septembre '83, une érosion graduelle diminua la valeur du zaïre de 96,5%. Le 12 septembre '83: coup de boutoir d'une dévaluation de 77,5%. De septembre '83 à avril '87: nouvelle érosion lente de 75%.

Sur l'ensemble de cette période, la valeur du zaïre a été entamée d'environ 99,3 pourcent.

1975		2,000 dollar
1978		1,190 dollar
24 août 1979		0,490 dollar
19 juin 1981		0,170 dollar
12 sept. 1983	1 zaïre =	0,040 dollar
11 mars 1985		0,021 dollar
24 avril 1987		0,010 dollar
1 février 1988		0,0074 dollar
22 avril		0,0056 dollar

Tous les plans de «sauvetage» n'ont guère freiné la progression fulgurante de l'inflation, dont voici les taux par année **(46)** :

1977	69,0
1978	48,6
1979	101,1
1980	43,9
1981	38,1
1982	37,2
1983	75,9
1984	52,0
1985	23,7
1986	46,8
1987	106,5

Où trouver les coupables ?

Les rapports et les mémorandums du FMI et de la Banque mondiale, consacrés au Zaïre, contiennent assez de chiffres et de données pour qu'on ne puisse pas se tromper sur les vrais responsables de la

désertification économique et sociale du pays: l'impérialisme international et la bourgeoisie compradore locale. Mais derrière les «déséquilibres», les «contraintes internationales» et les «faiblesses de gestion», le FMI et la Banque mondiale n'indiquent jamais les forces sociales responsables de l'étranglement de tout un peuple.

Le contrôle étranger

La domination du Zaïre par le grand capital international est la cause fondamentale de la crise sans précédent que connaît le pays, crise qui s'approfondit à coups de «plans de sauvetage» échafaudés par ce capital international. Le contrôle étranger se manifeste dans le véritable protectorat sur le Zaïre instauré par le FMI et la Banque mondiale, agissant pour le compte de huit pays industrialisés (Belgique, USA, France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Angleterre, Japon, Canada).

De 1978 à 1983, on a organisé trois conférences ad hoc à Bruxelles, cinq réunions du Club de Paris et quatre réunions du groupe consultatif de la Banque mondiale pour le Zaïre. **(47)**

De 1984 à 1987, la Banque mondiale a réalisé 16 études sur des sujets aussi vastes que: les investissements publics, les entreprises parastatales, le marché du crédit, le secteur agricole, l'industrie minière, l'industrie de transformation, etc. **(48)**

Les documents du FMI et de la Banque mondiale ne cachent guère le fait que l'élaboration de la politique économique et financière du Zaïre est devenue, en grande partie, leur domaine. Ainsi, on pouvait lire en 1982: «Avec le concours de la communauté internationale (organisations internationales comprises), des progrès considérables ont déjà été accomplis en ce qui concerne la définition des mesures de politique générale nécessaires pour assurer la relance et le Zaïre a déjà annoncé un certain nombre de décisions appropriées.» **(49)** En 1986, la Banque mondiale réclame la création d'«un organe permanent de coordination entre le Zaïre et ses partenaires internationaux»; se réunissant chaque trimestre, il devra «recommander les ajustements jugés nécessaires par les participants.» **(50)** Ainsi la crainte de Patrice Lumumba de voir le Congo tomber sous une tutelle internationale s'est pleinement réalisée. Aussi Sambwa Pida Nbagui, le Commissaire d'Etat du Plan, se félicitait-il en '87 de ce que la situation «a obligé le Conseil Exécutif, la Banque mondiale et le FMI de concilier leurs points de vue dans un document-cadre de politique économique couvrant non pas le court terme, mais une période suffisamment étendue.» **(51)**

Mais l'impérialisme intervient aussi directement dans la gestion économique pour mettre en oeuvre la politique générale adoptée, et ceci à travers «l'assistance technique» qui est parachutée dans les ministères et les entreprises publiques.

Au début des années '70, le grand capital international a «vendu» au Zaïre des projets gigantesques, sources de profits fabuleux pour leurs promoteurs, monuments surréalistes sans utilité pour le développement du pays. La Banque mondiale note en 1982: «Entre 1972 et 1974, le Zaïre a contracté de lourds emprunts extérieurs, dont un grand nombre à des conditions peu favorables et pour des projets d'un intérêt douteux (...). Plus de la moitié de l'encours de la dette zaïroise résulte des décisions en matière d'emprunt prises pendant cette période.» **(52)** «Au cours des sept dernières années, le complexe Inga-Shaba a absorbé environ 3,2 milliards de dollars (prix de 1980).» Mais toute l'industrie du Shaba ne pourra à terme qu'absorber 20% de la production d'électricité d'Inga... Au même moment, 98% de la population zaïroise est privée d'électricité! **(53)**

Toutes les réformes imposées ces dernières années par le FMI, ont pour but de renforcer le rôle du capital international au Zaïre. La structure de l'industrie au Zaïre n'a guère changé depuis l'indépendance; il n'y a pas eu d'investissements importants dans des branches nouvelles à part celle du pétrole (9.241.000 barrils en 1983) et les entreprises existantes n'ont pas été renouvelées. Le secteur de l'exploitation du cuivre et du cobalt, peu rentable, a été laissé à l'Etat zaïrois mais la Société Générale de Belgique a continué à monopoliser les profits grâce au raffinage et à la commercialisation.

Actuellement le grand capital international, essentiellement belge, cherche les modalités qui lui permettront de réinvestir de façon profitable; la préparation de cette reconquête est déjà bien avancée. Le secteur de l'industrie textile (28.000 travailleurs avec les industries connexes) est entièrement sous contrôle étranger. «La direction de toutes les entreprises est entre les mains d'expatriés.» (54)

Toute la politique de la Banque mondiale et du FMI tend à renforcer la confiance du secteur privé, qui est essentiellement étranger: l'autorisation de transférer les dividendes à l'étranger depuis 1984, la révision du Code des investissements, la signature d'un traité d'investissements bilatéral avec les E.U. «Les mesures de libéralisation prises ces dernières années soulignent la reconnaissance croissante du Gouvernement de l'importance des forces du marché, des signaux des prix et de l'initiative privée.» (55) A la dernière réunion du Groupe Consultatif sur le Zaïre, Sambwa Pida Nbagui a apporté «la confirmation d'une option irrévocable pour la libéralisation de l'économie en vue d'attirer les capitaux privés internes et externes.» Il y a annoncé la privatisation de certaines entreprises publiques et la transformation de certaines dettes en prises de participation dans les sociétés contrôlées par l'Etat zaïrois. (56)

Les dettes : l'emprise des banques internationales

Au 31 décembre 1983, la dette extérieure se chiffrait à 4,610 milliards de dollars. Presque la moitié, 2,075 milliards (ou 45,0%) était constituée d'anciennes dettes rééchelonnées ou d'intérêts non payés et capitalisés. (57) Au 30 juin '84, ces intérêts capitalisés seuls constituaient 17,2% de la dette ou 0,758 milliard de dollars. (58) D'après Sambwa Pida Nbagui, l'encours de la dette extérieure atteignait 6,30 milliards de dollars au 31 décembre '86. (59) Le Zaïre devait déboursier sur une période de 5 ans, de 1979 à 1983, un montant de 1,707 milliard de dollars pour les intérêts et 1,871 milliard pour le remboursement du principal. Au cours de cette même période, le Zaïre a reçu 1,183 milliard d'emprunts nouveaux. La perte de capitaux aurait été de 2,268 milliards sans les rééchelonnements d'usage...

Aussi, au cours de ces cinq années, a-t-on dû rééchelonner des dettes pour un montant de 3,120 milliards de dollars... (60) Sur 60% de ces dettes rééchelonnées, les taux d'intérêt à payer dépassaient les 10%. (61) Fin décembre 1987, la dette a atteint 6,9 milliards de dollars. (108) Dans ses prévisions faites en 1985, la Banque tablait sur un rééchelonnement de 318 millions de dollars en '87; en réalité on a dû rééchelonner 688 millions sur un total de 790 millions dus pour l'année! (109) A mesure que le temps passe, de rééchelonnement en nouveau rééchelonnement, la dette continue de gonfler automatiquement. En 1983, le service de la dette atteignait 35% des revenus de l'exportation des biens et services; en 1985, le pourcentage était passé à 46%. (62) En 1980, le service de la dette extérieure mangeait 22,4% des dépenses inscrites au budget de l'Etat. On arrivait à 42,0% en'84 et à 55,1 % en'85, année au cours de laquelle l'ensemble des dettes extérieures et intérieures ont accaparé 73,0% des dépenses budgétaires. Sans rééchelonnement, le service de la dette de 1985 aurait dépassé tous les revenus budgétaires de l'Etat zaïrois! (63) En '86, le service de la dette extérieure constituait 51,3% des dépenses budgétaires ou 62,0% des recettes publiques. (64) Pendant la période du plan quinquennal 1986-1990, le Zaïre doit payer 1,880 milliard de dollars d'intérêts et 3,219 milliards de remboursements, au total 5.099 milliards... (65) Un chiffre illustre bien la façon inexorable dont le pays tombe, par un automatisme créé par l'ampleur même de sa dette, sous la dépendance, de plus en plus meurtrière, du capital bancaire international : «60% du service dû en 1990 est attribuable au seul rééchelonnement de 1983.» (66)

Payer les dettes, c'est s'imposer une impossibilité absolue de tout développement économique autonome. Accepter le protectorat impérialiste, c'est voir le pays spolié, par le mécanisme du service de la dette, de ses maigres capitaux qui pourraient assurer un début de développement industriel national. Et un des soucis majeurs de tous les «plans de sauvetage» est d'assurer le paiement des dettes extérieures.

La dégradation des termes de l'échange

L'impérialisme maintient le Congo-Zaïre, depuis son indépendance, dans le rôle de fournisseur de matières premières, dont les prix sont fixés à un niveau excessivement bas par les interventions du capital international sur les marchés mondiaux. Voici les revenus essentiels que le Zaïre tire de ses produits d'exportation :

Année 1983,	Chiffres en millions de dollars
Cuivre	781,2
Pétrole brut	236,5
Diamant	138,9
Cobalt	21,4
Café	116,5

Ces cinq postes constituent 91,5% des exportations. Le cuivre seul représente 51,2%. **(67)** Dans l'ensemble, les prix des produits d'exportation connaissent une baisse constante depuis 1973: la valeur unitaire des produits importés, par contre, est en hausse régulière.

Le prix du cuivre zaïrois est en général resté loin en dessous de son niveau de 1972-1984. Voici ses variations par rapport au prix de cette période qui représente l'index 100 **(68)** :

1975	75,5
1976	85,5
1977	79,9
1978	83,4
1979	121,1
1980	133,2
1981	106,3
1982	90,3
1983	97,2
1984	91,5

Les termes de l'échange des produits exportés et importés au Zaïre ont varié de la façon suivante **(69)** :

1980	100
1981	84,2
1982	72,7
1983	69,0
1984	78,7

Les termes de l'échange auraient connu une légère amélioration en '85 mais Sambwa Pida Nbagui, le commissaire d'Etat au Plan, déclara le 21 mai '87 à Paris: «Le Zaïre a enregistré une dégradation des termes de l'échange de 24% en 1986».

Ainsi le Zaïre a enregistré en 1986 une moins-value de ses recettes d'exportations estimée à 400 millions de dollars, une somme égale à la moitié des recettes de l'Etat. **(70)** Le FMI avance de temps en temps quelques constats plaintifs sur «l'environnement international défavorable» du Zaïre. La dégradation des termes de l'échange exprime clairement la domination impérialiste sur l'économie du Tiers Monde. Le renversement de cette évolution n'est réalisable qu'en organisant la solidarité des pays du Tiers Monde sur une base anti-impérialiste sans équivoque. Au plan national, il exige un effort de

développement industriel autonome qui s'appuie sur une mobilisation des facteurs nationaux: une transformation des matières premières au Zaïre et une diversification de l'industrie.

Une gestion qui amplifie la gabegie

Le FMI et la Banque mondiale pointent un doigt accusateur vers l'incapacité gestionnaire des hauts fonctionnaires et responsables économiques du Zaïre. A juste titre. Seulement: d'où vient cette incapacité? La classe des grands bourgeois liés à l'appareil d'Etat et au capital étranger, est sortie du néant en une seule nuit. Quelques mois après l'indépendance, après l'écrasement des lumumbistes, le néo-colonialisme a hissé au sommet de la hiérarchie sociale, là où trônaient dans un passé fort proche, les grands chefs blancs, des petits commis blancs, sergents, capita. Ces gens se sont enrichis en un rien de temps grâce au pillage des caisses de l'Etat, aux détournements, à la corruption et à la fraude. Comment se tromper sur l'origine de cette «incapacité gestionnaire» des Zaïrois, dans un pays dont le président-fondateur dispose d'une fortune de 5 milliards de dollars placée à l'étranger - somme correspondant à l'ensemble de la dette publique extérieure? (71)

Les problèmes de gestion sont déterminés par la nature de classe du système économique. Le système zaïrois est complètement dominé par le capital international et dirigé politiquement par une classe corrompue. Qu'est-ce qu'on veut gérer? Et dans l'intérêt de qui? La Banque mondiale notait en 1985: «A l'exception de la gestion de la dette extérieure, qui s'est améliorée à travers les années, la planification et le contrôle financier restent en général faible.» (72) Qu'est-ce qu'on gère? Grâce à «l'assistance technique» du FMI et de la Banque mondiale, le Zaïre en est donc arrivé à bien gérer ses dettes, à bien gérer le drainage des richesses du pays vers les coffres-forts des créanciers étrangers. En 1982, la Banque mondiale écrivait qu'il était difficile d'imaginer une baisse plus poussée du revenu par habitant. Difficile à imaginer? Cinq années plus tard, cette baisse plus poussée des revenus est facile à constater: la malnutrition, la famine, les maladies, le chômage, l'analphabétisme... gagnent en ampleur. «Bien gérer» les dettes et les avoirs du capital étranger, revient à rendre impossible la bonne gestion des forces productives des paysans, artisans, petits commerçants. «Bien gérer» le Zaïre dans l'intérêt de l'impérialisme vorace ne peut se faire qu'en foulant aux pieds les intérêts des masses populaires. Au Zaïre, l'impérialisme se trouve dans une situation relativement difficile puisqu'il ne sait pas s'appuyer sur une grande bourgeoisie autochtone, ayant une expérience industrielle propre et acceptant, dans les grandes lignes, les règles du «clean capitalism». Le FMI se plaint à longueur d'années que tout échappe à l'impôt, que le commerce illicite est en pleine floraison, que les dépenses de l'Etat ne sont pas contrôlées. Mais comment pourrait-il en être autrement puisqu'il s'agit là des moyens classiques avec lesquels les grands bourgeois font leur beurre? Le dialogue qui se déroule depuis une bonne dizaine d'années «dans un climat de parfaite compréhension mutuelle» entre le FMI-la Banque mondiale et les autorités zaïroises, a quelque chose de surréaliste. La grande bourgeoisie bureaucratique zaïroise dépend complètement de l'impérialisme et le capital financier international a besoin de l'appui de la classe dirigeante zaïroise pour appliquer ses «remèdes», d'où leur parfaite compréhension... Seulement, l'objectif du FMI-Banque mondiale est d'imposer les règles d'un «clean capitalism» de facture libérale, pour s'assurer le paiement des dettes et pour créer des conditions profitables à l'investissement étranger. L'objectif de la bourgeoisie bureaucratique zaïroise est de protéger les sources traditionnelles de son enrichissement: la fraude, les détournements de fonds publics, la spéculation, la corruption, le vol etc. Par ses intérêts propres, la grande bourgeoisie bureaucratique ne peut pas «mettre en application loyalement» les recommandations, plans, décisions auxquels elle souscrit sous injonction du FMI. Les frictions continueront entre ces deux forces sociales, la situation économique et sociale continuera probablement de pourrir jusqu'à ce qu'une intervention musclée de la population mette fin aux folies des uns et des autres. Chaque «Plan» imposé par les financiers étrangers comporte sa cargaison de mesures de rigueur, de contrôle, de vérification etc. Mais deux, trois ans plus tard, les résultats concrets dénotent toujours les mêmes tendances: le «commerce illicite» continue à faire rage, «21% de toutes les importations dédouanées, le sont en franchise», «l'allocation des devises» se fait de façon arbitraire et partisane et sert en partie à des opérations spéculatives, les recettes de l'Etat sont systématiquement surestimées, les dépenses sous-estimées, «la majeure partie des revenus provenant du commerce en gros (...) et des revenus locatifs échappent à l'impôt» etc. (73)

Si la Banque mondiale peut féliciter les grands bourgeois bureaucratiques des «mesures de libéralisation» qu'elle a arrêtées, elle se voit obligée de constater à la même page l'application arbitraire de taxes et de règlements dans un environnement manifestement plus corrompu.» (74) Carences de gestion? La plupart des observateurs de la réalité zaïroise sont d'accord sur les deux points suivants. D'abord, dans la masse zaïroise, on trouve d'innombrables génies de la gestion du secteur informel... Les Zaïrois sont devenus des génies de la débrouillardise, ils font preuve de beaucoup de talent pour assurer la survie de leur famille dans des situations catastrophiques. Ensuite, le Zaïre compte un grand nombre d'intellectuels très bien formés qui sont mis dans des situations où leurs talents ne peuvent pas être mis à profit: mal affectés par des bureaucrates du M.P.R., sous payés, travaillant dans un environnement qui rend impossible l'obtention de résultats... Mais il faudra le renversement de la domination de l'impérialisme pour que les talents «gestionnaires» des masses populaires et des intellectuels puissent être mis pleinement en valeur au service d'un développement national.

Budget et balance des paiements

Un budget de spoliation

Les interventions du FMI ont, en général, pour but de réduire le déficit budgétaire en diminuant les transferts sociaux, l'emploi et les salaires dans le secteur public. Les masses zaïroises ont durement ressenti l'impact de ces mesures, surtout depuis '83. Est-ce que le déficit a pour autant disparu?

Budget de l'Etat (milliards de zaïres) (75)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Recettes totales	3,7	4,9	6,3	11,0	26,0	41,4	50,9	84
Dépenses totales	4,0	6,3	9,0	12,1	27,2	38,6	61,5	110,2
Solde	-0,3	-1,4	-23	-1,1	-1,2	+23	-10,6	-26,2

Le budget, aux mains des «experts» du FMI, est devenu un instrument pour vider le Zaïre de son sang, une machine pour drainer les ressources zaïroises vers les banques étrangères.

Le pourcentage des dépenses budgétaires destinées au service de la dette intérieure et extérieure, a évolué de 24,5% en 1980 à 73,0% en 1985! Dans un tel contexte, impossible de parler de développement; même la survie est devenue aléatoire.

Service de la dette en % des dépenses budgétaires (76)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Service de la dette globale	24,5	21,3	16,9	34,9	51,4	73,0	-
Service de la dette extérieure	22,4	14,1	11,0	26,3	42,0	55,1	51,4

Bien gérer le budget de l'Etat dans l'intérêt des maîtres impérialistes, doit nécessairement se faire au détriment des salariés zaïrois et du développement des forces productives nationales. En effet, le pourcentage des dépenses consacrées aux salaires payés par l'Etat a diminué de 41,4% en 1980 à 17,1% en 1985. Le pourcentage destiné aux «Biens et Services» évoluait de 25,6% à 22,9% sur la même période. Les investissements s'effondraient littéralement; partis de 6,7% des dépenses budgétaires en 1980, ils étaient montés à 12,0% en '82 pour descendre à 5,3% puis à 3,7% et finalement en '85 au chiffre dérisoire de 2,5%. (77)

Malgré le déluge de déclarations sur la «stabilisation» puis «l'ajustement structurel» et la «relance» entendues depuis '83, les chiffres de '86 prouvent qu'on reste en pleine débâcle.

Investissements publics en % du PIB (78)

1980	6,6
1981	6,5
1982	5,5
1983	5,5
1984	6,5
1985	7,5
1986	6,4

La partie de ces investissements, assurée par le budget de l'Etat, a évolué de la façon suivante :

Budget de Dépenses en Capital en milliards de zaïres (79)

1982	1,3
1983	0,8
1984	0,7
1985	0,6
1986	1,0

On peut comparer ce milliard de zaïres dont l'Etat dispose en 1986 pour développer le pays, aux 31,6 milliards de zaïres qu'il a payé aux banquiers internationaux !

Balance des paiements : mendicité et assistance

Le Zaïre a adopté un plan quinquennal 1986-1990, dont les lignes essentielles ont été élaborées par des experts de la Banque mondiale. Ce plan vise une croissance du Produit National Brut de 4% qui doit permettre que le niveau de vie se maintienne au niveau actuel. Pour y arriver, les importations devront s'accroître en termes réels de 7% par an à partir de 1988. Il faut noter que les importations réelles sont tombées de l'index 100 pour la période 73-74 à un index 38 pour 79-83. **(80)** Pourquoi un accroissement important est-il devenu vital? Parce que l'entretien des entreprises, installations, infrastructures routières et autres a été complètement délaissé depuis de longues années: l'importation de pièces de rechange, de moyens de transport, de machines et d'appareils est devenue nécessaire pour éviter un effondrement total de la production et des infrastructures sociales. Dans tous les plans de sauvetage, il a été question de cette croissance de 3,5 à 4% du PNB, le taux d'accroissement de la population étant de 3,2%. Notons que la production des biens et services n'a augmenté que de 2,5% en 1985 et de 2,4% en 1986; la croissance du PNB en '85 était de 2%. **(81)**

D'après les prévisions de la Banque mondiale, les importations de marchandises au Zaïre doivent monter de 1,374 milliard de dollars en 1985 à 2.346 milliards en 1990. Les prévisions des revenus extérieurs du Zaïre, faites par la Banque, sont en général trop optimistes. En effet, la position du Zaïre, dépendant presque exclusivement de cinq produits d'exportation, est extrêmement vulnérable. Pendant les années 80-84, le pourcentage moyen dans les exportations était de 49,4 pour le cuivre, 16,5 pour le pétrole, 12,4 pour le colbalt, 8,0 pour le café et 7,1 pour les diamants. **(82)**

Au cours du plan quinquennal 1986-1990, le Zaïre devra payer plus de 5 milliards de dollars pour le service de la dette extérieure: 1,880 milliard d'intérêts et 3219 milliards de principal doivent être

déboursés. Il faut y ajouter 1,502 milliard de dollars pour combler le déficit de la balance courante des biens et des services. La Banque mondiale prévoit un rééchelonnement, au cours de ces 5 années, de 1,401 milliard de dollars (à 10,5%), ce qui laisse un «trou» à combler sur la balance des paiements, chiffré à 5,200 milliards de dollars. Comment le Zaïre pourra-t-il y parvenir? En contractant de nouvelles dettes et en demandant de l'assistance sous forme de dons. Et probablement en quémendant des rééchelonnements plus importants encore, voire des rééchelonnements de dettes déjà rééchelonnées dans le passé...

**Balance des Paiements – Prévision basée sur les prêts et rééchelonnements contractés avant 86
(en millions de dollars) (83)**

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Recettes compte courant	1982	2161	2266	2462	2735	2990
Dont : export de marchandises	1886	2048	2143	2323	2577	2811
Dépenses compte courant	2443	2683	2889	3175	3479	3769
Dont : import de marchandises	1374	1510	1666	1868	2108	2346
Dont : paiement d'intérêts	385	422	398	394	357	309
Paiement du principal	597	575	621	695	687	641
Besoins bruts en capitaux	-1052	-1123	-1274	-1419	-1451	-1420
Déboursements prêts anciens	317	182	215	204	138	100
Déficit global	-734	-941	-1059	-1215	-1313	-1320
Nouveaux rééchelonnements	413	353	318	293	276	161

Seulement, les perspectives sont peu rassurantes. Quoique le peuple zaïrois ait été saigné à blanc, le grand capital international voit peu de possibilités d'investir avec des perspectives de profits suffisants. En 1973-74, les engagements pour prêts à moyen et long terme, furent de 1.000 millions de dollars par an; passé à 400 millions au cours de la période 75-78, le montant tomba à 250 millions par an en 1979-1983; les engagements se chiffraient en 84 et en 85 à 175 millions. (84) On comprend la difficulté de réaliser un programme d'ajustement et de relance qui, d'après certaines estimations, exigerait l'importation de moyens de production pour un montant de 560 millions de dollars par an entre 86 et 88. (85)

Depuis 1983, les prêts de l'impérialisme à l'économie zaïroise sont devenus... négatifs : les remboursements du principal et les paiements des intérêts, dépassent le déboursement des prêts accordés. C'est le cas pour les transferts bilatéraux qui ont fait perdre en 83-85 au Zaïre la somme de 407,1 millions de dollars et pour les transferts privés - moins 124,0 millions de dollars. Dans le domaine des prêts multilatéraux, il y a un transfert positif, fort modeste, vers le Zaïre: 146,6 millions de dollars. (86) Cette tendance s'accroît. Le Commissaire d'Etat au Plan, Sambwa, déclara en '87: «(Notre pays) est devenu un exportateur net de capitaux car, au cours des quatre dernières années, il a déboursé 1,928 milliard de dollars contre 1,098 milliard d'apports extérieurs, soit un solde net négatif de 830 millions de dollars.» (87) Le Zaïre ne compte pas uniquement sur des prêts, mais aussi sur des dons pour éviter l'effondrement total de ses structures économiques et sociales. En six ans, de 80 à 85, le Zaïre a reçu pour 1,175 milliard de dollars de dons. La Banque mondiale prévoit une légère augmentation puisqu'elle estime que les dons s'accroîtront entre 87 et 90 de 205 à 248 millions de dollars. (86) Si le mot «don» suggère une générosité désintéressée, la réalité est moins rosée: «les deux tiers du volume total des dons ont financé une assistance technique et une grande partie des fonds a été soit rapatriée, soit payée à l'étranger.» (89) Cette donnée jette aussi une lumière particulière sur le caractère «neutre» et «scientifique» des remarques du FMI sur le coût injustifiable de la fonction publique au Zaïre. On sait que des centaines de milliers de personnes survivent – difficilement - grâce aux salaires des fonctionnaires. Alors, revenons-en aux «dons» servant à payer l'assistance technique. «Le nombre de coopérants en 1985 semble avoir été d'environ 1600 personnes.» «Un calcul sommaire

révèle que le coût d'un effectif de 1600 personnes se situe à 91 millions de dollars U.S. par an. Ce qui est à peu près équivalent aux dépenses annuelles de la rémunération de la fonction publique zaïroise.» **(90)** Mais ni les rééchelonnements, ni les nouveaux prêts, ni les dons ne feront l'affaire. Nous voilà donc dans l'attente de ce remède miracle auquel la Banque mondiale nous a préparé par de longs et savants développements: les investissements étrangers!

Toute la stratégie de la Banque, à laquelle un peuple entier est sacrifié, tend «à faire du Zaïre l'un des pays d'Afrique les plus ouverts à l'initiative privée»; il s'agit de «consentir des efforts particuliers pour attirer les investisseurs étrangers». **(91)**

En fait, la Banque mondiale et le FMI sacrifient des millions de Zaïrois pour des chimères. Les chiffres le prouvent clairement. De 1980 à 1985, sur une période de six ans, le total des investissements étrangers directs se montait à 36 millions de dollars ! **(88)** 36 millions d'investissements, à mettre en rapport avec les 4,315 milliards de dollars que le Zaïre a dû déboursier sur la même période pour le service de la dette ! **(88)** Encore faut-il souligner que les 36 millions d'investissements sont des entrées brutes: la Banque mondiale avoue qu'elle ne dispose pas de données sur les bénéficiaires rapatriés! «Les chiffres relatifs aux investissements étrangers directs s'appliquent à des entrées brutes. On ne dispose pas de données fiables sur les bénéficiaires rapatriés.» **(88)** Optimiste, la Banque espère que les investissements étrangers monteront de 8 millions de dollars en 1986 à 40 millions en '88 et en '89... **(92)** Pour diverses raisons, les représentants des pays impérialistes applaudissent frénétiquement à tous les plans de libéralisation sauvage que le FMI impose au Zaïre; mais les hommes d'affaires de ces pays connaissent assez bien la désorganisation et la gabegie qui règnent au Zaïre pour ne pas y risquer leurs capitaux. Le résultat en est un double discours qui rend apparent la pitrerie des autorités zaïroises.

Ainsi Lois C. Richards pourra dire au nom du gouvernement américain : «Nous croyons que les dirigeants zaïrois ont montré un courage et une vision extraordinaires.» «Mon gouvernement note avec plaisir que le gouvernement zaïrois a donné une haute priorité (...) à la revitalisation du rôle du secteur privé dans les activités productives.» **(93)**

Michael H. Wiehen, le président du Groupe Consultatif, fonctionnaire de la Banque mondiale, y opposera l'autre discours, celui de l'amère réalité: «L'apport de capital privé, y compris les nouveaux investissements directs étrangers, est resté à un niveau négligeable, même après les réformes de 1983.» **(94)**

Un entrepreneur belge, M. Mois, résuma parfaitement le sentiment du monde patronal occidental: «Un certain attentisme de prudence peut être de mise pour le moment » **(95)**

En fait, si les autorités zaïroises font semblant de croire que le libéralisme débridé attirera les capitaux étrangers, la Banque mondiale se permet de prendre un ton légèrement cynique: si Mobutu se reconvertisse en entrepreneur, alors, peut-être les investisseurs étrangers suivront-ils l'exemple... «Compte tenu des conséquences qu'ont pu avoir pour certains investisseurs étrangers quelques-unes des mesures prises au milieu des années 70, il serait important que les investisseurs zaïrois soient les premiers à montrer qu'ils ont à nouveau confiance dans l'avenir de l'économie zaïroise. Le rapatriement de certains avoirs zaïrois détenus à l'étranger, contribuerait largement à amener les investisseurs étrangers à considérer le Zaïre dans une nouvelle optique.» **(96)**

De toute façon, le plan quinquennal destiné à «sauver l'essentiel», est déjà mal entamé. Le programme public d'investissements, qui forme le «noyau dur» du plan, n'a pu être exécuté que pour 67% des moyens financiers prévus au départ. Du coup la Banque mondiale a fait revoir à la baisse le programme d'investissements qui sera réduit de 3,4 milliards de dollars à 2,3 milliards pour la période 87-90. **(97)**

De plan en plan amélioré et en plan plus réaliste, rien ne change décidément. Le Programme d'Investissement Public de 1981-83 ne fut financé qu'à 57% de l'ensemble des coûts des projets. Le PEP 83-85 fut plus modeste, ses coûts ne montèrent qu'à 87% du programme précédent. Mais il ne fut exécuté qu'à concurrence de 71%. **(98)** L'actuel Plan quinquennal démarra sous le signe du réalisme. Sa première année fut un échec...

L'avenir d'un «cas spécial»

La Banque mondiale a écrit ceci: «Est-ce que le Zaïre peut être considéré comme un cas spécial? La réponse est affirmative, non seulement parce que les réformes récentes sont allées plus loin que les actions prises par la plupart des pays africains, mais aussi parce que le redressement continu et éventuellement la restructuration réussie de l'économie auraient un effet démonstratif important.» **(99)** Mais en attendant, la seule démonstration visible est celle de la misère, de la malnutrition, de la mort précoce. D'ailleurs la Banque laisse percer à certains moments ses doutes et son désarroi. «Le redressement peut apparaître de courte durée parce que jusqu'à présent, il a été réalisé partiellement en remettant à plus tard la prise en main effective de certains problèmes clés. Parmi ceux-là, les plus importants sont la dette extérieure, la diversification économique et la situation sociale.» **(100)** Or dans ces trois domaines, d'année en année, la réalité est plus dramatique.

Servant les intérêts impérialistes étrangers, le FMI ne peut en aucune façon trouver la voie du redressement des forces productives des masses zaïroises. Le FMI est parfaitement au courant de l'extrême misère de la population, mais il projette quand même d'«élargir la base de la taxation» par «l'intégration de l'économie informelle dans l'économie ouverte grâce à la libéralisation continue!» **(101)** Le FMI prône la limitation de l'intervention de l'Etat - ce qui devrait susciter une éclosion merveilleuse d'initiatives privées. Mais dans un bel élan d'incohérence, la Banque mondiale écrit: «L'incapacité de l'Etat de maintenir les services de base dans le domaine social et dans celui des infrastructures, a introduit des distorsions importantes et a notablement augmenté les coûts des entreprises privées qui doivent elles-mêmes procurer les infrastructures et services en question.» **(101)** Le FMI fait sabrer dans les dépenses de l'Etat, pour formuler par après l'amer constat que «le niveau bas des salaires (...) a inévitablement conduit à une sévère pénurie de techniciens qualifiés et motivés.» **(102)** Dix années de Plans de Sauvetage servis à la sauce de la plus piquante démagogie, ont poussé la population dans la misère, la malnutrition, la maladie. La révolte couve. Les cibles sont tout indiquées: le FMI, qui représente les financiers et entrepreneurs occidentaux, les grands bourgeois zaïrois qui sont les représentants de la politique de bradage des richesses nationales, imposée par le FMI. La révolte couve et Mobutu le sait. Alors: coup de théâtre! Mobutu décide le 29 octobre 1986 que, désormais, le remboursement de la dette extérieure du Zaïre ne pourra dépasser 20% du budget de l'Etat et 10% des revenus des exportations. Cela aurait dû faire l'effet d'une bombe. Mais, chose bizarre, personne en Occident ne se montra réellement terrorisé. Bien sûr, un journaliste un peu égaré du Drapeau Rouge invoquera le nom du Seigneur pour souligner l'importance que l'événement prend à ses yeux. «Si même Mobutu s'aligne sur les positions péruviennes, grand Dieu, où va-t-on?» **(103)** Mais c'est La Libre Belgique, l'organe quasi officiel du néocolonialisme belge, qui du premier coup trouve le ton juste: «Il est bien clair qu'il ne faut nullement dramatiser.» **(104)**

L'analyse bien affinée des milieux économiques belges tient en trois points.

D'abord, même le FMI, qui a l'oeil fixé sur les chiffres significatifs de l'économie du Zaïre, prend conscience que des mesures de sauvetage extraordinaires seront nécessaires dans les années à venir. Les milieux financiers constatent simplement que le Zaïre se prépare à un nouveau «round» de tractations avec ses créanciers. Du déjà vu. «Le Zaïre cherche sans doute avant tout une bonne position pour une négociation.» **(104)** Ensuite, dans le communiqué même où elles annoncent les mesures «révolutionnaires», les autorités zaïroises affirment ne rien vouloir imposer à leurs partenaires, à qui elles demandent compréhension et confiance. D'ailleurs, Nimy Mayadika, le directeur du bureau présidentiel, vient de déclarer: «L'austérité est un principe de base de la politique du président Mobutu

qu'il n'est pas question de remettre en cause.» «Ce que nous demandons est une juste rétribution de nos efforts pour que nous puissions maintenir l'effort et même l'accroître à l'avenir.» (105)

Enfin, tous les observateurs sont d'avis que la misère a atteint un tel degré qu'une explosion de révolte populaire est du domaine du possible. «Dans tous les milieux, l'inquiétude était vive de voir les masses échapper à leur longue résignation», rapportait La Libre Belgique. (104)

Mobutu lui-même est venu tracer cette perspective à Mitterrand et à Chirac, au Roi et au premier ministre belge à la mi-octobre. «Nous risquons de perdre notre crédibilité auprès de ce peuple si disponible et si discipliné». Voilà le petit cri de détresse que Mobutu poussait dans Jeune Afrique. (106) Tacticien génial et démoniaque, Mobutu prendra la tête du mouvement anti-FMI. La déclaration du comité central du MPR affirme que «certaines organisations internationales» visent à «la recolonisation et la déstabilisation» du Zaïre.

Le dimanche 2 novembre, Mobutu lance «un appel à la mobilisation générale». L'objectif est double: désorienter un mouvement anti-impérialiste et antidictatorial naissant et pousser les éléments réellement radicaux à se découvrir. Répression implacable assurée dans un avenir proche... Mais l'agitation anti-FMI, allumée par les chefs du MPR, gagne le monde académique. La fine fleur du monde universitaire zaïrois s'est trouvée réunie du 21 au 26 mars 1987 à l'occasion d'un prestigieux colloque sous le titre «La crise de l'économie zaïroise et la recherche de nouvelles bases du développement national» à l'Université de Kinshasa. Placés sous le Haut-Patronage de l'inévitable Président-Fondateur du MPR, Président de la République, Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga, les professeurs se sont sentis rassurés, sinon pour livrer le fond de leur pensée, au moins pour citer certains chiffres incontournables et pour faire certains constats fort évidents. Mal leur en a prit.

«Quand je vous entends parler de crise du système...»

La destruction inexorable de tout l'édifice économique national depuis pratiquement vingt ans, pousse même les plus myopes parmi les académiciens, à prévoir l'effondrement probable de tout le système économique. Bien sûr, personne ne mentionnera la cause pourtant évidente de cette crise: l'existence d'une classe de grands bourgeois, nourris par le capital étranger, guidés par des bureaux d'étude étrangers, soignés dans les hôpitaux universitaires étrangers, protégés par les services secrets étrangers. Les professeurs parlent de crise et avancent des chiffres. Derrière les chiffres, tout Zaïrois conscient perçoit cette classe de grands bourgeois, vivant du pillage de l'Etat néocolonial, engraisés par le monde impérialiste, classe dont le maintien rend absolument vain tout discours promettant la fin de la dégénérescence économique et sociale. Mais de cette révolution nécessaire pour chasser cette classe de bourgeois compradores, aucun professeur ne soufflera mot. Les plus courageux se risqueront jusqu'à parler prudemment de «crise de système». Mais le Président-Fondateur, vigilant et prévoyant, aura compris. Alors, messieurs les professeurs, vous qui pensez devoir avancer des chiffres qui pourraient éventuellement insinuer que le Président-Fondateur n'est pas tout à fait innocent de la déchéance nationale du Zaïre, tenez-vous bien! Prenez quelques vérités toutes crues en pleine figure. Ecoutez le Guide. «Chaque fois que je vous entends parler de crise de système, de crise de société, de crise de valeurs, la question que je me pose est la suivante: qui entretient la crise?... Y a-t-il eu de votre part toute l'honnêteté, l'intégrité, l'objectivité requises sans considération de tribu, de clan, d'amitié ou de profit personnel? (...) Je pose un certain nombre de questions. 1. Qui vous demande de détourner? Ce n'est certainement pas le Président-Fondateur. 2. Qui vous demande de transformer l'entreprise publique dont vous avez la gestion en une sorte de société familiale? 3. Qui vous demande de travailler deux heures sur huit? Je continue la série car nous devons démystifier cette fameuse crise de système dont on voudrait laisser la seule responsabilité à je ne sais qui. (...) Qui vous interdit de prêcher par l'exemple, je veux dire le bon exemple? Ce n'est certainement pas, encore une fois, le Président-Fondateur. (...)

S'il faut parler de crise, n'est-ce donc pas surtout chez l'intellectuel, cadre universitaire lui-même, sur qui le chef a toujours compté et en qui il a placé toute sa confiance». (107)

On a rarement vu au cours de l'histoire une telle insolence perfide dans le chef d'un maître voleur, pillard et concussionnaire, dans le chef d'un fondateur d'un empire du tribalisme, de la tricherie et de la trahison nationale qui se tourne vers ses sujets pour leur dire sur un ton condescendant : mes enfants, est-ce que le président-fondateur vous demande à vous de voler, de piller, de tricher, de trahir votre pays, de prôner le tribalisme? N'est-ce pas là une prérogative exclusive du Père de la Nation? Ce sermon adressé aux intellectuels n'a pas empêché la situation de se dégrader à une allure vertigineuse. Le 27 février 1987, Mobutu a convoqué les ambassadeurs des «pays amis» à l'Hôtel Intercontinental à Kinshasa. Il a leur a dit que le FMI «malmène nos populations comme s'il s'agissait de bêtes et non pas d'êtres humains». «Je suis le père de ce peuple et heureusement qu'il me garde toute sa confiance .sinon vous auriez eu des explosions». Il a regretté que certains technocrates ne voient que les statistiques économiques et soient aveugles à «l'importance stratégique du Zaïre au coeur de l' Afrique».(110) Dans les coulisses du FMI et de la Banque mondiale, on avoue que le Zaïre ne répond plus aux critères fixés pour continuer à recevoir des crédits. De plus, le Zaïre n'a pas appliqué les mesures qui avaient été ordonnées en échange de crédits prévus pour la période 87-89. La diminution du nombre des fonctionnaires, les privatisations et restructurations des entreprises publiques n'ont pas été réalisées dans les délais fixés. Par conséquent, le Zaïre n'a pu bénéficier en 1987 que d'un seul tirage de 25 millions de DTS, dans le cadre des accords de crédit «stand by» conclus avec le FMI. Deux tirages de 20 et de 28 millions ont été annulés (111). Du même coup, les crédits promis par la Banque mondiale dans le cadre de son Programme d'Ajustement Structurel, deviennent problématiques. Une grande inquiétude se manifeste parmi les responsables pour le Zaïre au sein du FMI et de la Banque. Devant les chiffres accablants de 1987, ils ne savent plus de quelle façon présenter leur rapport, pour convaincre les membres des Conseils d'Administration, du bien-fondé de la poursuite de la coopération avec le Zaïre. Mais un aveu de faillite au Zaïre, risque d'entraîner l'effondrement de la stratégie du FMI pour toute l'Afrique noire. Le Mémoire du Conseil Exécutif du Zaïre, publié en février 1988 exprime bien la panique qui s'est emparée des autorités de Kinshasa. On y lit : «De par sa dimension, ses potentialités et les garanties qu'il représente, le Zaïre a droit à la vie et au bon fonctionnement de son administration et ne mérite aucunement une asphyxie sous quelque prétexte que se soit.» (112)

Lorsque les professeurs se sont réunis à Lovanium, ils se sont bien gardés de quitter le terrain de l'académisme: ils se contentèrent de mettre des chiffres sur des phénomènes qui sautent aux yeux. Ils ont dit en substance : vingt-sept années d'indépendance n'ont fait que renforcer les structures économiques extraverties, dominées par le capital international, léguées par le colonialisme. Il faudra un renversement complet de la situation pour développer la production individuelle du paysan, l'entreprise de l'industriel et du commerçant national, la coopérative de crédit, de vente et d'achat des paysans et des artisans. Là, les académiciens ont dû s'arrêter. Mais ils ont de toute façon posé la question de savoir quelles sont les forces sociales capables de réaliser un tel renversement devenu nécessaire et inévitable. L'histoire des mouvements révolutionnaires du Tiers Monde, comme celle du peuple congolais sous Lumumba et Mulele, présente une conclusion fort précise aux travaux prudents des académiciens: une force matérielle capable de réaliser les idéaux nationaux et démocratiques, peut être constituée uniquement à travers une révolution populaire, prenant appui sur les masses ouvrières et paysannes organisées, englobant les masses petites-bourgeoises et ralliant les forces de la bourgeoisie nationaliste.

Ludo Martens, 22 avril 1988

Cette étude a été publiée dans Zeitschrift für Afrikastudien n°2 - 1988 de l'Association pour la Promotion des Etudes Africaines, Haydngasse 14-8, A-1060 Wien - Autriche. Une première version avait été publiée par l'hebdomadaire Solidaire, Bd Lemonnier 171, Bruxelles 1000, Belgique.

NOTES :

- (1) Plan de relance économique et financière du Zaïre -Version belge du plan Mobutu; dans: Buana Kabue : Citoyen Président,... Ed. L'Harmattan, Paris, 1978, p. 148,149,177 et 182.
- (2) Zaïre Mémoire économique, Rapport no. 4077-ZR, 30 décembre 1982, Banque mondiale; Volume I, p. 30.
- (3) Zaïre Economie Mémoire; Economie Change and External Assistance. Report no. 5417-ZR, March 29,1985, World Bank, p. X.
- (4) Zaïre Mémoire économique, Rapport no. 4077-ZR, 30 décembre 1982, Banque mondiale; Volume I, p. 4.
- (5) Ibidem, p. 76.
- (6) Zaïre Economie Mémoire; Economie Change and External Assistance. Report no. 5417-ZR, March 29, 1985, World Bank, p. 1.
- (7) Ibidem, p. 8.
- (8) Ibidem, p. 9.
- (9) Nécessité d'un ajustement structurel, Rapport d'Activité à l'intention du Groupe Consultatif pour le Zaïre (Paris, 21-22 avril 1986), Banque mondiale, p. 11.
- (10) Ibidem, p. 30, 31, 34, 35.
- (11) Ibidem, p. 17.
- (12) Zaïre Economie Mémoire; Economie Change and External Assistance. Report no. 5417-ZR, March 29,1985, World Bank, p. 56.
- (13) Zaïre Mémoire économique, Rapport no. 4077-ZR, 30 décembre 1982, Banque mondiale; Volume II, p. 39.
- (14) Nécessité d'un ajustement structurel, Rapport d'Activité à l'intention du Groupe Consultatif pour le Zaïre (Paris, 21-22 avril 1986), Banque mondiale, p. 17.
- (15) Zaïre Economie Mémoire; Economie Change and External Assistance. Report no. 5417-ZR, March 29, 1985, World Bank, p. 34.
- (16) Ibidem, p. 276.
- (17) Nécessité d'un ajustement... p. 20; Zaïre Mémoire... No. 4077-ZR, Volume II, p. 39.
- (18) Zaïre Economie Mémoire... R. no. 5417-ZR, p. 278.
- (19) Nécessité d'un ajustement... p. 21.
- (20) Discours d'ouverture du Citoyen Sambwa à la Réunion du Groupe Consultatif sur le Zaïre, Paris, 21-22 mai 1987, p. 23.
- (21) Zaïre Economie Mémoire... R. no. 5417-ZR, p. 211.
- (22) Ibidem, p. 216.
- (23) Zaïre Mémoire... R. no. 4077-ZR, p. 49.
- (24) Zaïre Economie Mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 40.
- (25) Zaïre: Review of the 1987-1990 Public Investment Program, Paris, may 21-22, 1987, World Bank, p. 5.
- (26) Nécessité d'un ajustement... p. 18-19.
- (27) Zaïre Economie Mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 211.
- (28) Ibidem, p. 41-42.
- (29) Ibidem, p. 46.
- (30) Ibidem, p. 48 et 201.
- (31) Zaïre Mémoire, R. no. 4077-ZR, Volume I, p. 21.
- (32) Zaïre Economie Mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 203.
- (33) Ibidem, p. 203.
- (34) Ibidem, p. 46.
- (35) Ibidem, p. 47.
- (36) Zaïre Mémoire, R. no. 4077-ZR, Volume I, p. 67.
- (37) Ibidem, p. 52-53.
- (38) Zaïre Economie Mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 45.
- (39) Zaïre Mémoire Economique, Rapport no. 4077-ZR, Volume II. 30 décembre 1982, Banque mondiale, p. 107.
- (40) Ibidem, p. 109.
- (41) Ibidem, p. 108.
- (42) Zaïre Economie Mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 86.
- (43) Nécessité d'un ajustement... p. 16.
- (44) Zaïre Mémoire, R. no. 4077-ZR, Volume II, p. 94.
- (45) Ibidem, p. 106.

- (46) Différents rapports de la Banque mondiale; le dernier chiffre : Echo de la Bourse 11 mars 1988
- (47) Zaïre Economie Mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 65.
- (48) Ibidem, p. 164-167.
- (49) Zaïre Mémoire, R. no. 4077-ZR, Volume I, Introduction p. ii.
- (50) Nécessité d'un ajustement... p. 43.
- (51) Discours d'ouverture..., Paris 21 mai 1987, p. 13.
- (52) Zaïre Mémoire économique, R. no. 4077-ZR, Volume I, Introduction p. 11.
- (53) Ibidem, p. 51.
- (54) Ibidem, Volume II, p. 121 et 123.
- (55) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 54 et 53.
- (56) Discours d'ouverture..., 21 mai 1987, P; 18 et 22.
- (57) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 229.
- (58) Ibidem, p. 236.
- (59) Discours d'ouverture..., 21 mai 1987, p. 11.
- (60) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 219-220.
- (61) Ibidem, p. 69.
- (62) Ibidem, p. 4 et 83.
- (63) Nécessité d'un ajustement, p. 11.
- (64) Discours d'ouverture..., 21 mai 1987, p. 8-9.
- (65) Nécessité d'un ajustement, Attachment III: Projected Balance of Payments Gaps.
- (66) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 83.
- (67) Ibidem, p. 221.
- (68) Ibidem, p. 289.
- (69) Nécessité d'un ajustement..., Attachment II, Zaïre External Trade.
- (70) Discours d'ouverture..., 21 mai 1987, p. 11.
- (71) Wall Street Journal, avril 11 - 1986.
- (72) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 50.
- (73) Zaïre mémoire économique, R. no. 4077-ZR, p. 32, 34,39.
- (74) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 93.
- (75) Chiffres 1980: Zaïre mémoire R. no. 4077-ZR, Volume I, p. 17; chiffres 81-85: Nécessité d'un ajustement... p. 11; chiffre 86: Discours d'ouverture, Sambwa Pida Nbagui, 21 mai 1987, p. 8; chiffre 87: Evolution de la situation économique en 1987 - document du Conseil Exécutif
- (76) Nécessité d'un ajustement., p. 11; chiffre 1986: Discours d'ouverture... p. 8 et 9.
- (77) Nécessité d'un ajustement., p. 11.
- (78) Zaïre: Review of the 1987-1990 Public Investment Program, Paris, may 21-22,1987, p. 3.
- (79) International Bank for Reconstruction and Development, IBRD, Consultatif Group for Zaïre, 21-22 avril 1986, Chairman's report, 25 march, 1987, Annex C, p. 2; Discours d'ouverture Sambwa, 21 mai 1987, p. 9.
- (80) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. 58.
- (81) Discours d'ouverture, Sambwa, 21 mai 1987, p. 8.
- (82) Zaïre économie mémoire, R. no. 5417-ZR, p. IX et 80.
- (83) Nécessité d'un ajustement.. Attachment III et Attachment IVa.
- (84) Zaïre économie mémoire ..., p. 57; Nécessité d'un ajustement., p. 7.
- (85) IBRD, Chairman's report, 25 march 1987, p. 15.
- (86) Nécessité d'un ajustement., Attachment V, Transactions on Foreign Loans 81-85.
- (87) Discours d'ouverture, 21 mai 1987,... p. 12.
- (88) Nécessité d'un ajustement... p. 7 et Attachment IVa.
- (89) Ibidem, p. 8.
- (90) International Bank for Reconstruction and Development, Chairman's report, March 25,1987; Annex H - Déclaration de M. Damiba P-C, représentant du PNUD, p. 177-178.
- (91) Nécessité d'un ajustement., p. 43.
- (92) Ibidem, Attachment III.
- (93) IBRD, march 25,1987, Annex O, US Statement on Zaïre's récent économie development, avril 21-22, 1986, p. 220-221.

- (94) Ibidem, Annex B, Opening Statement, p. 34.
- (95) Echo de la Bourse, 21 octobre 1986, p. 34.
- (96) Nécessité d'un ajustement..., p. 43.
- (97) Zaïre: Review of the 1987-1990 Public Investment Program,... p. 5 et 2.
- (98) Zaïre économie memorandum R. no. 5417-ZR,p.20,23.
- (99) Ibidem, p. 97.
- (100) Ibidem, p. 90.
- (101) Ibidem, p. 94.
- (102) Ibidem, p. 95.
- (103) Le Drapeau Rouge, 31 octobre 1986, p. 5.
- (104) La Libre Belgique, 31 octobre 1986, p. 2.
- (105) Echo de la Bourse, 7 octobre 1986, p. 16.
- (106) Jeune Afrique, 29 octobre 1986, p. 37.
- (107) Elima, lundi 30 mars 1987 - texte complet.
- (108) Echo de la Bourse 11 mars 1988
- (109) Mémoire de Conseil Exécutif sur l'exécution du Programme d'Ajustement Economique et Financier au Zaïre - février 1988.
- (110) Entretien avec un technicien de l'administration belge, Bruxelles 12 mars 1988
- (111) Idem.
- (112) Mémoire de Conseil Exécutif...février 1988

Les Palestiniens et l'Etat d'Israël : Deux peuples, deux Etats ?

Lorsque les grandes puissances décidèrent de soumettre la résolution 181 (le plan de partage pour la Palestine) au vote à l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 29 novembre 1947, toute la population arabe de la Palestine s'y opposa avec acharnement **(1)**. Les raisons en étaient claires: la Palestine du temps du mandat colonial britannique était composée de 16 districts ou provinces. Dans une province seulement (celle de Jaffa) la population juive était majoritaire. La ville de Tel Aviv avec sa prédominance juive se situait dans cette province. Mais dans aucune province palestinienne (y compris Jaffa) les colons juifs ne possédaient la majorité des terres. En 1947, les colons sionistes étaient propriétaires de 6% seulement du territoire palestinien. Néanmoins, le plan de partage de l'ONU réservait 56,47% de la terre à l'Etat juif (42,88% à l'Etat arabe, les 0,65% restant étant couverts par la «zone internationale» de Jérusalem qui regrouperait 105.000 Arabes palestiniens et 100.000 juifs).

Officiellement, l'Etat juif avait une population à majorité juive: 498.000 juifs contre 407.000 Palestiniens. Mais on avait oublié de prendre en compte les 105.000 Bédouins qui vivaient dans la région de Beersheba, sinon l'Etat juif n'aurait pas eu une majorité juive (512.000 Palestiniens contre 498.000 juifs) **(2)**. Le plan de partage considérait la population bédouine comme quanti té «manipulable»: dans le Sud de la Palestine, le district de Beersheba (où se situe le désert du Néguev qui représente 8% de la surface de la Palestine et presque 20% de l'Etat juif) était peuplé par 1.020 colons juifs et 103.820 Bédouins (un rapport de 100 Arabes pour 1 juif). Pourtant, selon le plan de partage, ce district appartenait à l'Etat juif.

Situation similaire au Nord de la Palestine: en Galilée de l'Est on comptait trois fois plus d'Arabes que de juifs, mais la Galilée était attribuée à l'Etat juif. Il va de soi que ce plan de partage était injuste et inacceptable pour les Palestiniens. La situation actuelle n'est pas moins injuste: aujourd'hui il y a 5 millions de Palestiniens et 3,5 millions de juifs israéliens. 8,5 millions de personnes considèrent donc la Palestine comme leur patrie: 58% de Palestiniens et 42% de juifs.

Depuis 1974, le Conseil national palestinien (CNP - l'instance supérieure de l'OLP qui décide du programme, de la tactique et de la stratégie de la révolution palestinienne) s'est déclaré d'accord de créer un Etat palestinien «sur toute partie du territoire palestinien qui sera libérée». Le 15 novembre 1988, le CNP a déclaré l'indépendance de l'Etat palestinien. L'OLP est prête à établir son Etat sur 20% seulement du territoire de la Palestine historique (la Bande de Gaza et la Cisjordanie). Ce qui n'empêche pas que la majorité écrasante des Palestiniens éprouve des difficultés à accepter cette concession. Les Palestiniens sont toujours favorables au programme politique fondamental de l'OLP: la création d'un Etat démocratique, laïque et binational dans toute la Palestine, où coexisteraient juifs et Arabes.

Dans un sondage réalisé en septembre 1986 par le quotidien palestinien Al Fajr **(3)**, 77,9% des Palestiniens des territoires occupés donnaient leur préférence à un tel Etat binational. Une enquête de 1987 montre la même tendance chez les Palestiniens vivant en Israël: 60% sont toujours en faveur d'un Etat binational, après avoir vécu pendant 40 ans sous la domination israélienne. 54% des Palestiniens dans les territoires occupés et 78% de ceux qui vivent dans l'Etat d'Israël sont prêts à accepter un Etat palestinien dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie comme solution provisoire **(4)**. Ceci se comprend lorsqu'on sait que, sur 5 millions de Palestiniens, 4 millions sont des descendants d'une famille originaire de ce qui s'appelle actuellement Israël. Ils veulent retourner dans leur ville natale ou village natal. L'intifada, l'insurrection palestinienne dans les territoires occupés, a remis ce problème sur le tapis. Les sionistes ont toujours essayé de liquider la résistance palestinienne ou au moins de la repousser et de la disséminer dans les pays arabes. Après l'invasion israélienne de 1982 au Liban, l'OLP a dû abandonner ses bases militaires dans ce pays. A partir de ce moment, l'OLP a entamé un intense travail de mobilisation et d'organisation à la base dans chaque camp de réfugiés, chaque quartier urbain et chaque village des territoires occupés. Le 9 décembre 1987, l'intifada éclata dans le camp de réfugiés Jabaliya près de Gaza. Deux jours après, la révolte avait gagné l'ensemble des

territoires occupés et les habitants des camps de réfugiés (donc les Palestiniens qui ont dû quitter leurs villes et villages en 1948) sont à l'avant-garde de cette révolte. Bref, les Palestiniens continuent à poser le problème palestinien dans ses termes originaux: la question palestinienne reste pour eux un problème de colonialisme.

Déclaration d'indépendance

Lors de la 19ème session du Conseil national palestinien (CNP), le 15 novembre 1988 à Alger, l'OLP a proclamé l'indépendance de l'Etat palestinien. L'OLP est désormais disposée à remplir les conditions que les Etats-Unis et l'Europe ont toujours posées à une participation de l'OLP à une solution négociée du problème du Moyen-Orient. Le CNP est prêt à accepter toutes les résolutions de l'ONU, y compris les résolutions 181, 242 et 338 (5) et à renoncer clairement au «terrorisme». L'acceptation de ces résolutions est une concession majeure de la part des Palestiniens. A ce propos, le journal français Le Monde notait: «On voit mal, d'un strict point de vue logique, ce qu'on pourrait encore demander comme concession formelle» (6). Dans les documents principaux de ce 19ème CNP d'Alger, on constate pourtant que l'OLP n'abandonne aucunement son analyse fondamentale du caractère de l'Etat d'Israël, bien que le fait que l'acceptation de la résolution 242 signifie une reconnaissance dans les faits de l'Etat d'Israël. Dans sa résolution politique le 19ème CNP réitérait: «*Les crimes, les brutalités et les pratiques inhumaines de l'occupant ont démasqué le mensonge sioniste à propos du caractère démocratique de l'entité sioniste, qui a trompé le monde pendant 40 ans. Ils ont révélé la véritable nature d'Israël: un Etat fasciste, raciste et colonial, fondé sur le pillage des terres palestiniennes et l'extermination du peuple palestinien; un Etat expansionniste qui menace et agresse les pays arabes voisins...*» (7).

La déclaration d'indépendance, rédigée par le poète palestinien et membre du comité exécutif de l'OLP, Mahmoud Darwish, et lue à la tribune du CNP à Alger par le président Yasser Arafat, reprenait également cette position fondamentale de la révolution palestinienne: le peuple palestinien a été victime de l'impérialisme et du colonialisme sioniste. «*Le peuple arabe palestinien n'a jamais cessé de défendre sa patrie. De génération en génération, ses révoltes successives ont concrétisé son aspiration à la liberté et à l'indépendance nationale. Pourtant, lorsque le monde contemporain entreprit d'instaurer un nouvel ordre, les rapports de force régionaux et internationaux aboutirent à l'exclusion du Palestinien du destin commun, et il apparut, une fois encore, que la justice était incapable par elle-même de faire tourner la roue de l'histoire. A la blessure infligée dans le corps palestinien privé de son indépendance et soumis à une occupation d'un type nouveau, vint s'ajouter la tentative d'accréditer la fiction selon laquelle la Palestine était une «terre sans peuple». Malgré cette falsification historique, la communauté internationale, par l'article 22 de la Charte de la Société des Nations, adoptée en 1919, et par le traité de Lausanne signé en 1923, reconnaissait implicitement que le peuple arabe palestinien, à l'instar des autres peuples arabes détachés de l'Empire ottoman, était un peuple libre et indépendant. En dépit de l'injustice historique imposée au peuple arabe palestinien, qui a abouti à sa dispersion et l'a privé de son droit à l'autodétermination au lendemain de la résolution 181 (1947) de l'Assemblée Générale des Nations Unies recommandant le partage de la Palestine en deux Etats, l'un arabe et l'autre juif, il n'en demeure pas moins que c'est cette résolution qui assure aujourd'hui encore, les conditions de légitimité internationale qui garantissent également le droit du peuple arabe palestinien à la souveraineté et à l'indépendance. L'occupation par étapes des territoires palestiniens et d'autres portions de territoires arabes, la dépossession et l'expulsion délibérée de la majorité des habitants de la Palestine par le terrorisme organisé, la soumission de ceux qui étaient restés dans leur patrie à l'occupation, à l'oppression et à la destruction des fondements de leur vie nationale, constituent autant de violations flagrantes des principes de la légalité internationale, de la charte des Nations Unies et de ses résolutions, qui reconnaissent les droits nationaux du peuple arabe palestinien, y compris son droit au retour, à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté sur son sol national. Au coeur de la patrie et autour d'elle, dans les exils proches ou lointains, jamais le peuple arabe palestinien n'a perdu sa foi en son droit au retour et à l'indépendance» (8).*

La nature de l'Etat sioniste

Ces deux passages importants des deux documents clefs du dernier CNP illustrent clairement que l'OLP, en tant que représentant unique et légitime du peuple palestinien, continue à considérer le problème palestinien comme un problème d'impérialisme, de colonialisme et de racisme et non comme un problème de deux peuples qui ont les mêmes droits (notamment d'établir deux Etats en Palestine). La déclaration d'indépendance se réfère à l'article 22 de la Charte de la Société des Nations de 1919 qui stipulait que les peuples qui vivaient sous le mandat de la Société des Nations (ce qui était le cas notamment des Palestiniens) avaient le droit à l'indépendance, sans changement des frontières du territoire mandataire. La déclaration d'indépendance du CNP renvoie également au Traité de Lausanne de 1923 par lequel la Turquie abandonnait les territoires qu'elle occupait en Europe et au Moyen-Orient (y compris donc la Palestine). Cela veut dire que le CNP estime que l'Etat arabe palestinien indépendant aurait dû être établi en 1919 ou au plus tard en 1923. Et si cet établissement de l'Etat palestinien n'a pas eu lieu, c'est à cause des «rapports de force régionaux et internationaux qui étaient peu favorables au peuple palestinien» et ont permis ainsi la victoire des forces de l'impérialisme et du colonialisme sioniste.

A Alger, plusieurs personnalités palestiniennes l'ont souligné. Lors de sa conférence de presse, Yasser Arafat déclarait: *«Nous avons approuvé une résolution politique dans l'intérêt de la paix. Notre résolution politique témoigne de modération, de flexibilité et de réalisme. Dans l'intérêt de la paix nous avons accepté les résolutions 242 et 338 de l'ONU, jointes à toutes les résolutions assurant les droits nationaux, le droit à l'autodétermination et le droit à un Etat indépendant pour notre peuple. La balle est maintenant dans le camp américain. Cette session du CNP est la session de l'intifada, mais aussi celle de la paix. Du moins, si les Etats-Unis désirent la paix.»* Et le chef de l'OLP y ajoutait en citant un correspondant de la BBC: *«les Palestiniens ne peuvent aller plus loin dans leurs concessions» (9).*

Dans une interview, le dirigeant du Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP), George Habache, soulignait *«Dans les circonstances présentes, considérant les rapports de force actuels dans le monde arabe et au niveau international, il est impossible de concevoir que l'intifada puisse imposer une solution globale à la question palestinienne: la libération totale de la Palestine et la création d'un Etat démocratique. Le plan de partage de 1947 était une grande injustice à l'égard des Palestiniens, mais il reconnaissait au moins notre droit à notre propre Etat. C'est la raison pour laquelle notre déclaration d'indépendance s'y réfère. Mais le problème palestinien n'a pas commencé en 1967. Non, notre problème a commencé en 1948, et je plaide pour une solution globale. Or, cette solution globale n'existe pas dans les circonstances actuelles. Nous avons donc besoin de deux choses .primo un Etat, secundo notre droit au retour.»* Même opinion du côté de Nayef Hawatmeh, le dirigeant d'une autre composante importante de l'OLP, le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP). Dans une entrevue dans les coulisses du CNP à Alger, il déclarait *«Les résolutions prises ici signifient en premier lieu que les Palestiniens disent qu'ils veulent la paix. Depuis 1974, nous revendiquons un Etat en Cisjordanie et à Gaza. Quand nous pourrons le créer, nous verrons bien comment nous pouvons arriver à une solution globale et démocratique pour le problème palestinien» (10).* Ibrahim Abu-Lughod, un des deux membres du CNP qui avaient été reçus en mars 1988 par le ministre américain des Affaires Etrangères, George Shultz, me confiait à Alger: *«J'ai été expulsé de Jaffa en 1948 et je veux y retourner. Ce que nous faisons ici n'est pas une étape vers une solution totale. Ce n'est pas la libération totale de la Palestine. Je veux effectivement retourner à Jaffa, mais la résolution que nous proposons aujourd'hui ne résout pas mon problème, ne résout pas tous les problèmes de notre peuple. L'intifada a prouvé aux Israéliens que leur pouvoir a ses limites. Dans le monde entier il y a un large consensus, un large soutien aux objectifs du peuple palestinien. Seuls les Etats-Unis et Israël s'opposent à nous. Le but de notre nouvelle stratégie est de provoquer un changement dans la politique de ces deux pays» (11).*

Dans son discours devant l'Assemblée Générale des Nations Unies à Genève, le 13 décembre 1988, Yasser Arafat a répété que *«l'Organisation de Libération de la Palestine, est prête à prendre en*

considération des formules réalistes et réalisables, qui peuvent résoudre le problème sur base de ce qui est possible plutôt que sur base d'une équité absolue, avec une garantie pour les droits de notre peuple à la liberté, la souveraineté, l'indépendance et qui assurera à tous la paix, la sécurité et la stabilité et épargnera à la Palestine et au Moyen-Orient les guerres et les batailles qui font rage depuis 40 ans.»

Dans son allocution devant la fraction socialiste du Parlement européen à Strasbourg, le 13 septembre 1988, Yasser Arafat avait mentionné deux options pour parvenir à la tenue d'une conférence internationale: *«premièrement: toutes les résolutions de l'ONU concernant le problème palestinien, y compris les résolutions 242 et 338. Deuxièmement: les résolutions 242 et 338, liées aux droits légitimes du peuple palestinien et en premier lieu son droit à l'auto-détermination»* (12) Le CNP a choisi la deuxième option, c'est à dire la concession maximale.

Il est clair que le programme et la déclaration d'indépendance adoptés par le 19ème CNP à Alger ne changent rien à la conception fondamentale de l'OLP quant au caractère de l'Etat sioniste. Pour les Palestiniens, l'Etat d'Israël reste un Etat raciste et colonialiste et un allié privilégié de l'impérialisme américain. Dans sa résolution politique le 19ème CNP a réitéré la solidarité fondamentale de l'OLP et du peuple palestinien avec tous *«les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, qui luttent pour leur libération et le renforcement de leur indépendance. Le CNP condamne les tentatives américaines qui menacent l'indépendance des Etats de l'Amérique centrale et les ingérences dans les affaires intérieures de ces Etats. Le CNP exprime le soutien du peuple palestinien et de l'OLP aux mouvements de libération nationale en Afrique du Sud et en Namibie sous la direction de la SWAPO dans leur lutte contre le régime raciste de Pretoria.»* (13) Ceci se comprend mieux, lorsqu'on sait comment l'Etat d'Israël est impliqué dans tous les mauvais coups et opérations clandestines contre les mouvements de libération nationale dans le Tiers-Monde, et qu'il est au service de l'allié de Washington: rôle crucial dans l'armement de la Contra au Nicaragua, aide active aux plans américains de contre-insurrection au Salvador, au Guatemala et aux Philippines, assistance directe à l'armement et au développement nucléaire des forces armées de Pretoria, entraînement de l'armée et des forces policières du maréchal Mobutu... pour ne citer que quelques cas.

Un programme pour la paix et pour une conférence internationale

Les décisions du 19ème CNP à Alger ne portent pas sur les origines ou le fond du problème palestinien. La majorité des membres du CNP (14) s'est prononcée pour un programme politique qui doit permettre de débloquer la situation au niveau diplomatique et d'entamer un processus de dialogue et de paix. L'OLP a accepté les conditions que l'Occident a posées à la participation de l'OLP aux négociations sur le problème du Moyen-Orient la reconnaissance des résolutions 242 et 338 et une condamnation du terrorisme (15). En acceptant ces résolutions, l'OLP reconnaît implicitement l'existence de l'Etat d'Israël (sans pour autant changer sa position sur la nature de cet Etat). L'OLP est prête à établir un Etat palestinien «sur une partie du territoire national» (comme cela était déjà inscrit dans son programme de 1974) et espère y aboutir par le biais d'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies. Pour la majorité de l'OLP, les rapports de force actuels ne permettent que cette solution. Plus de 90 pays ont reconnu entretemps l'Etat palestinien et les Etats-Unis ont officiellement ouvert le dialogue avec l'OLP à Tunis. En Europe se manifeste également un progrès à l'égard du problème palestinien. Seul l'Etat d'Israël reste sur ses positions intransigeantes et tient à son droit du plus fort, son droit de colonisateur. Il reste néanmoins vrai que les Palestiniens et l'OLP n'ont aucune garantie préalable qui permette de dire que le programme du 19ème CNP d'Alger pourra être rapidement couronné de succès. Le président de l'OLP a d'ailleurs lancé cette mise en garde: *«Il faut qu'il soit clair que je puisse retourner au CNP en disant que la modération, la flexibilité et le réalisme ne mènent à rien ...»* (16).

Deux peuples, deux Etats ?

Tout optimisme prématuré est déplacé. Il va de soi que l'OLP et le peuple palestinien auront besoin d'un maximum de solidarité et de soutien et que le mouvement de solidarité en Belgique ne peut rester inactif. La position de la Communauté européenne et celle de la Belgique restent imprégnées d'ambiguïté. Aucun pays de la CEE n'a reconnu formellement l'Etat palestinien et l'OLP. L'Etat colonialiste et raciste d'Israël peut toujours compter sur de nombreux amis dans notre pays, dans le monde politique, économique et même syndical. Le mot d'ordre «Deux peuples, deux Etats» tel qu'il a été avancé par le PCB et certaines forces au sein du CNAPD, reste un mot d'ordre erroné et inacceptable, qui, de surcroît, est plus démobilisateur que mobilisateur.

Le problème palestinien n'est pas un problème de deux peuples ou de deux Etats, ni une question de deux peuples qui ont les mêmes droits. Il s'agit d'un peuple victime du colonialisme, du racisme et de l'impérialisme, les Palestiniens et de la société israélienne qui reste de type colonialiste et raciste, comme l'OLP le redéfinit clairement dans sa dernière résolution politique et dans sa déclaration d'indépendance. Lorsque les Palestiniens acceptent dans le contexte actuel, d'établir un Etat palestinien à côté de l'Etat sioniste, ils le font non parce qu'ainsi justice leur est rendue, mais parce que les rapports de force régionaux et internationaux le leur imposent.

Dans un passé récent, nous avons été témoins d'un «compromis négocié» dans une lutte de libération nationale, anti-coloniale et anti-raciste (comme c'est le cas en Palestine). En 1980, les mouvements de libération nationale des Noirs de la Rhodésie blanche et raciste acceptaient le compromis de Lancaster House. Le pays (l'actuel Zimbabwe) devenait indépendant, sans que la minorité des colons blancs perde tous ses privilèges économiques et politiques, bref sans que le système d'apartheid à la rhodésienne soit complètement aboli. Personne dans le mouvement de solidarité avec le peuple du Zimbabwe n'a prétendu à cette époque que la solution définitive et juste était atteinte. Au contraire, il fallait continuer à soutenir le gouvernement indépendant noir de Robert Mugabe contre les tentatives de restauration de l'ancien régime raciste et les attaques du voisin raciste de Pretoria. De même pour le problème palestinien: supposons que la conférence internationale et le compromis de paix soient réalisés demain, reste le problème de l'Etat sioniste qui est raciste et colonialiste, reste le problème des Palestiniens vivant dans les frontières de cet Etat colonialiste et raciste et reste le problème des millions de Palestiniens de la «diaspora» qui ont droit au retour (d'ailleurs pendant une conférence internationale, le droit au retour des millions de réfugiés palestiniens sera un des points les plus difficiles de l'agenda).

Le mot d'ordre «Deux peuples, deux Etats» présente les choses comme si la solution juste et équitable était à la portée immédiate des Palestiniens et escamote complètement le caractère colonial, raciste et impérialiste de l'Etat d'Israël. De surcroît ce mot d'ordre fait croire que la solution juste et équitable, notamment la création d'un Etat démocratique en Palestine dans lequel musulmans, chrétiens et juifs auraient les mêmes droits et devoirs, est une chimère: en Palestine il y aurait deux peuples différents qui seraient incapables de coexister dans un Etat binational, démocratique et laïque. C'est une position qui accepte finalement la logique même de l'idéologie sioniste, qui est une idéologie de refus de l'autre: les juifs ont besoin d'un Etat purement juif, les Palestiniens ont besoin d'un Etat purement palestinien ou arabe (quoique la société palestinienne soit composée de plusieurs minorités religieuses: il y a des chrétiens palestiniens, des musulmans, des bahaïs et même des juifs palestiniens) (17).

La révolution palestinienne et l'OLP ont toujours refusé ce confessionnalisme sur base duquel l'Etat d'Israël s'est construit et s'est ingéré depuis le début des années 50 dans l'Etat voisin, le Liban. Ce pays s'est entretenu complètement noyé dans le borborygme confessionnel au point que beaucoup de Palestiniens parlent de nos jours de la «sionisation totale» du Liban: une communauté rejette complètement l'autre, c'est l'idéologie du refus jusqu'à l'absurdité extrême et meurtrière.

Le mot d'ordre «Deux peuples, deux Etats» nie dans les faits les aspects nationaux et démocratiques de la révolution palestinienne.

Cette révolution a des revendications claires au plan national: le peuple palestinien a été spolié de sa terre, il a été chassé de sa patrie, il est opprimé politiquement, économiquement et culturellement dans sa propre patrie (aussi bien en Israël que dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie).

Sur le plan démocratique également, les revendications du peuple palestinien ont un poids écrasant: il veut son droit à la démocratie et au progrès social, sans discrimination sur base de la couleur de la peau, de la religion, du sexe etc..

Enfin le mot d'ordre «Deux peuples, deux Etats» est démobilisateur. Il fait croire que la solution ou le compromis, que l'OLP est prête à accepter, consiste en une solution finale et juste: avec la formation de deux Etats, tout est résolu, oublié le racisme et le colonialisme sioniste, fini le rôle de l'Etat sioniste en tant qu'allié privilégié de l'impérialisme américain.

Que fera-t-on le jour où l'OLP constatera que sa nouvelle démarche, son esprit de compromis ne sont pas payants. Que fera-t-on le jour où Yasser Arafat retournera au CNP pour dire que «la modération, la flexibilité et le réalisme ne paient pas»?

Le mouvement de solidarité avec l'OLP et le peuple palestinien a tout intérêt à s'abstenir de mots d'ordre ambigus. Il doit continuer à soutenir la lutte politique, diplomatique et militaire de l'OLP, l'unique et légitime représentant du peuple palestinien. Il a tout intérêt à maintenir une plate-forme claire contre le racisme et le colonialisme (bref le sionisme) et contre l'impérialisme qui continue de soutenir des régimes tels que celui d'Israël ou de l'Afrique du Sud.

Wim de Neuter

NOTES :

- (1) La résolution 181 (le plan de partage) a été voté le 29 novembre 1947 par 33 voix contre 13 et 10 abstentions. Avaient voté pour: l'Afrique du Sud, l'Australie, la Belgique, la Biélorussie, la Bolivie, le Brésil, le Canada, le Costa-Rica, le Danemark, la République dominicaine, l'Equateur, les Etats-Unis, la France, le Guatemala, Haïti, l'Islande, le Libéria, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Nicaragua, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la Suède, la Tchécoslovaquie, l'Ukraine, l'URSS, l'Uruguay et le Venezuela. *Avaient voté contre* : l'Afghanistan, Cuba, l'Egypte, la Grèce, les Indes, l'Iran, l'Irak, le Liban, le Pakistan, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Turquie et le Yémen. *S'étaient abstenus* : l'Argentine, le Chili, la Chine (Taiwan), la Colombie, l'Ethiopie, la Grande-Bretagne, le Honduras, le Mexique, le Salvador, la Yougoslavie. 56 délégués étaient présents à cette séance de l'Assemblée Générale de l'ONU. Le 57ème, celui de Siam (Thaïlande), s'était retiré, un coup d'Etat ayant lieu dans son pays. Elias Sanbar, «Palestine 1948 : l'expulsion», les livres de la revue d'Etudes Palestiniennes, Washington, 1984, p. 142.
- (2) UNO, Ad Hoc Committee on the Palestinian Question, report of the Sub-committee 2, p. 270-310. Elias Sanbar, p. 140.
- (3) Al Fajr, 9 septembre 1986.
- (4) Jérusalem Post, 25 décembre 1987.
- (5) La résolution 242 a été adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 22 novembre 1967, cinq mois après la «guerre de six jours» entre Israël et les pays arabes. Selon cette résolution «l'instauration d'une paix juste et durable» passe par : 1. «Le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit.» 2. «La cessation de toutes les assertions de belligérance, le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force.» La résolution 242 affirme en outre la nécessité : de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ; de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ; de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de la région par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées. La résolution affirme «l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre». La résolution 338 a été votée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 22 octobre 1973 pendant la guerre d'octobre. Elle «demande à toutes les parties aux combats actuels de cesser le feu et de mettre fin immédiatement à toutes les activités militaires douze heures au plus tard après l'adoption de cette décision et ceci sur les positions qu'elles occupent présentement.» La résolution «demande aux parties intéressées de commencer immédiatement après le cessez-le-feu à appliquer la résolution 242 dans toutes ses dispositions.» La résolution 338 «décide que, immédiatement et concurrentement avec le cessez-le-feu, des négociations s'engagent entre les parties intéressées sous les auspices appropriés et en vue d'établir une paix juste et durable au Proche-Orient.»
- (6) Le Monde, 16 novembre 1988.
- (7) Résolution politique du 19ème CNP, Alger, 15 novembre 1988, texte officiel, p. 3.
- (8) Déclaration d'indépendance, 19ème CNP, Alger, 15 novembre 1988, texte officiel, p. 2-4.
- (9) Solidaire, 30 novembre 1988.
- (10) Entretien de l'auteur avec Nayef Hawatmeh à Alger, 15 novembre 1988.
- (11) Entretien de l'auteur avec Ibrahim Abu-Lughod à Alger, 14 novembre 1988.
- (12) Discours de Yasser Arafat à Strasbourg, 13 septembre 1988, texte officiel, p. 5.
- (13) Résolution politique du 19ème CNP, Alger, 15 novembre 1988, texte officiel, p.9.
- (14) La résolution politique a été votée par une majorité de 253 voix (46 membres de CNP ont voté contre, 10 se sont abstenus). Le FPLP s'est clairement opposé à l'acceptation des résolutions 242 et 338 (parce qu'elles reconnaissent dans les faits l'Etat d'Israël), mais s'est prononcé pour la déclaration d'indépendance et la formation d'un gouvernement palestinien provisoire.
- (15) La résolution politique comme le discours d'Arafat devant l'Assemblée Générale de l'ONU à Genève (13 décembre) condamnent toute forme de terrorisme, y compris le terrorisme d'Etat.
- (16) Conférence de presse d'Arafat, Alger, 16 décembre 1988.
- (17) Lors de sa conférence de presse à Alger, le 16 novembre 1988, Yasser Arafat a annoncé que la secte religieuse juive Naturei Karta qui s'oppose au sionisme avait sollicité d'être représentée dans le futur gouvernement de l'Etat palestinien. D'ailleurs, avant le début de la colonisation sioniste en Palestine (après 1898), 2% de la population en Palestine était juive. Il s'agissait de juifs qui s'installaient en Palestine afin de se consacrer aux études religieuses dans les villes saintes de Jérusalem, d'Hébron, de Tibérias et de Safad. La grande majorité de ces religieux juifs étaient entretenus par les kolelim, des sociétés de charité qui collectaient des moyens financiers auprès des juifs russes, allemands, français etc... Voir également: Lucas Catherine, Wim De Neuter, Noam Chomsky, «De Palestijnen: een volk te veel ?», EPO, Berchem, 1988, p. 5-10.

Abou Iyad, numéro deux de l'OLP : "Un programme pour la paix"

Abou Iyad est un des fondateurs du Fatah, la plus grande composante de l'OLP. Il est considéré comme le numéro deux de l'Organisation de Libération de la Palestine. Samir Kassir et Farouk Mardam-Bey, deux membres de la rédaction de la «Revue d'Etudes Palestiniennes», ont eu un long entretien avec lui sur les résultats et les perspectives du 19ème Conseil national palestinien qui s'est tenu du 12 au 15 novembre 1988 à Alger, sur la signification de la déclaration d'indépendance et le programme politique qui a été approuvé par l'instance supérieure de l'OLP.

Le Conseil national palestinien vient de tenir à Alger une session extraordinaire consacrée au soulèvement des territoires occupés. Quel en était l'enjeu aux yeux de la direction de la Résistance palestinienne?

Abou Iyad. Pour faire comprendre quels étaient pour nous les enjeux de cette réunion, je voudrais tout d'abord revenir quatorze ans en arrière, à l'année 1974, quand le CNP a élaboré son programme politique transitoire dans lequel il proclamait son acceptation d'un Etat palestinien sur toute partie de la Palestine. Ce programme, dont l'adoption a représenté, à mon avis, une évolution importante pour l'OLP, s'appuyait sur les résultats de la guerre d'Octobre. En effet, à la suite de la guerre de 1973, les responsables palestiniens s'étaient trouvés devant une alternative claire: soit rester à l'écart de tout processus de règlement à venir, soit élaborer un programme adapté aux besoins de la nouvelle période. Sadate, en particulier, nous avait placés devant un choix difficile. Ou bien nous proclamions que nous n'étions pas concernés par l'évolution diplomatique en cours et nous insistions sur la libération totale de la Palestine, en maintenant les mots d'ordre formulés par l'OLP dans le cadre de ses résolutions précédentes. Ou bien nous admettions par réalisme qu'il était nécessaire de prendre en compte la perspective ouverte par la guerre d'Octobre. Mais il faut dire ici que Sadate n'a pas été loyal envers le peuple palestinien. Il n'a pas été cohérent avec ce qu'il nous avait demandé. Pour notre part, nous avons résolu d'adapter notre programme politique, qui a donc prévu, en 1974, l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur une partie seulement de la terre de Palestine. Nous avons accepté de participer à une conférence internationale, bien qu'une telle décision fût bien délicate à prendre à cette époque. Ce fut très difficile, pourquoi le cacher?

Ainsi, le peuple palestinien et ses représentants quittaient une période au long de laquelle il n'avait été question que de la libération totale et d'un Etat palestinien sur toute la Palestine, pour accepter désormais l'idée d'établir un Etat sur une partie de la Palestine. Toutefois, le programme politique de 1974 n'était pas doté d'une dynamique propre. Pour parvenir à cet Etat dont nous venions d'accepter l'idée, nous avions un seul élément sur lequel nous pouvions nous appuyer: c'était Sadate. Aussi, quand Sadate a trahi les engagements de son pays vis-à-vis de la cause arabe, avant même 1977 et son voyage à Jérusalem, en ne pensant plus qu'au seul intérêt immédiat de l'Egypte, et en n'accordant plus d'importance qu'à la restitution du Sinâï, au détriment des droits nationaux du peuple palestinien, les fondements sur lesquels était bâti notre programme se sont-ils évanouis. De ce fait, le programme politique de 1974 n'a pas pu évoluer. Il est resté confiné au domaine des principes, privé d'une dynamique susceptible de conduire à l'établissement de notre Etat indépendant sur une partie de la Palestine, d'autant qu'a commencé pour nous ensuite une période de durs combats.

Il ne s'agissait nullement, à travers ces combats, de lutter pour développer le programme transitoire, mais tout bonnement de défendre la Révolution palestinienne, de garantir sa survie. Il en était ainsi dans les événements du Liban puis dans le conflit qui nous a opposés à la Syrie et qui a revêtu la forme d'un conflit armé en 1976, puis dans notre bataille contre Sadate et les concessions successives qu'il a faites et qu'il a couronnées à Camp David, en bradant tous les droits du peuple palestinien. Il y a eu ensuite, en 1982, l'invasion israélienne du Liban, qui a été suivie par l'apparition de divisions au sein du Fath, puis de l'OLP. Bref, toute la période qui va de 1975 à 1984 se résume en une longue bataille pour la survie qui ne nous a pas laissé la possibilité de songer à l'évolution de notre programme politique. Au contraire, toute notre attention tendait à préserver l'existence de la Révolution palestinienne et de l'OLP, surtout après 1982 et la dispersion qui en a résulté. Enfin, en

1987, le Conseil national palestinien a scellé l'unité de l'OLP. Il n'y a pas de doute que cela a donné à l'OLP un acquis important au regard de l'opinion publique mondiale, et également au regard du peuple palestinien. Et la réunification a été immédiatement suivie par le déclenchement du soulèvement.

Le facteur clef : l'intifada

Le soulèvement des territoires occupés est l'un des principaux facteurs qui nous ont incités à réfléchir à la manière de développer notre programme politique et de lui donner une nouvelle impulsion. C'est ce que nous avons fait à Alger en proposant, dans la déclaration politique adoptée par le CNP, une nouvelle dynamique. Mais notre programme n'a pas changé. C'est celui de 1974. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si nous avons appelé les résolutions d'Alger «déclaration politique» et non «programme politique».

La convocation du Conseil national palestinien avait été annoncée depuis trois mois. Mais la réunion a été précédée par de longues discussions entre les différentes formations membres de l'OLP et au sein de chaque formation. Quels étaient les termes de ce débat?

Abou Iyad. Le soulèvement a constitué le facteur premier du débat. Mais il a suscité des thèses opposées. Une thèse soutenait que le soulèvement était en soi très puissant et qu'il était susceptible non seulement de conduire à la libération des territoires occupés en 1967, mais même d'affecter les territoires de 1948. Les tenants de cette thèse s'appuyaient sur le fait que le soulèvement a surmonté avec succès tous les coups que lui assénés Israël et qu'en se contentant de le soutenir de l'extérieur, on le laisserait formuler un programme spécifique conforme à la puissance qu'on lui voit, et peut-être nous libérer ainsi des contraintes du programme de 1974. Il y avait une autre opinion qui, sans partager cet optimisme, disait qu'il fallait attendre que le soulèvement se poursuive pendant un an ou deux avant de présenter une initiative politique. Les partisans de cette thèse affirmaient que le soulèvement n'avait pas encore suffisamment mûri pour qu'on veuille le doter d'un programme nouveau ou d'une dynamique politique nouvelle. Ils assuraient que ce dont avait besoin le soulèvement, ce n'était pas d'une initiative politique, mais d'une capacité accrue de pression sur l'ennemi afin que ce dernier sente qu'il ne pourra pas se maintenir impunément sur notre sol. Le programme politique viendrait ensuite à son heure. La troisième thèse, qui est celle qui a prévalu, affirmait que le soulèvement devait bien entendu se poursuivre et s'amplifier mais que si, à Dieu ne plaise, il connaissait un recul, le programme qu'on voudrait lui donner, après l'avoir retardé, n'aurait plus aucune valeur et tournerait à vide. En revanche, il est nécessaire de l'alimenter pendant qu'il est fort et qu'il semble appelé à se poursuivre, en lui ouvrant une perspective politique. Dans le même temps, une initiative politique serait une arme qui permettrait à tous nos amis dans le monde de défendre le soulèvement, dans le cas où Israël déciderait de recourir à des mesures extraordinaires. Et par mesures extraordinaires, j'entends des expulsions, voire des liquidations massives, sur le modèle de Deir Yassine, ou d'une autre manière.

Tels ont été les axes du débat interpalestinien au cours de la période écoulée. Comme on l'aura constaté, c'est la troisième thèse qui a prévalu. Cette thèse avait été confortée par deux éléments importants. Le premier est l'initiative du roi Hussein de rompre les liens administratifs et juridiques avec la Cisjordanie. La décision jordanienne a fait que la terre palestinienne apparaissait au regard du droit comme abandonnée, et qu'Israël pouvait envisager de l'annexer sans avoir de compte à rendre à personne. De surcroît, la démarche jordanienne s'accompagnait d'une sorte de défi: l'OLP pourrait-elle assumer ses responsabilités et libérer ces territoires dans le cadre d'un règlement global? Si la réponse devait être négative, le roi Hussein apparaîtrait quelques mois plus tard comme le sauveur et serait en mesure de tout reprendre en main. Ce serait alors pire qu'une simple réédition du congrès de Jéricho où quelques notables palestiniens avaient proclamé leur allégeance au roi Abdallah, après la défaite militaire arabe (en décembre 1948). Cette fois-ci, ce serait le leadership national palestinien lui-même qui devrait faire acte d'allégeance au monarque hachémite. Et dans cette hypothèse, les Israéliens et les Américains auraient remporté leur pari sur l'option jordanienne.

Le deuxième élément qui est venu souligner la nécessité d'une initiative palestinienne a été l'approfondissement de la détente internationale. Avec le soulèvement, le dialogue américano-soviétique a commencé à pénétrer au Proche-Orient. Auparavant, les Américains refusaient obstinément de mettre la question du Proche-Orient à l'ordre du jour. Ils y ont été obligés par le soulèvement. Les Soviétiques le disent ouvertement. Et maintenant, le Proche-Orient accapare plus de la moitié des discussions entre les deux superpuissances. Il y a aujourd'hui une tendance très nette au règlement des conflits régionaux: l'Afghanistan, la guerre entre l'Irak et l'Iran, l'Afrique australe, même le Nicaragua. Certes, on n'y réussit pas totalement, mais le seul fait de l'envisager signifie que la volonté d'entente entre les deux superpuissances tend à s'imposer partout, et surtout sur les foyers chauds de la planète. Voilà en gros les termes du débat qui a agité la scène palestinienne avant la réunion du CNP. Je dois dire à ce propos que c'était le débat le plus long que nous ayons jamais eu, et le plus rigoureux, surtout après l'initiative jordanienne. Depuis le 31 juillet, la discussion n'a pas cessé un seul jour. Elle s'est poursuivie jusqu'à la dernière séance du CNP, jusqu'à la rédaction finale de la déclaration politique qui, comme je l'ai déjà dit, constitue un développement du programme politique de 1974.

La détente internationale

Cette thèse en faveur d'une nouvelle initiative politique était celle d'une large partie de la direction historique de l'OLP. Vous l'avez vous-même défendue devant le Conseil. Quels étaient les arguments qu'on vous a opposés?

Abou Iyad. J'en ai cité quelques-uns. Certains attribuaient au soulèvement la faculté de libérer les territoires de 1967, et plus encore. D'autres disaient que la situation n'avait pas suffisamment mûri pour que nous songions à donner une nouvelle dynamique à notre programme politique ou, comme ils disent, à offrir des concessions. En fait, ils sous-estimaient l'importance de la détente internationale, et contestaient que l'entente entre les deux superpuissances fût déterminante pour le règlement du problème. S'ils reconnaissaient son importance, ils jugeaient qu'elle ne nous imposait pas de faire évoluer d'urgence notre programme politique. Ils sous-estimaient également l'importance de l'initiative du roi Hussein qui n'était pas, à leurs yeux, aussi grave qu'on pouvait se l'imaginer. Pour eux, il suffisait que le soulèvement fût fort et qu'il continue de se renforcer. En gros, c'étaient là les arguments qu'on nous opposait. Cependant, je dois ajouter quelque chose, en toute sincérité. J'ai assisté à tous les débats interpalestiniens depuis les origines. Jamais comme cette fois le dialogue n'a été aussi libre de surenchère, aussi dégagé de tabous. Il est resté constamment responsable, rigoureux et véritablement démocratique. Aucun de ceux qui y ont pris part ne pensait à autre chose qu'à l'intérêt du soulèvement, à l'intérêt du peuple palestinien, loin de toute surenchère. A mon sens, le fait que nous soyons parvenus à un règlement démocratique de ce débat a été l'un des plus importants acquis du Conseil national palestinien. Il y avait bien d'habitude un dialogue démocratique. Mais il portait pratiquement sur ce qui pouvait faire l'objet d'une convergence entre les formations combattantes. Cette fois-ci, nous n'en sommes pas restés là. Notre dialogue s'est matérialisé dans des positions concrètes, chacun admettant que si une autre opinion était retenue, il ne se retirait pas. Et qu'après l'exposé de toutes les opinions, la décision est déterminée par le vote.

La déclaration d'indépendance

La proclamation de l'Etat de Palestine a été accueillie par de vifs sentiments de joie des Palestiniens. Concrètement, que signifie-t-elle?

Abou Iyad. Pour vous répondre, je ferai là encore un retour en arrière. Dans l'histoire de notre peuple, il y a eu déjà une proclamation d'indépendance. Mais ce document historique est demeuré dans un tiroir depuis 1948, il ne s'est pas imposé à l'opinion publique, tant dans le monde arabe qu'à l'étranger. En fait, ce document a perdu toute valeur et cela, parce qu'il n'avait pas pris en compte la légalité internationale. Il se référait seulement au droit historique et naturel du peuple palestinien. Loin de moi l'idée de contester ce droit. Mais le problème n'est pas là. Nous ne vivons pas dans le vide. Il y a une

légalité internationale. Certes, elle n'a de valeur que si on est fort. Pourtant, malgré tout, elle donne un droit qu'on peut utiliser quand on veut. Le document d'indépendance proclamé en 1948 ne se référait à aucune résolution internationale. La résolution pertinente à ce moment-là était la résolution 181 de l'Assemblée générale sur le partage de la Palestine (novembre 1947).

Le document n'y a pas fait référence. Ils ont formé un gouvernement, qui s'est appelé «Gouvernement de toute la Palestine». Malheureusement, le document d'indépendance n'a eu d'effet que pendant quelques jours. Dans la pratique, le gouvernement a cessé d'exister, et le document d'indépendance avec lui. C'était une erreur palestinienne, une erreur du leadership palestinien. Mais il y eut aussi une erreur des Etats arabes.

Certains membres du Gouvernement de toute la Palestine voulaient, avec réalisme, exercer un pouvoir concret sur le terrain. Les Etats arabes ne les ont pas laissé faire. Ni la Jordanie, ni l'Egypte ne leur ont permis d'exercer une forme de souveraineté sur les parties du territoire palestinien qui n'avaient pas été occupées au cours de la guerre de 1948. A Gaza, il a suffi que deux vieux avions israéliens apparaissent pour que le gouverneur militaire égyptien demande au gouvernement et au Congrès palestinien dans son ensemble de se replier sur l'Egypte. Ainsi, ce gouvernement, qui n'était pas fondé sur la légalité internationale, n'était même pas sûr de lui et n'exerçait aucune souveraineté sur la terre de Palestine. Pas même à Gaza. Bien sûr, le roi Abdallah, lui, n'a pas même reconnu ce gouvernement et s'y est même opposé.

Les six autres Etats arabes - il y en avait sept à l'époque -avaient reconnu le Gouvernement de toute la Palestine. Ils avaient notamment reconnu le passeport qu'il avait émis. Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés qu'ils annulaient cette reconnaissance. Les membres du gouvernement se sont vus offrir des portefeuilles ministériels dans les autres pays arabes, surtout en Jordanie. Ces Etats n'ont donné aucun moyen au Gouvernement de toute la Palestine. Il a fallu que nous, jeunes étudiants, mettions à la disposition de son secrétaire général un petit bureau dans les locaux de l'Union des étudiants de Palestine que nous avions fondée au Caire. Le chef du gouvernement, Ahmad Hilmi Pacha, n'avait lui-même pas de local, en dehors de son bureau à la banque qu'il dirigeait Et quand il est mort, on n'a plus parlé du Gouvernement de toute la Palestine. Si je parle de cet épisode, c'est pour montrer la différence entre la proclamation de 1948 et la proclamation de l'Etat de Palestine par le CNP. En proclamant l'Etat de Palestine, nous nous sommes appuyés sur notre droit naturel. C'est bien évidemment juste et nécessaire. Mais, à la différence de 1948, nous n'avons pas négligé la légalité internationale, à travers les résolutions de l'ONU depuis 1947 jusqu'à aujourd'hui. Le document du CNP accepte toutes les résolutions relatives à la question palestinienne. Il est articulé sur la légalité internationale. Il s'appuie, en particulier, sur la résolution 181 de l'Assemblée générale. Il signale bien entendu l'opposition palestinienne historique à ce texte. Mais la réalité est là. La résolution du partage a divisé la Palestine en deux Etats. S'y référer signifie, à mon sens, une reconnaissance implicite du fait qu'il existe deux Etats. Le réalisme commande cette reconnaissance. De plus, le document du CNP a mis en valeur ce qu'il y avait de positif, malgré tout, dans la résolution 181 en disant qu'elle fournit toujours les conditions de légalité internationale pour que notre peuple exerce son droit à l'autodétermination. Aucune instance palestinienne depuis 1947 n'avait formulé une telle position et dit aussi clairement que nous acceptons de n'obtenir qu'une partie seulement de la Palestine pour construire notre Etat. C'est une chose nouvelle.

La résolution 242

Vous avez dit que la déclaration politique publiée par le CNP constitue un développement du programme de 1974. Qu'en attendez-vous?

Abou Iyad. La déclaration politique constitue une réponse à une série de problèmes dont Américains et Israéliens se servaient pour nous faire barrage et que certains pays européens utilisaient comme un prétexte pour ne pas aller plus loin dans leurs relations avec nous: la résolution 242 du Conseil de sécurité, le terrorisme, les rapports avec la Jordanie, entendus de manière qu'il y ait une sorte de tutelle

jordanienne sur l'Etat palestinien afin qu'il ne dérive pas, comme ils disent, vers l'extrémisme ou l'Union soviétique, enfin la question de la reconnaissance d'Israël. Ces obstacles qu'on mettait en bloc devant nous, il nous fallait les briser un à un, tout en veillant à la préservation de nos droits nationaux. La déclaration politique du CNP, c'est son premier avantage, répond précisément à toutes ces conditions. Non pas comme le veulent les Américains et les Israéliens, mais d'une manière qui puisse être comprise par l'opinion publique mondiale, supposée neutre. Notre opposition à la résolution 242 venait du fait que ce texte ne reconnaît pas nos droits nationaux. Maintenant, notre déclaration politique indique que nous acceptons les résolutions 242 et 338 comme base de la conférence internationale, mais tout en exprimant une réserve, non pas sur les résolutions mais sur les conditions dans lesquelles elles seraient mises en oeuvre, pour dire que nous avons des droits nationaux et que nous entendons qu'ils soient garantis. Il y a plus important que cette réserve, c'est le fait que nous nous basons, en publiant cette déclaration, sur un Etat palestinien déjà proclamé. Cela veut dire que nous rejetons tout règlement qui ne tiendrait pas compte de notre Etat. C'est tout ce qu'il y a de plus normal. Personne au monde ne peut sérieusement vouloir que nous acceptions la résolution 242 pour le simple plaisir de l'accepter. Nous avons voulu faciliter les choses à ceux qui disent que la base de la conférence internationale devrait être la 242. Voilà, nous avons accepté la 242 comme telle. Mais en échange, nous sommes fondés à mettre en avant nos droits, comme nous le faisons dans cette déclaration basée sur la légalité internationale. On ne saurait nous le reprocher en toute bonne foi. Par exemple, la France ne peut pas nous reprocher de reconnaître la résolution 181 de l'Assemblée générale, puisqu'elle avait elle-même reconnu Israël sur la base de cette résolution. Même les Etats-Unis ne peuvent nous le reprocher, dans la mesure où leur reconnaissance officielle d'Israël, telle qu'elle est consignée au département d'Etat, est fondée sur la résolution 181, ce qui autoriserait, théoriquement bien sûr, n'importe quel dirigeant américain à demander à Israël de revenir aux frontières dessinées par la 181.

Précisément, pour ne pas compliquer les choses, nous n'avons pas délimité les frontières de l'Etat de Palestine. Il reviendra à la conférence internationale de déterminer les frontières, d'autant plus nécessairement qu'Israël n'a toujours pas de frontières clairement fixées. Israël est, comme on sait, le seul Etat au monde à ne pas avoir de Constitution, parce qu'une Constitution fixe d'ordinaire les frontières de l'Etat. A ceux qui disent qu'ils ne veulent pas reconnaître l'Etat de Palestine, parce qu'ils n'a pas de frontières, nous pouvons répondre qu'Israël n'a pas de frontières non plus. Si on s'en remet à la légalité internationale, la résolution 181 est là. Mais Israël accepte-t-il les frontières de la 181? Pourtant, nous n'avons pas spécifié qu'il s'agirait des frontières de la 181. Après avoir proclamé l'Etat de Palestine, nous laissons la question des frontières à la conférence internationale. En ce qui concerne la question du terrorisme, c'est-à-dire les opérations conduites à l'étranger, piraterie aérienne, prise d'otages, attentats, nous y sommes publiquement opposés. A cet égard, la déclaration du CNP se fonde sur de précédentes décisions, notamment les résolutions du CNP en 1974 et la déclaration du Caire (novembre 1985) qui était très claire dans sa condamnation des opérations à l'étranger, ainsi que sur deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies que nous avons acceptées même si, faute d'être membre à part entière de l'ONU, l'OLP n'avait évidemment pas pu voter. Tout cela est suffisamment clair. Quant à renoncer à lutter, c'est une autre paire de manches. Nous ne pouvons pas raisonnablement renoncer à la lutte armée sans avoir rien obtenu. Le jour où il y aura des négociations et un processus de règlement, cette question sera bien sûr envisagée et réglée avec le même réalisme.

Un autre élément important dans la déclaration politique est que nous avons pratiquement reconnu l'existence d'un Etat qui s'appelle l'Etat d'Israël. Mais cela étant dit, nous n'acceptons pas qu'on nous fasse du chantage sur cette question. On ne peut pas nous demander de reconnaître un Etat qui, lui, ne nous reconnaît pas et qui ne reconnaît pas nos droits. Je comprends que certains puissent parler de reconnaissance mutuelle. Mais je ne peux pas admettre qu'on nous demande, comme préalable à toute chose, de reconnaître officiellement Israël. Dans la déclaration politique, il y a deux références claires à Israël, à travers les résolutions 242 et 338. Avec qui allons-nous négocier dans cette conférence internationale que nous appelons de nos vœux et dont nous avons accepté qu'elle soit fondée sur ces résolutions? Et qui sont donc les Etats dont la résolution 242 doit garantir la sécurité? Il ne fait pas de doute que c'est d'Israël qu'il s'agit. De plus, dans le texte que nous avons, nous, formulé, nous disons que la conférence internationale devra se réunir pour décider des mesures de sécurité pour tous les

Etats de la région. Or dans cette région, il y a l'Etat de Palestine et les Etats arabes, et il y a aussi l'Etat d'Israël. La reconnaissance indirecte d'Israël est bien là, dans plus d'un endroit Mais le chantage qu'on nous fait subir, en nous demandant de reconnaître unilatéralement et officiellement Israël, incite à un retour à l'extrémisme et nous fait supporter plus que nous ne pouvons supporter. Les conditions des Américains et des Israéliens au sujet de la résolution 242, de la reconnaissance d'Israël et du terrorisme, je crois qu'elles sont remplies, que ce soit directement, comme pour là 242, ou indirectement. Nous n'avons pas à faire plus, et on ne peut pas nous demander de faire plus.

Le rôle de l'Europe

Vous avez parlé d'exigences internationales. Y a-t-il, dans l'autre sens, des promesses des Etats occidentaux?

Abou Iyad. Nous avons répondu à cela devant le CNP. Personne n'a fait pression sur nous. C'est de nous-mêmes que nous avons pris l'initiative et pas parce qu'on nous a fait des promesses. Notre initiative ne s'adresse pas à Shamir, ni même aux Etats-Unis. Nous l'offrons d'abord à nos amis dans le monde, en particulier à l'Union soviétique, ainsi qu'aux pays d'Europe occidentale. Je dois dire à ce sujet que les Européens n'ont pas été, autant que nous, à la hauteur de leurs responsabilités. Nous attendions des Européens que leurs positions après le CNP soient plus positives. Leur déclaration de Venise, en 1980, avait souligné que le règlement du conflit devrait se fonder sur la résolution 242 et sur le droit à l'autodétermination. La déclaration du CNP ne dit pas autre chose. Et maintenant que nous le disons solennellement, que nous offrent-ils en échange? Des réserves, un soutien mesuré, plein de bons sentiments, mais pas de mesures concrètes. Je crois que cette complaisance excessive pour Israël et pour les Etats-Unis ne servira à rien. En revanche, les Etats-Unis et Israël seront mis au pied du mur quand l'Europe prendra une position nette à l'égard des résolutions du CNP. Les Palestiniens ont accédé aux souhaits de la communauté internationale. Il faut maintenant que celle-ci en tienne compte.

Qu'attendez-vous plus précisément de l'Europe? Une reconnaissance de l'Etat de Palestine?

Abou Iyad. Qu'est-ce que l'Etat que nous avons proclamé? C'est d'abord une décision politique qui signifie que, pour les Palestiniens, le règlement passe par un Etat palestinien fondé sur la légalité internationale. Et que le processus de règlement doit emprunter le chemin d'une conférence internationale dont les Palestiniens ont admis qu'elle soit fondée sur la résolution 242. A charge que leurs droits nationaux soient garantis. Parce que personne ne peut accepter la résolution 242 sans le droit à l'autodétermination. Les Européens eux-mêmes ne l'ont pas fait Quand ils ont publié une déclaration politique consacrée au Proche-Orient, comme à Venise, ils n'ont pas pu faire abstraction du droit à l'autodétermination. C'est ce que nous demandons. Qu'on reconnaisse notre volonté politique qui s'est exprimée dans la proclamation de l'Etat de Palestine et qu'on reconnaisse que la conférence internationale est le seul cadre acceptable pour discuter avec objectivité et réalisme de la question palestinienne et du conflit du Proche-Orient qui est, on l'oublie souvent, le conflit le plus ancien dans le monde. Reconnaître l'Etat en tant que décision politique et faire pression dans le sens d'une réunion de la conférence internationale, voilà ce que nous attendons de l'Europe.

Y a-t-il une chose que la France puisse faire particulièrement?

Abou Iyad. La France a un rôle important à jouer parce qu'elle est une grande puissance en Europe, comme la Grande Bretagne. Mme Thatcher, pour sa part, a réagi -peut-être parce qu'elle sait que les Britanniques sont à l'origine du malheur de notre peuple. Aux Etats-Unis, elle a fait des déclarations assez avancées, par rapport aux positions britanniques précédentes. La déclaration de Roland Dumas à l'Assemblée nationale est positive, mais cela ne suffit pas. Il est nécessaire qu'il y ait une position française sur laquelle les Douze puissent s'appuyer pour définir leur position et qu'il y ait ainsi une pression sur Israël et sur les Etats-Unis. C'est d'autant plus important que les Etats-Unis sont dans une période de transition. On peut craindre qu'il y ait, au cours de cette période, des prises de position

dommageables qui seront contraignantes pour la nouvelle administration. Et il faudra alors de nouveau attendre les prochaines élections... Mais la même raison fait que c'est une période où nous devons agir de façon à obtenir une prise de position positive de la Maison-Blanche, dès l'installation de la nouvelle administration. Si aucune évolution ne se produit d'ici là, nous aurons perdu une occasion. Une occasion historique. Le facteur temps ne joue pas en faveur de la paix au Proche-Orient. L'initiative que l'OLP vient de prendre lors de la session du CNP doit susciter une réaction concrète. Et par réaction concrète, j'entends une prise de position qui ait une traduction pratique.

Champ libre aux extrémistes

Sinon, ce qui adviendra ne pourra être que très mauvais. Les extrémistes auront le champ libre, qu'ils soient islamistes ou nationalistes. C'est cela, le substitut à l'OLP. Et je dois dire que, dans un tel cas, la direction actuelle de l'OLP pourrait être obligée de se démettre et laisser la place aux fanatiques. Nous avons fait ce que nous devions faire. Qu'on ne nous demande pas davantage. Nous ne pouvons pas faire davantage. Nous avons demandé au Conseil national palestinien de reconnaître une résolution que nous n'avions pas cessé de combattre pendant vingt et un ans, une résolution qui matérialise la défaite arabe. La défaite arabe, c'est nous qui l'assumons. Ce n'est pas nous qui sommes responsables de cette résolution qui sanctionne notre défaite. Pourtant, nous l'avons acceptée et c'est bien le moins de maintenir notre réserve quant au droit à l'autodétermination. De même, nous avons accepté la résolution 181 qu'aucune instance palestinienne n'avait admise pendant quarante ans, nous l'avons acceptée en disant qu'elle constitue une condition de légalité internationale à travers laquelle notre peuple peut exercer son droit à l'autodétermination. Qu'est-ce qu'on attend encore de nous? Certains semblent ignorer ce que fait le mouvement Hamas (1). Ce mouvement, qui avait deux représentants au CNP et qui a voté contre la déclaration politique, a appelé la population à observer une grève de trois jours en signe de protestation contre le CNP. Certes, le peuple n'y a pas répondu. Mais le simple fait qu'on puisse lancer un tel appel est déjà significatif. Je ne suis pas de ceux qui surestiment le rôle de Hamas, mais il ne faut pas l'ignorer non plus. Et qui parraine Hamas aujourd'hui? Ce sont la Syrie et les organisations du refus basées à Damas. Il y a théoriquement un antagonisme entre leur idéologie nationaliste et l'orientation islamiste de Hamas. Pourtant, dans la littérature des scissionnistes, comme à la télévision syrienne, il n'y en a que pour Hamas. C'est une bien étrange contradiction. Mais on ne doit pas ignorer ses effets.

Souveraineté palestinienne

L'Etat de Palestine, est-ce seulement une décision politique importante en soi ou y aura-t-il des actes de souveraineté?

Abou Iyad. J'ai parlé de décision politique par référence à la position des Européens qui affirment qu'ils ne peuvent pas reconnaître un Etat sans territoire. Je n'aime pas envisager les choses sous l'angle juridique. Mais, même de ce point de vue, on peut dire que le peuple palestinien exerce une forme de souveraineté à travers son soulèvement. Prenons les choses du point de vue politique. Le proclamation de l'Etat de Palestine est une décision politique qui signifie en premier lieu que nous n'acceptons aucune solution qui n'ait pas pour perspective l'Etat palestinien. Si nous n'avons pas mis en place de gouvernement, c'est justement parce que nous avons préféré voir d'abord s'il y aurait une réaction positive ou pas du tout. Nous avons toujours le complexe du Gouvernement de toute la Palestine. Il faut vérifier si la communauté internationale répond favorablement à notre déclaration politique et à la proclamation de l'Etat. Si nous constatons que la conférence internationale se rapproche, nous pourrions alors former un gouvernement. Sur le terrain, nous n'avons pas attendu la proclamation de l'Etat pour prendre les mesures qui s'imposaient. Nous avons ordonné à toutes les institutions qui existent dans les territoires occupés de poursuivre les activités qu'elles avaient sous la juridiction jordanienne et de les exercer concrètement. Les comités populaires eux-mêmes exercent une forme de souveraineté et c'est pour cela qu'Israël les combat. Le mérite du soulèvement a été de mettre en relief la réalité de l'occupation des territoires palestiniens, avec ces soldats qui tirent des balles en plastique et lancent des bombes à gaz.

Avez-vous l'intention d'obliger Israël à traiter avec des institutions qui émanent de l'Etat de Palestine?

Abou Iyad. Après le désengagement jordanien, le président du Comité exécutif de l'OLP, Yasser Arafat, a promulgué une directive stipulant que toutes les institutions doivent poursuivre leur activité. Et depuis le désengagement, nous subvenons à tous les besoins des administrations. Ainsi, les fonctionnaires perçoivent chaque mois leur traitement par des moyens adéquats. Nous avons maintenu les structures administratives qui existaient, la santé, l'enseignement etc. En plus des traitements des fonctionnaires, des fonds leur ont été alloués, conformément aux budgets précédents établis par la Jordanie. Tout cela fonctionne sous la supervision des instances dirigeantes de l'OLP, à laquelle le CNP a confié la responsabilité gouvernementale pour l'instant.

Vous êtes l'un des fondateurs du Fath et l'un des dirigeants historiques de la Résistance palestinienne. Comment évaluez-vous la proclamation de l'Etat de Palestine dans le cours du conflit israélo-palestinien?

Abou Iyad. Le leadership palestinien dans le passé - on ne peut pas le lui reprocher n'avait pas la capacité d'assimiler la nécessité d'une solution réaliste. Il ne prenait pas en compte la situation internationale. Et le plus grave alors, c'était que des dirigeants arabes étaient partie prenante dans la conspiration contre les droits nationaux du peuple palestinien. S'ils ont entériné à l'époque le refus palestinien, ce n'était pas parce qu'ils étaient favorables au refus, mais qu'ils étaient compromis avec les adversaires du peuple palestinien.

Notre position de force

Récemment encore, imaginez que la presse jordanienne nous accusait d'être des capitulards - c'était avant le sommet de Akaba - et d'être disposés à reconnaître la résolution 242 et l'existence d'Israël, alors que nous n'en avons pas le droit parce qu'il s'agit d'une cause arabe et pas seulement palestinienne ! Ce sont les mêmes journaux qui, il y a quelques années, quand le dialogue jordano-palestinien était en cours, nous serinaient qu'il ne fallait pas faire un problème du droit à l'autodétermination et qu'il était impératif d'accepter la résolution 242 tout de suite et sans aucun ajout. Ce qui commande ici, ce n'est pas le refus d'un règlement pacifique, mais le refus des droits nationaux du peuple palestinien.

Israël s'appuie sur la légalité internationale quand cela lui convient et il la combat quand cela ne lui convient pas, toujours confiant dans sa force militaire et dans la position de ses alliés, en premier lieu les Etats-Unis. Notre leadership, lui, continuait d'ignorer le contexte international. Il s'en tenait à notre droit historique, quitte à ce que nous restions des réfugiés en dehors de notre pays. Le leadership palestinien actuel a pris conscience de cela très tôt et il a essayé de donner un cadre bien défini à ses rapports avec la communauté internationale. Pour cela, il fallait s'appuyer sur une résolution internationale. Comme je l'ai dit personne ne peut nous reprocher de proclamer l'Etat de Palestine sur la base de la résolution 181 de l'Assemblée générale, parce que tous les Etats ont reconnu Israël sur cette base. De ce point de vue, nous sommes en position de force si nous voulons discuter avec les Etats qui ont voté cette résolution. Malgré tout, nous n'avons retenu de la 181, que l'identité politique de l'Etat et pas ses frontières dont la définition, je le répète, est laissée à la conférence internationale. Notre décision a été reconnue par les Etats arabes. Et personne ne peut plus affirmer, comme Carter l'a fait, que les Arabes ne veulent pas d'un Etat palestinien.

Cet entretien est paru dans la Revue d'Etudes Palestiniennes, numéro 30, hiver 1989.

(1) Hamas constitue l'aile politique de la «Société islamique». Ce mouvement dirigé par le Cheikh Ahmad Yasin est reconnu par Israël. Il boycotte la direction nationale et tente de semer la division.

Bernard Charlot : L'Ecole en mutation

Tous les enseignants vous le diront: il y a de plus en plus d'échecs à l'école, de plus en plus d'élèves en situation de décrochage. L'école ne motive plus les jeunes, elle est devenue un lieu d'ennui. Pire encore: au moment où on l'impose à tous jusqu'à 18 ans, la voilà critiquée de toutes parts, soit pour son laxisme, soit pour son archaïsme, soit encore pour son inadaptation aux exigences de la société moderne et au marché de l'emploi. L'école est donc en crise. Mais quelle est la nature de cette crise ? Comment s'inscrit-elle dans l'évolution économique et sociale de la société capitaliste ? Quels sont les enjeux réels des débats actuels sur l'enseignement ? Quel rôle peuvent y jouer la classe ouvrière et les forces qui s'en réclament? La sélection sociale à l'école est-elle une fatalité ? Comment la combattre ? Voilà quelques-unes des questions qu'aborde Bernard Charlot dans «L'école en mutation» (Payot 1987,272 pages)

Bernard Charlot est professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII. Son oeuvre se situe partiellement dans la lignée de celle des socio-pédagogues marxistes français: Bourdieu-Passeron (*Les héritiers* 1964, *La reproduction* 1970) et Baudelot-Establet (*L'école capitaliste en France* 1971). Les deux premiers ont montré, statistiques en main, que l'inégalité scolaire camoufle une injustice sociale. Les seconds ont indiqué comment cette inégalité scolaire sert, idéologiquement et économiquement, à permettre la reproduction de la société capitaliste. Mais Charlot va plus loin et critique ce qu'il appelle le *faïsme* de ses prédécesseurs. Il entend aller au-delà du simple constat de *la fonction objective* de l'école. Il montre que la réalité est plus complexe, que le système scolaire est, à chaque époque historique, l'expression d'attentes diverses et souvent contradictoires, que s'il est vrai qu'il y a reproduction du capitalisme par l'école, cette reproduction a un contenu changeant et relatif. Pour Charlot il ne suffit pas de constater la reproduction des inégalités sociales par l'école, mais il convient d'en expliquer les mécanismes. Cette démarche témoigne d'une volonté d'action. Ne pas simplement décrire l'inégalité sociale à l'école et s'y résigner, mais la combattre. Bernard Charlot le fait notamment au sein du Groupe français d'Education nouvelle (GFEN), qui se donne pour but «la transformation de l'école dans le sens de la lutte contre l'échec et la ségrégation scolaire, contre les processus d'aliénation à l'école, pour la réussite de TOUS les enfants».

L'acte d'accusation

Si, dans les années 60-70, la critique de l'école était confinée dans les milieux progressistes, les choses ont bien changé en 1987, au moment où Charlot écrit «L'Ecole en mutation». Aujourd'hui, le système scolaire est attaqué de toutes parts. Si les uns continuent de lui reprocher d'être trop sélectif, d'autres au contraire affirment qu'il mélange dans les mêmes classes des élèves doués et ceux qui ne savent même pas lire. Certains affirment qu'il est coupé de la vie, qu'il sent la naphthaline. D'autres stigmatisent l'absence de discipline, de politesse et d'effort Et, note Charlot, «toutes les critiques convergent sur l'Enseignant [...] mal formé, incompétent, insuffisamment attentif, d'un abord difficile, routinier ou laxiste, trop souvent malade ou en grève...». Mais un enseignant qui est lui-même «ébranlé dans sa compétence, dans sa croyance à l'école et dans sa reconnaissance sociale» (pi 3). Cette crise de l'école n'est pas propre à la France ou à la Belgique. Elle se manifeste dans l'ensemble des pays capitalistes industrialisés. Or, tous ces pays ont connu, au cours des vingt dernières années, une mutation de leur système d'enseignement, selon quatre axes principaux:

- prolongation de la durée de scolarisation
- ouverture de l'école à de nouvelles couches sociales et effacement des filières
- importance croissante accordée à la socialisation des enfants, au détriment des seules fonctions cognitives
- l'école a été chargée de mieux préparer les jeunes à la vie professionnelle, plus particulièrement en assurant leur adaptabilité aux conditions changeantes.

Une approche dialectique

L'école serait donc en crise. Mais tout d'abord, qu'entend-on par «crise» ? Chariot oppose trois concepts de crise: la crise comme rupture d'équilibre, la crise comme résistance à la modernité et la crise comme exacerbation des contradictions sociales. Il prend clairement position pour le dernier de ces trois concepts, le seul qui soit à ses yeux réellement dialectique. «Ce concept de crise pose que tout système social, qu'il apparaisse ou non comme en crise, est toujours travaillé par des contradictions [...] Celles-ci ne sont pas introduites de l'extérieur dans le système, ne naissent pas d'une résistance à la modernité, mais traversent tout système social» (p32).

Chariot distingue ensuite les contradictions internes de la *forme éducative* (système des fonctions éducatives qui caractérisent une société: formation professionnelle, sociabilisation, transmission de valeurs,...) et celles du *système éducatif* (système des instances exerçant une fonction éducative: école, famille, lieux de travail...). Les contradictions et la crise du système éducatif sont (principalement, mais pas exclusivement) le reflet des contradictions de la forme éducative, le reflet des fonctions éducatives contradictoires.

La bourgeoisie et l'éducation du peuple: une contradiction fondamentale

Armé de ces outils d'analyse, Bernard Chariot nous invite à remonter le temps, à voir quelles sont ces contradictions de la forme et du système éducatifs, comment elles se sont développées historiquement dans la société capitaliste française, comment elles ont été, sinon résolues, du moins gérées. Il nous ramène pour cela au XIXe siècle. Toute classe dominante tend à ériger en «principes universels», les valeurs qui servent ses intérêts de classe. La bourgeoisie, arrivée au pouvoir en brandissant les principes de liberté, d'égalité, et de droit à l'instruction, «ne peut respecter dans ses rapports avec le peuple des principes qu'elle a pourtant posés comme universels dans son combat contre les monarchistes et les cléricaux. Cette contradiction fondamentale dans les rapports sociaux engendre deux contradictions majeures dans le champ de l'éducation» (p51).

Premièrement (et il s'agit là pour Chariot d'une contradiction fondamentale), «la bourgeoisie républicaine proclame le droit illimité à l'instruction mais elle doit limiter l'accès du peuple à l'instruction».

En effet, d'une part, «l'éducation ne doit pas détourner le peuple de tâches productives «nécessaires à la survie de la société» - celles dont la bourgeoisie tire son profit. Pour le peuple, pas de latin, pas de sciences, qui l'éloigneraient de la charrue et de l'atelier. [...] D'autre part, l'éducation ne doit pas faire naître au sein du peuple des illusions, des ambitions, des revendications dangereuses pour l'ordre social».

«Le peuple doit être suffisamment instruit pour s'adapter au progrès technique et à l'évolution des modes de production; (mais) l'instruction du peuple doit se borner au strict nécessaire» (p51). Voilà pourquoi, «dans un pays où les luttes sociales sont vives, la qualification est toujours en retard par rapport aux besoins de l'économie [...]. Derrière le paradoxe apparent, une logique fonctionne, mais elle est sociale, et non pas pédagogique» (p52). En Belgique, après 1830, cette contradiction fondamentale de la bourgeoisie par rapport à l'école s'exprime d'abord dans les débats sur l'école primaire et sur la scolarité obligatoire. Elle va faire s'opposer les fractions modernistes de la bourgeoisie, plus nombreuses au sein du parti libéral, aux fractions réactionnaires, largement majoritaires au parti catholique. La contradiction de la bourgeoisie face à la scolarité des enfants du peuple, contradiction inhérente au système capitaliste, va ainsi, dans notre pays, prendre la forme d'une lutte philosophique et religieuse.

La deuxième contradiction que doit affronter la bourgeoisie du XIXème siècle est caractéristique de l'époque. «Contre les monarchistes et les cléricaux, elle défend la Raison, le Progrès, les Lumières. Mais contre les révoltes populaires, elle en appelle au pouvoir moral de la religion» (p53).

L'école laïque de Jules Ferry

Cette double contradiction de la forme éducative va conduire, vers 1880 en France, au système éducatif caractérisé par l'Ecole de Jules Ferry, l'école primaire laïque obligatoire pour tous.

La contradiction spécifique à la forme éducative du XIXème siècle est ainsi progressivement résolue par la bourgeoisie: elle substitue la morale laïque à la religion comme rempart de la société.

«Elle apaise aussi - sans pour autant la résoudre, ce qui n'est pas possible dans une société bourgeoise - la contradiction fondamentale qui traverse la forme éducative bourgeoise: elle réalise le droit de tous à l' instruction, mais un droit qui n'est universel qu'au niveau élémentaire» (p54).

En Belgique, dans l'esprit d'unité nationale du lendemain de la révolution, les points de vue contradictoires sur l'enseignement primaire ont assez rapidement pu aboutir à un marché entre libéraux et catholiques, exprimé dans la loi de 1842 sur l'enseignement primaire. Cette loi ne parle aucunement d'obligation scolaire. Chaque commune se voit seulement contrainte de posséder au moins une école primaire; mais celle-ci peut très bien être une école privée catholique, «adoptée» comme école communale. Cependant, l'Eglise se refuse à créer massivement des écoles primaires ouvertes au peuple. Alors qu'en 1840, les 2.284 écoles privées catholiques représentaient 44% de l'enseignement primaire, leur part relative va régresser progressivement, jusqu'à ne plus représenter que 13% en 1878.

Il faudra attendre près de quarante ans, avant que les réalités économiques et sociales nouvelles ne s'imposent aux évêques belges. Le choc brutal qui les réveilla fut la loi Van Humbeek de 1879. Cette «loi de malheur» imposait à chaque commune d'avoir une école «neutre», interdisait l'adoption d'écoles libres et supprimait l'enseignement de la religion. Les évêques réagirent promptement, lançant la première «Guerre scolaire». Celle-ci marque un tournant dans la façon dont la bourgeoisie belge résoud - ou plutôt : gère - sa contradiction par rapport à l'école (primaire). Dorénavant, la nécessité de scolariser les enfants du peuple est, sinon unanimement, du moins largement reconnue. Mais en même temps, la moyenne et la petite bourgeoisie entendent prémunir leurs fils et leurs filles de l'influence néfaste que pourrait avoir cet afflux massif d'enfants des classes populaires. Ce sont ces notables et commerçants qui vont constituer les troupes des «comités scolaires» fondés par les évêques en 1879 pour créer des écoles primaires dans chaque commune. En 1880, 63% des écoles primaires de Belgique étaient à nouveau des écoles catholiques!

«La place centrale dans le système éducatif est désormais occupée par l'école» écrit Chariot. «Cette école est séparée du monde du travail: l'école instruit et éduque, le monde du travail qualifie professionnellement. L'école subit elle-même un clivage en deux systèmes fortement cloisonnés: l'école primaire pour les enfants du peuple, le lycée pour les enfants de la bourgeoisie» (p58).

1920-1959 : les années de transition

Mais, dès le lendemain de la première guerre mondiale, le bel équilibre du système éducatif ainsi mis en place, en France comme en Belgique, va être bouleversé par l'évolution sociale et économique.

«L'essor de la production et de la consommation de masse requiert une main-d'oeuvre nouvelle de techniciens, d'employés, d'ouvriers adaptés aux réalités industrielles modernes, et stimule la demande de formation [...] Ainsi, entre 1920 et 1960, il apparaît de plus en plus nécessaire de prolonger la formation des jeunes au-delà de l'instruction primaire» (p77)

Cette évolution va entraîner une remise en cause de la double dissociation qui caractérisait l'école de Jules Ferry: dissociation entre le primaire et le secondaire et dissociation entre l'éducation générale et la formation professionnelle.

«L'ouverture de l'enseignement secondaire à une nouvelle clientèle entre 1920 et 1940 est lente, timide, mais réelle et significative. Elle traduit une poussée démocratique et moderniste» (p78). En 1930, la première année (la «sixième») de l'enseignement secondaire devient gratuite en France. Les autres années suivent en 1933. Le nombre des élèves qui fréquentent les lycées et collèges publics de France passe de 85.000 en 1911, à 195.000 en 1938. Le nombre de baccalauréats délivrés passe de 9.900 à 27.000 (p79).

Mais, note Charlot, «il ne faut cependant pas exagérer l'importance de la démocratisation de l'enseignement secondaire dans les années 30 [...] On est encore très loin

d'un enseignement de masse [...] La bourgeoisie cherche d'ailleurs à protéger le secondaire contre une invasion populaire en instaurant dès 1933, l'année même où la gratuité est étendue à l'ensemble du secondaire, un examen d'entrée en 6ème». Il semble aussi que «l'ancien public des lycées et collèges ait reflué vers la section classique pour maintenir sa distinction avec les nouveaux venus» (p80).

En Belgique aussi, la démocratisation même très timide, de l'école secondaire doit affronter l'opposition des milieux les plus rétrogrades, surtout catholiques. Dans la Revue Générale, le ministre catholique Charles du Bus de Warnaffe la qualifiait, en 1931, d'«*instrument de révolution sociale*». Dans un ouvrage publié en 1928 par un collectif de l'Université de Louvain, on pouvait lire: «*Pourquoi les mineurs ne pourraient-ils discuter en se rendant à leur travail des mérites des procédés gidien? Nous nous permettons de penser qu'au point de vue professionnel, au point de vue du développement économique du pays, même au point de vue de l'éternité - celui qui doit dominer toutes nos réflexions - il vaut mieux que les ouvriers s'occupent de leurs machines*». Mais le mouvement de démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire va s'amplifier encore au lendemain de la seconde guerre mondiale: en France, les collèges et lycées comptent 463.000 élèves en 45, 1.169.000 en 59 (plus 400.000 dans le privé). Le nombre des élèves du secondaire a donc plus que décuplé en l'espace d'une quarantaine d'années.

En Belgique, la population des écoles normales, moyennes (officiel seulement) et techniques passe, de 44.726 en 1850, à 341.068 en 1956.

«Face à cette poussée apparaissent les premiers problèmes, les premiers signes d'ébranlement de l'institution scolaire. La nouvelle population scolaire, en effet, se dirige en priorité vers les sections modernes qui, dès 1955, accueillent 58% des élèves. La nature même de l'enseignement secondaire, fondé jusqu'alors sur les humanités classiques, est en train de se transformer: la progression des études modernes met en cause l'idée de culture secondaire gratuite, dépouillée de tout souci utilitaire, volontairement distante de la réalité économique et sociale. Les bases culturelles, idéologiques et pédagogiques de l'enseignement secondaire commencent à se lézarder» (p82). Ouverture de l'enseignement secondaire, mais aussi ouverture de celui-ci à la formation professionnelle. En France, le gouvernement de Pétain ouvre les «centres de formation professionnelle accélérée». Ils compteront 56.000 élèves en 1944; 200.000 en 1959(p82). On est alors dans l'ère de la «promotion sociale» par l'école. «L'instruction générale des enfants du peuple et leur formation professionnelle restent confiées à des institutions distinctes: l'école primaire et les centres d'apprentissage. Mais ces institutions appartiennent désormais à une même instance éducative: l'école [...] Ce système qui s'ébauche dans les années 50 ne naît pas au sein d'une crise, il est au contraire porté par un sentiment de progrès et de démocratisation. Mais ce système intègre de nouvelles fonctions, commence à se confondre avec le système éducatif de la société, et, par là même, se trouve de plus en plus exposé aux contradictions sociales» (p84).

Les années 60 : naissance du système scolaire moderne

La forme éducative qui se met alors en place correspond à l'évolution économique et sociale qui, s'esquissant depuis les années 20, s'affirme définitivement dans les années 60. Evolution que Charlot résume en trois mots: taylorisme, fordisme, modernisme. Parcellisation à l'extrême du travail, travail à

la chaîne, déqualification d'une partie importante de la main-d'oeuvre mais aussi qualifications nouvelles, production et consommation de masse, travail de nuit, travail posté en équipes successives, croissance numérique de la classe ouvrière, généralisation du travail des femmes... quelques «clichés» qui nous rappellent ce que ces mots veulent dire.

«Les transformations sociales des années 50 et 60 induisent une restructuration de la forme éducative, amorcée dès l'entre-deux guerres.

«L'enjeu est d'abord économique. Une société industrielle moderne a besoin d'ingénieurs, de techniciens, de cadres, d'ouvriers et d'employés qualifiés, d'enseignants, de médecins, de juristes, etc. La progression du salariat, [...] le développement d'entreprises industrielles qui adoptent une organisation du travail complexe où l'activité individuelle ne prend sens et efficacité qu'intégrée dans un processus collectif, la croissance d'un secteur tertiaire qui requiert une bonne culture générale et la maîtrise de langages symboliques, appellent un important effort de formation des jeunes.

«L'enjeu de cette formation n'est pas seulement économique, mais aussi social et culturel. Le fordisme, en effet, engage une dynamique de production et de consommation [...] Il ne suffit donc pas de former le producteur, il faut aussi former le consommateur et socialiser l'individu selon les normes de la société moderniste» (p95). Mais cette forme éducative nouvelle reste inévitablement marquée par la contradiction entre le principe de l'instruction pour tous et la nécessité pour la bourgeoisie de limiter et de contrôler la formation des masses populaires. Alors que la fraction moderniste du patronat appuie la petite bourgeoisie et les classes populaires dans leur aspiration à investir l'enseignement secondaire, les tentatives de réformes se heurtent aux résistances de larges couches de la bourgeoisie. Résistances qui seront finalement vaincues, en France, sous la présidence de De Gaulle (la réforme Berthouin).

Dans notre pays, le ministre socialiste Collard exprime, dès 1957, ces besoins nouveaux du capitalisme en matière d'enseignement : *«Je me rallierai donc le plus volontiers à la solution qui supprimera dans l'école la constitution de castes intellectuelles, sociales et culturelles; qui par la souplesse de son organisation et la générosité de sa perspective, répondra à la plus grande diversité des intérêts et des aptitudes. Je pense surtout à l'école multilatérale qui permettra à chacun l'accès à la formule qui lui convient le mieux»*. Mais avant de parvenir à concrétiser ces idées dans ce qui sera plus tard l'enseignement secondaire rénové, il faudra vaincre pas mal de réticences au sein même de la bourgeoisie. Qu'on en juge par cette réaction de l'inspecteur général des collèges des Jésuites, J. Van den Bossche : *«Est-il cependant nécessaire de dire combien cette formule est celle du nivellement par la base des élites de l'esprit? Au lieu d'aider les humbles à émerger, elle aboutira inévitablement à noyer les bons au départ (...) L'école multilatérale, dans sa forme radicale, est une théorie chère aux pédagogues marxistes. (...) Cette méthode de sélection serait fatale pour les élites de l'esprit, tout en étant dirigée contre les élites de caste»* La contradiction fondamentale de la bourgeoisie prend une forme nouvelle: «il faut élever le niveau de formation de tous les jeunes, mais aussi assurer la reproduction élargie de la division sociale hiérarchique du travail, procurer à la société capitaliste la main-d'oeuvre diversifiée et hiérarchisée qu'elle réclame. La structure inégalitaire subsiste, mais sur la base d'une formation plus élevée pour tous. Elever la formation de tous les jeunes, mais aussi la diversifier et la hiérarchiser dans des formes sociales, culturelles et idéologiques nouvelles: tels sont tout à la fois l'impératif majeur et la contradiction centrale de la nouvelle forme éducative» (p97).

L'échec scolaire

On comprend mieux dès lors, pourquoi, aux yeux de Bernard Chariot, l'échec scolaire est le phénomène qui exprime le plus directement la contradiction centrale de la forme éducative nouvelle, née dans les années 60. Certes, l'échec scolaire existait déjà bien avant cela. Mais il ne constituait pas un problème social. Pour les enfants du peuple, les résultats scolaires (en primaire) n'avaient que peu d'incidence sur leur vie ultérieure. Pour les enfants de la bourgeoisie (au lycée) l'échec était très peu probable «car le lycée fonctionne sur des normes cohérentes avec celles qui guident l'éducation des enfants dans les familles bourgeoises» (p107).

«Cette situation change radicalement dans les années 60. [...] Le système scolaire tend à monopoliser la formation professionnelle des jeunes, de sorte que leur insertion sociale et professionnelle est liée de plus en plus directement à leur niveau scolaire [...]. La réussite scolaire devient un enjeu terriblement sérieux, l'échec scolaire un problème clairement social. [...] «La discrimination sociale ne s'affirme plus brutalement mais doit se couler dans les formes de la différenciation scolaire et relève maintenant de la probabilité statistique et non plus d'une reproduction familiale presque directe» (p108).

Ces statistiques sont éloquentes : voici, à titre d'exemple, celles du taux d'échec en première année primaire en Belgique, par catégorie sociale :

Pourcentage des élèves doublant la 1ère année primaire en regard de la catégorie professionnelle (année scolaire 83-84 - régimes français et allemand)

Profession du chef de ménage	Taux d'échecs
Cadre supérieur privé	4,35
Profession médicale	2,93
Personnel enseignant	4,61
Cadre moyen	6,08
Agriculteur	9,22
Ouvrier qualifié	15,44
Ouvrier non qualifié	21,68

La prise de conscience de ce nouveau problème de société entraîne l'émergence d'un droit à la réussite scolaire. «Mais», se demande Chariot, «une société hiérarchisée peut-elle respecter le droit de chacun à la réussite?». Pour répondre à cette question, Chariot nous fait d'abord observer que «L'inégalité et la hiérarchie dans la division sociale du travail ne sont pas créées par l'école. Elles sont inscrites dans le mode de production et les rapports sociaux de la société capitaliste et de toute société où une minorité exploite le travail d'une majorité. Le fait premier est donc la différenciation des postes au sein de la société, la différenciation des agents destinés à occuper ces postes n'étant qu'un fait second» (p109) Chariot en conclut que, ce dont la société capitaliste a réellement besoin, c'est moins l'échec scolaire, que cette différenciation hiérarchisante. Si, aujourd'hui, cette différenciation se fait de manière «négative», par l'échec scolaire, les bourgeois les plus «éclairés» comprennent bien qu'il y a là gaspillage. D'où la volonté, depuis les années 70, de mettre en place une orientation «positive», en fonction des «aptitudes et des goûts».

«Or, si réussir, c'est réussir socialement grâce à l'école, il faut bien comprendre que dans une société hiérarchisée et concurrentielle, cela signifie réussir mieux que les autres [...] Le problème c'est qu'il est par définition impossible de faire réussir tous les enfants mieux que les autres. Si la réussite scolaire doit aussi impliquer la réussite sociale, une société hiérarchisée ne peut satisfaire la revendication d'une réussite pour tous» (p111). «Cette contradiction oppose deux termes: la conscience sociale, qui revendique le droit à la réussite, et la structure sociale, qui requiert une différenciation scolaire hiérarchisante. Il n'est pas question pour la bourgeoisie, bien entendu, de porter atteinte aux structures fondamentales de la société. Elle ne peut donc agir que sur la conscience sociale. Elle doit faire accepter la hiérarchisation scolaire, produire le fondement idéologique de l'exclusion» (p113). Ce fondement idéologique repose sur deux postulats: l'égalité des chances et l'inégalité des aptitudes individuelles.

«On ne naît plus O.S., avec tout ce que cela comporte comme injustice sociale, on le devient par incapacité personnelle. Les jeunes relégués dans les culs-de-sac scolaires intériorisent ainsi leur échec en un sentiment d'inaptitude personnelle aussi grave que l'échec lui-même» (p115).

Cette contradiction est de plus en plus lourde à porter pour l'école. A droite, on cherche des «issues» dans des écoles concurrentielles pouvant éventuellement prélever leur propre droit d'inscription, rétablissant ainsi la discrimination sociale comme base explicite de la différenciation scolaire. Une solution allant dans l'autre sens passerait bien sûr par la revendication du droit à la réussite scolaire pour tous. «Mais», indique Chariot, «la réussite pour tous implique la qualification pour tous, et toutes deux relèvent d'un projet social et politique global. [...] Une évolution progressiste assurant à tous une réussite scolaire minimum et une insertion sociale au moins acceptable apaiserait la crise de l'école sans pour autant la résoudre, tout au moins tant qu'elle ne remettrait pas en cause les structures actuelles de production et les rapports sociaux hiérarchiques. A côté de cette hypothèse réformatrice, une hypothèse révolutionnaire reste envisageable, bien que les forces sociales qui en sont porteuses soient actuellement sur la défensive. Elle suppose une transformation profonde des structures de la société [...] Cette transformation implique une crise politique et sociale bien plus large que celle de l'école», (p117)

La formation professionnelle

Le deuxième aspect de la crise actuelle de l'école, après l'échec scolaire, concerne son rôle en matière de formation professionnelle.

«la conception même des compétences et de la formation de l'ouvrier professionnel subit une mutation: il ne se définit plus par un métier mais par une capacité d'adaptation sur la base d'une formation générale et technique très ouverte» (p129).

Depuis les années 60, l'école s'adapte à cette évolution, à la demande explicite du grand patronat. Mais elle s'oppose ainsi aux familles et à l'opinion qui «continuent de concevoir la formation professionnelle comme préparation à un métier spécifique, précis, défini. [...] Ce reproche est nourri par les récriminations d'un petit patronat retardataire ou franchement archaïque, qui exige encore des jeunes immédiatement rentables, et donc strictement adaptés au poste de travail.»

Cette évolution entraîne aussi pour les jeunes, ce que Chariot appelle un «effacement des repères professionnels». Si l'école n'est pas seule en cause, elle n'en porte pas moins sa part de responsabilité. «Les enseignants valorisent le travail artisanal, porteur d'humanité, mais se méfient profondément de la grande entreprise industrielle ou commerciale, qu'ils perçoivent sous les traits de l'O.S. et dont ils véhiculent une image négative, quand ce n'est pas diabolique. Les jeunes se trouvent ainsi coupés, non seulement spatialement mais aussi culturellement et idéologiquement, des lieux où fonctionne non pas le travail-valeur fantasmé par les enseignants, mais le travail social réel qui produit la société moderne» (p137).

La Crise culturelle et pédagogique

Troisième et dernier aspect de la crise de l'école: la crise culturelle et pédagogique. Depuis les ruptures culturelles de mai 68, on a assisté, selon Charlot, à une transformation du rôle de la famille. Le but de la famille n'est plus de se reproduire elle-même, mais de faire réussir chacun des individus qui la composent. Or, cette réussite passe par l'école. «Dès lors, les attentes sont fortes et vives les méfiances» (p150).

«Les bases idéologiques, culturelles et pédagogiques de l'école se lézardent, sans que d'autres prennent clairement leur place [...] L'école perd ses valeurs-guides traditionnelles au cours des années 60. D'autres valeurs émergent [...]: une idéologie du progrès et de la modernité» (p151). Alors que, jadis, l'école (primaire) avait pour principale fonction «d'inculquer aux jeunes une vision du monde ajustée à leur état social» (p158), «la fonction centrale» du système scolaire qui s'édifie dans les années 60 est «de détecter, de développer et d'évaluer les aptitudes des jeunes et de répartir ceux-ci aux différents niveaux de la division sociale du travail en fonction de leurs aptitudes» «Cette logique nouvelle aboutit à sacrifier le sens au fonctionnement même du système scolaire. [...] L'école fonde de plus en

plus sa légitimité sur son propre fonctionnement, justifiant ce qu'elle propose à un niveau par ce qu'elle impose à un niveau ultérieur. Dès lors, le sens de l'école devient l'école elle-même» (p159). «Si les enfants s'ennuient à l'école», conclut Chariot, «ce n'est pas parce que la télévision est intéressante, c'est parce que l'école ne l'est pas, parce que les enseignants sont piégés, se laissent piéger, par une logique qui évacue le sens au profit du développement et de la sélection des aptitudes» (p161).

Des pistes nouvelles

Les années 60 : la forme éducative change; ses contradictions évoluent. L'échec scolaire devient un problème de société; le droit à la réussite scolaire émerge comme un droit nouveau.

C'est dans ce contexte que naît en France une école de socio-pédagogues qui vont analyser le problème de l'échec scolaire. Bourdieu, Passeron, et après eux Baudelot et Establet vont être amenés à développer la thèse de l'éducation comme reproduction. La fonction de l'échec scolaire est de reproduire les rapports de production capitalistes. Mais l'analyse s'arrête là. La reproduction devient ainsi l'explication de l'échec. Charlot ne se satisfait pas de cette analyse. Pour lui, ce qui caractérise justement l'ère qui s'ouvre dans les années 60, ce n'est pas le fait que l'école participe à reproduire le capitalisme (cela elle le faisait déjà du temps de Jules Ferry), mais bien la manière nouvelle dont cette reproduction a lieu.

«Cette reproduction sans sujet, sans volonté ni même conscience de reproduction et sans répartition a priori des jeunes dans des structures scolaires socialement ségréguées, et cette articulation intime d'un processus social et d'une histoire personnelle dans la trajectoire scolaire des jeunes, sont les deux grands mystères, les deux questions qu'il faut résoudre pour comprendre comment fonctionne la forme éducative née dans les années 60» (p180). Ces questions ont une importance cruciale pour l'action. «Si la classe dominante imposait sa volonté tout-puissante, la lutte sociale et politique sur l'école serait impossible ou dérisoire: les théories de la reproduction débouchent sur le fatalisme et l'impuissance. Mais en réalité la forme et le système éducatifs sont travaillés par des tensions, des divergences, des contradictions multiples et articulées, de sorte que la lutte est possible. Mais encore faut-il cesser de tourner en rond dans la problématique de la reproduction et inscrire la lutte dans la forme éducative d'aujourd'hui» (p198).

Classes sociales et rapport social au savoir et à l'école

S'il est vrai que l'école traite tous les enfants de manière égale, comme on l'affirme, faut-il alors en conclure que les enfants du peuple souffrent d'un *handicap socio-culturel* ? Chariot estime qu'il n'en est rien. A l'exception de cas extrêmes (misère, alcoolisme, vie familiale chaotique...) ces enfants disposent, au départ, de capacités «intellectuelles», de capacités d'adaptation aussi valables que celles des enfants de milieux bourgeois. «L'idée de handicap socio-culturel repose sur le postulat implicite de la toute-puissance du langage dans le développement intellectuel: lorsque les parents lisent peu, ne se soucient pas de corriger le langage de l'enfant et utilisent eux-mêmes un «code restreint» (Bernstein), le développement intellectuel de l'enfant se trouverait freiné, faute d'incitations suffisantes. Or, aussi bien les recherches de W. Labov, qui montrent que le code linguistique des familles populaires n'apparaît comme restreint que si on l'analyse dans sa structure interne et non dans son usage, que les travaux de J. Piaget, qui établissent que le développement intellectuel a pour moteur l'activité et non le langage, s'inscrivent en faux contre ce présumé. Le handicap socio-culturel des enfants d'origine populaire reste à démontrer. Ces enfants pensent et parlent d'une façon efficace, adaptée à leur milieu, "intelligente".» (p207) Mais alors, comment l'inégalité sociale se traduit-elle en inégalité scolaire ? Pour répondre à cette question, Bernard Charlot introduit le concept de *rapport social au savoir*. Les différentes classes sociales ont un rapport différent au savoir. Les milieux populaires valorisent les savoirs, théoriques ou pratiques, qui permettent de «faire quelque chose», les savoirs «instrumentaux». Les milieux bourgeois valorisent, *en plus*, le savoir pour lui-même, le savoir objectivé dans un langage explicite. Or, c'est ce dernier rapport au savoir qui fonctionne à l'école. L'école n'est donc pas «égale» pour tous. Elle favorise ceux qui, dans leur milieu familial, ont déjà construit ce rapport au savoir

fondé sur l'explicitation conceptuelle et linguistique. S'il n'y a pas handicap socio-culturel, il y a bien handicap social.

«Le savoir est pour l'école un ensemble de connaissances juxtaposées dans des disciplines et empilées dans des programmes [...] Le savoir scolaire est coupé de toute activité constitutive et proposé comme objet à acquérir. L'étonnant, dans ces conditions, ce n'est pas que certains enfants échouent à l'école, mais bien plutôt que certains y réussissent ! Réussissent à l'école, les enfants qui [...] ont construit dans leur milieu familial et social un rapport au savoir analogue à celui qu'exige la réussite scolaire.» «Tous les enfants acquièrent des savoirs dans leur milieu et, à travers cet apprentissage, construisent un certain rapport au savoir. Les savoirs que les enfants acquièrent sont ceux qui leur permettent de s'adapter au milieu dans lequel ils vivent. [...] Dans les milieux populaires, l'adaptation de l'enfant passe par l'action et par la conquête d'une grande autonomie dans l'action. L'enfant pense, raisonne, mais son activité intellectuelle est investie dans des actes et non dans des mots, elle est finalisée, orientée vers la production d'effets. Aussi cet enfant se retrouve-t-il étranger dans l'école, univers de savoirs-objets et de langage. [...] Dans la bourgeoisie et la petite bourgeoisie intellectuelle, en revanche, l'adaptation de l'enfant au milieu ne passe *pas seulement* par l'action *mais aussi* par une certaine maîtrise du langage, valorisé en tant que tel. Même si l'on a compris ce que l'enfant voulait dire, on lui demande de le reformuler correctement, de respecter le langage. Aussi cet enfant peut-il s'intégrer à un univers scolaire où le langage est la forme d'existence du savoir. Autrement dit, le rapport au savoir supposé par la réussite scolaire prolonge celui que certains enfants construisent dans leur milieu familial et social et contredit celui que construisent d'autres enfants, les enfants des milieux populaires. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les enfants d'origine populaire se retrouvent massivement en échec à l'école, que le langage apparaisse comme le véhicule de la réussite scolaire et que la sélection sociale à l'école s'opère à travers des langages très formalisés, que ce soit le latin ou les mathématiques». (p206-207) «Est-ce à dire», poursuit Charlot, «que l'école doit renoncer à ses objectifs d'explicitation conceptuelle et linguistique ? Certainement pas. Mais il lui faut *construire* ce rapport au savoir qu'elle présuppose actuellement comme aptitude naturelle de certains enfants à l'abstraction [...]. Il ne suffit pas de donner la parole aux élèves pour qu'ils la prennent, encore faut-il construire avec eux, mais parfois aussi contre eux, leur pouvoir de prendre la parole» (p208-209).

Rapport social à l'école et à la société

Le rapport au savoir est aussi, pour Charlot, rapport à l'école et à la société. Les enfants n'arrivent pas à l'école avec les mêmes attentes. Ils se construisent une représentation de leur avenir social, conforme à leurs expériences, donc au milieu dans lequel ils vivent. Les uns savent que la scolarité et l'acquisition de savoirs formalisés est le passage obligé pour devenir, comme papa, médecin, avocat, enseignant ou cadre d'entreprise. D'autres n'ont pas du tout, d'emblée, ce rapport «positif» à l'école. «L'image que les classes populaires se forgent d'elles-mêmes face au savoir est aujourd'hui un enjeu stratégique dans les rapports entre classes sociales» conclut Charlot. «A travers cette image se joue l'autonomie sociale et politique des classes populaires: sont-elles capables de maîtriser la complexité technique, scientifique, économique et sociale de la société moderne, ou condamnées à s'en remettre à un guide - sauveur - énarque - meilleur économiste de France - force tranquille ? A travers cette image se dit également l'histoire des enfants du peuple à l'école, celle qui suit la plus grande pente statistique et les conduit aux travaux peu qualifiés, aux petits boulots ou au chômage, mais aussi celle qui échappe au destin social, aux jeux qui sont faits, aux fatalismes savants, pour rappeler qu'un homme fait quelque chose avec ce que la société fait de lui. [...]

«La crise de l'éducation, mode d'emploi ? Pour ceux qui se situent d'emblée du côté du peuple, travailler politiquement et pédagogiquement le rapport au savoir et l'image de soi des classes populaires et de leurs enfants» (p210-211). Bernard Charlot nous rappelle ainsi que, pour être réellement marxiste, une position ne doit pas seulement être matérialiste-dialectique, scientifique, mais qu'elle doit être aussi une position de classe et qu'elle doit fonder une pratique.

Georges Moreau

Notes :

- 1) Quelles pratiques pour une autre école, GFEN, Casterman, 1982
- 2) La décision politique en Belgique, J. Meynaud, J. Ladrière, F. Perin, p 151.
- 3) L'enseignement rénové, de l'origine à l'éclipsé, Anne. Van Haecht, Editions de l'ULB 1985, p. 43.
- 4) La décision politique en Belgique, p 152.
- 5) A. Van Haecht, op.cit., p. 59
- 6) Idem, p. 152
- 7) Idem, p. 138
- 8) Cité par A. Van Haecht, op. cit., p.139
- 9) A. Van Haecht, op.cit, p 169
- 10) Problèmes de l'Instruction publique, L. Collard, Fédération belge des femmes universitaires, UCL, n°2, 1970, p.4
- 11) Les Humanités et leur avenir, J. Van den Bossche, in Revue Générale belge, juin 1957, p 10.
- 12) Instruire et former pour lutter contre la pauvreté. Fondation Roi Baudouin 1987, p 19.

Les autres ouvrages de Bernard Charlot

Avec «L'école en mutation». Charlot n'en est pas à sa première analyse de l'école capitaliste.

Dans «*La mystification pédagogique*» (Payot, 1976), il s'en prend aux pédagogies prétendument neutres. Il y montre comment, en présentant la culture comme un phénomène individuel, en définissant l'homme par référence à une idée de la nature humaine et en concevant l'école comme un milieu coupé des réalités économiques, sociales, politiques, cette pédagogie véhicule une idéologie de classe et sert les intérêts de la bourgeoisie. Et Charlot conclut : «Une pédagogie sociale de l'éducation doit s'ordonner à un projet de société» (...) «La pédagogie sociale est une pédagogie socialiste».

Dans «*L'école aux enchères*», publié (chez Payot en 1979) avec la collaboration de Madeleine Figeât, Bernard Charlot développe son analyse des causes et des mécanismes de l'échec scolaire.

Il en dévoile la programmation consciente par le patronat et les gouvernements, pour répondre aux besoins en main d'oeuvre. Mais surtout, Charlot y part en guerre contre la thèse du «handicap socio-culturel» dont souffriraient les enfants du peuple et qui serait la cause de leurs médiocres résultats scolaires. Pour lui au contraire, les enfants d'origine bourgeoise réussissent mieux à l'école parce que celle-ci valorise une attitude, un rapport au savoir et à l'école, qui est précisément celui qu'inculque le milieu familial bourgeois. «Les enfants du peuple ne sont ni des bourgeois ni des débiles», résume Chariot, qui conclut sur la nécessité de mener la lutte de classes à l'école: lutte contre l'échec scolaire, redéfinition des contenus scientifiques en fonction des besoins de la lutte de classes, transformation des méthodes pédagogiques pour prendre en compte le rapport au savoir des enfants de famille populaire. Signalons encore un important article de Bernard Charlot, intitulé: «*Je serai ouvrier comme papa, alors à quoi ça me sert d'apprendre ? - Echec scolaire, démarche pédagogique et rapport social au savoir*» (dans *Quelles pratiques pour une autre école - GFEN - Casterman 1982*). Il y développe plus en détail les conséquences pédagogiques concrètes de sa thèse sur le rapport au savoir des enfants de milieux populaires.